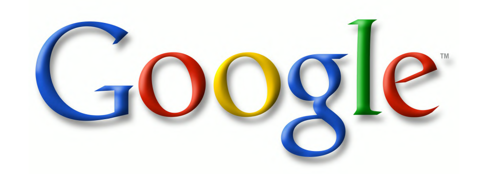


MŒURS FRANÇAISES.

L'HERMITE EN PROVINCE,

SUITE DE

L'HERMITE DE LA CHAUSSÉE-D'ANTIN,

DU FRANC-PARLEUR,

ET DE L'HERMITE DE LA GUIANE.

T. VI.

Les formalités prescrites ayant été remplies, les contrefacteurs seront poursuivis suivant la rigueur des lois.

Cet ouvrage se trouve aussi à

Agen... chez Noubel.
Aix-la-Chap. Laruelle.
Angers .... Fourrié-Mame.
Arras..... Topino.
Bayonne ... Bonzom.
Berlin..... Schlesinger.
Besançon.. Deis, Girard.
Blois..... Aucher-Eloi.
Bordeaux. Mme Bergeret, Lawalle jeune, Melon, Coudert, Gassiot, Gayet.
Bourges.... Gilles.
Breslau .... Korn.
Brest..... Le Fournier-Desp., Egasse.
Bruxelles.. Lecharlier, De Mat, Stapleaux.
Caen..... Mancel, Mme Belin-Lebaron.
Calais..... Leleux.
Cambrai ... Giard.
Chartres .. Hervé.
Clermont-F. Thibaud.
Dieppe. ... Marais.
Dijon..... Lagier, Noellat, Tussa.
Dunkerque. Bronner-Beauwens, Lenoir.
Francfort.. Jugel. Brœnner.
Gand..... Du ardin, Wandekerkove.
Gênes..... Yves Gravier.
Genève.... Paschoud, Manget-Cherbulier.
Havre ..... Chapelle.
Honfleur.... Blon.
Leipsick... Grieshammer, Zirgès.
Liège .... Desoër, Collardin.
Lausanne... Fischer.
Lille...... Vanackere.
Londres... Bossange, Dulau, Treuttel et Würtz.
Lorient.... Caris, Fauvel.
Lyon..... Bohaire, Faverio, Maire.
Manheim... Artaria et Fontaine.
Mans..... Pesche.
Marseille.. Chardon, Maswert, Moissy, Camoin, Chaix.
Metz..... Devilly, Thiel.
Mons..... Leroux.
Montpellier. Sevalle, Gabon fils.
Moskou .... Fr. Riss père et fils.
Nîmes..... Gaude.
Nancy .... Vincenot.
Nantes..... Busseuil.
Naples.... Borel, Marotta et Vanspandoch.
Niort..... Elies-Orillat.
Orléans... Huet-Perdoux.
Rennes.... Duchesne, Molliex.
Rouen.... Frère, Renault, Dumaine-Vallé.
Saint-Brieuc. Lemonnier.
Saint-Malo.. Rottier.
Saint-Pétersbourg C. Weyer, Graff. Saint-Florent.
Strasbourg . Levrault.
Toulouse.. Vieusseux, Senac.
Turin.... Ch. Bocca, Pic.
Valenciennes. Lemaitre.
Vienne .... Schalbacher.
Warsovie.. Klugsberg.
Ypres .. .. Gambard-Dujardin.

DE L'IMPRIMERIE DE PILLET AÎNÉ,
rue des Grands-Augustins, n. 7.



Desenne del. Dequevauviller sc.

Desenne del. Dequevauviller sc.

L'HERMITE EN PROVINCE,

OU

OBSERVATIONS

SUR LES MŒURS ET LES USAGES FRANÇAIS AU COMMENCEMENT DU XIXe SIÈCLE ;

PAR M. E. JOUY,

MEMBRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

ORNÉ DE DEUX GRAVURES ET DE VIGNETTES.

Chaque âge a ses plaisirs, son esprit et ses mœurs.

Boil., *Art poét.*

TOME SIXIÈME.



A PARIS,

CHEZ PILLET AINÉ, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,

ÉDIT. DU VOYAGE AUTOUR DU MONDE,

De la Collection des Mœurs Françaises, Anglaises, Italiennes, etc.,

RUE DES GRANDS-AUGUSTINS, N° 7.

1826.



Baie et Rochers de Cancale.



Port de Saint-Malo.



Les Rochers, M^on. de Mme. de Sévigné.

Dessiné et Gravé par Ambroise Tardieu.



Desenne del. *Dequevauviller Sc.*

Desenne del.   Dequevauvilier sc.

L'HERMITE
EN PROVINCE,

OU

OBSERVATIONS
SUR LES MŒURS ET LES USAGES FRANÇAIS
AU COMMENCEMENT DU XIXe SIÈCLE ;

PAR M. E. JOUY,
MEMBRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

ORNÉ DE DEUX GRAVURES ET DE VIGNETTES.

Chaque âge a ses plaisirs, son esprit et ses mœurs.
BOIL., *Art poét.*

TOME SIXIÈME.



A PARIS,
CHEZ PILLET AINÉ, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,
ÉDIT. DU VOYAGE AUTOUR DU MONDE,
De la Collection des Mœurs Françaises, Anglaises, Italiennes, etc.,
RUE DES GRANDS-AUGUSTINS, N° 7.

1826.

qu'un simple habitué de paroisse, à qui la faute? A la révolution, allez-vous me répondre; non, vraiment; je m'étais arrangé avec elle, et je me trouvais assez bien de l'espèce de transaction que nous avions faite ensemble : c'est la restauration qui m'a ruiné... ; mais n'oublions pas que c'est de l'histoire de Dol qu'il s'agit et non pas de la mienne.

» Tout ce qu'on sait de l'origine de cette ville extrêmement ancienne, c'est qu'elle était située dans un territoire que César appelle celui des *Diablentes*, lequel nom, comme vous pouvez croire, a été depuis deux mille ans la source des plus impertinentes plaisanteries. L'étymologie du nom de Dol a été pour l'académie celtique l'occasion des plus profondes recherches, et de quelques douzaines de mémoires où chaque auteur, partant d'une règle également sûre, est arrivé à un résultat tout-à-fait opposé.

» Je ne sais trop pourquoi, vers l'an 515, Privatus, chef du pays, donna à saint Samson, archevêque d'York (lequel avait abordé sur cette partie de la côte de Bretagne), un terrain pour y établir un monastère : le fait est que cette fondation amena sur ce point plusieurs familles,

auxquelles Dol fut redevable d'un accroissement rapide dans sa population.

» Cette ville fut prise et reprise dix ou douze fois par les Bretons et par les Normands ; ceux-ci la brûlèrent en 944, après l'avoir pillée de fond en comble. Dol eut des souverains particuliers qui prirent le titre de *comte :* Rivallon, le premier que l'on connaisse, vivait en 1030, et son dernier descendant mâle fut Jean V, dont la fille épousa, en 1340, le sire de Château-Giron ; il est probable qu'elle ne lui apporta que de vains droits, puisque à cette même époque les évêques s'intitulaient déjà comtes de la cité de Dol.

» Dès le commencement du douzième siècle, les évêques de Dol, sous le titre d'*archevêques*, dont ils s'étaient emparés, s'arrogèrent la suprématie des siéges de la Bretagne que leur disputaient les archevêques de Tours ; après une lutte de plus d un siècle, une sentence du pape Innocent III mit fin à cette prétention, en enlevant à Jean de la Mouche son titre d'archevêque. Les successeurs de ce prélat déchu furent obligés de se contenter du titre d'évêque ; on crut les dédommager en leur accordant le pallium et quelques préséances dans les états de Bretagne : vaines concessions ; notre église n'en

fut pas moins déshonorée ; la révolution l'a détruite entièrement, et, pour dernier outrage, la restauration ne l'a pas rétablie. »

Je me gardai bien de faire observer à l'ancien chanoine que le peu d'importance d'une ville ou plutôt d'un bourg où l'on compte à peine 3,000 ames, qui n'est ni chef-lieu de département, ni même de sous-préfecture, ne méritait pas la faveur d'un siége épiscopal ; je me contentai de gémir avec lui de cette décadence inévitable à laquelle les choses humaines sont sujettes, et j'espérais le consoler de la chute de Dol en lui rappelant les grandes catastrophes à la suite desquelles Ninive, Babylone, Memphis, Thèbes ont disparu ; mais je ne touchais pas au but : à travers les ruines de tant de cités célèbres, le digne homme en revenait toujours à la suppression de l'évêché de Dol, c'est-à-dire à la suppression de son canonicat et de ses revenus capitulaires.

Après quelques momens donnés à de si justes regrets, l'abbé reprit le fil de sa narration, et se complut à me faire connaître le rôle important que cette petite ville a joué dans l'histoire de la province.

« Elle fut prise d'assaut, en 1587, par

Gilbert, duc de Montpensier, pour le compte du roi de France, qui en garda la possession; elle fut assiégée plusieurs fois pendant les troubles de la ligue, et vaillamment défendue, à cette même époque, par son évêque Charles de l'Epinai, qui soutenait le parti royal.

» En 1757, les Anglais, descendus à Cancale, s'avancèrent jusqu'à Dol, où ils entrèrent sans éprouver de résistance; et notez bien qu'ils l'évacuèrent le lendemain sans y avoir causé le moindre dommage.

» Depuis ce moment, la tranquillité de cette ville ne fut troublée que lors de la marche et de l'expédition malheureuse de l'armée vendéenne sur Granville : cette armée, à son retour, eut à soutenir un combat célèbre sous les murs de Dol. »

Je retrouverai trop souvent, en parcourant nos provinces de l'ouest, les tristes souvenirs de nos discordes civiles, pour m'en occuper en ce moment; je sors de table avec mon érudit conducteur, et nous allons faire ensemble ce qu'il appelle *un tour de ville*.

Après m'avoir conduit dans la partie de la ville située sur la hauteur, l'abbé, qui s'aperçut du

peu d'admiration que je témoignais pour le magnifique point de vue qu'il m'avait annoncé, voulut me prouver que la révolution avait changé jusqu'à l'aspect des lieux, et qu'en détruisant je ne sais combien de couvens et d'abbayes, on avait dénaturé le paysage : j'aurais pu lui demander si la révolution avait produit ces landes, ces marais au milieu desquels Dol est si désagréablement située ; j'ai mieux aimé redescendre vers la cathédrale, dont il m'avait parlé comme d'une des sept merveilles du monde.

Réduisons l'éloge à sa juste valeur ; cette église est très-vaste ; il y a de la légèreté, de la hardiesse dans l'ensemble de son architecture gothique, et quelques détails ne sont même pas dénués d'élégance. Pendant la révolution, on s'est emparé d'une fort belle grille qui entourait le chœur pour en fabriquer des piques. Les dévastateurs de cette église n'ont oublié que quelques tombeaux d'évêques qui sont aujourd'hui le seul ornement de cette ancienne cathédrale. Mon conducteur me fit remarquer le mausolée de saint Samson, premier archevêque d'York. L'intercession de ce bienheureux est un remède infaillible contre l'aliénation mentale ; mais par une préfé-

rence toute spéciale, qui n'est pas d'un saint cosmopolite, le miracle ne s'opère qu'en faveur des fous nés natifs de la ville de Dol. A la première éclipse de la raison d'un Dolois, on le transporte dans cette église, et on l'enferme dans une grande niche auprès du maître-autel; il y reste pendant la durée des prières et des cérémonies dont il est l'objet. Les docteurs Pinel et Esquirol sont gens à ne pas ajouter une foi entière aux miracles de saint Samson, bien et dûment attestés néanmoins par des milliers de témoins oculaires : en général les médecins sont très-incrédules.

J'ajouterai brusquement, pour en finir avec la cathédrale de Dol, qu'on y conserve encore un lit de parade fort curieux, construit en 1307, au décès de l'évêque Thomas James; que des deux tours de cet édifice, l'une est moins élevée que l'autre, par la raison que les ouvriers l'abandonnèrent après l'avoir portée à cent pieds de hauteur : tels sont les renseignemens que j'ai recueillis dans ma course avec le chanoine déchu, qui voulut bien accepter le dîner qui nous attendait au retour.

N° II. — *Novembre* 1819.

L'ANCIEN CHANOINE DE DOL.

..... *Hic vivimus ambitiosâ*
Paupertate.
Juv., sat. 3.

Pauvres et vains, c'est ainsi qu'ils vécurent.

En rentrant dans ma chambre, où ma jeune hôtesse était occupée à mettre le couvert, je m'aperçus que son attention était souvent distraite par les pas d'un cheval que l'on essayait dans la cour; je n'eus pas besoin du témoignage de mes yeux pour savoir à quoi m'en tenir sur ce petit manége, et pour me donner à moi-même une contenance qui ne gênât pas celle de la jolie hôtesse; je me mis à examiner quelques portraits des anciens ducs de Bretagne qui tapissaient la chambre où nous étions. Cet examen me conduisit beaucoup plus loin que je ne croyais, puisqu'il donna lieu à l'abbé de m'entreprendre

sur l'histoire de Bretagne, et de m'ouvrir, à ce sujet, le trésor inépuisable de son érudition : j'ai essayé de réduire en quelques pages le volume qu'il me débita dans un entretien ou plutôt dans un monologue qui ne dura pas moins de quatre ou cinq heures.

RAPIDE APERÇU DE L'HISTOIRE DE BRETAGNE.

« Tout le monde sait en Bretagne, quoique personne ne l'ait encore écrit, que dans les tems primitifs Numéris régnait vers l'an 1247 avant J.-C., et que ce fut lui qui peupla les rives de la Basse-Loire. Le premier nom sous lequel les Gaulois sont connus est celui de Celtes; leur religion est celle des druides. Avant César, l'histoire de la Gaule est incertaine; c'est lui qui fit connaître les Gaulois et les noms de leurs divers états. L'Armorique, nom auquel on a donné diverses étymologies toutes aussi claires, aussi respectables les unes que les autres, occupait l'espèce de péninsule que forme la Bretagne. Plus tard, les Bretons, ou chassés de leur île, ou accompagnant, en 383, le tyran Maxime, s'arrêtèrent dans l'Armorique et lui

donnèrent leur nom. On l'appela Petite-Bretagne, pour la distinguer de la grande, aujourd'hui l'Angleterre. Ses états divers étaient principalement désignés sous les noms de *Curiosolites*, d'*Ossismiens*, de *Diablentes*, de *Venetes*, *etc.* Peut-être je ne rends pas exactement hommage ici à l'ordre chronologique, mais je laisse à messieurs de l'académie des inscriptions, et surtout aux savans rédacteurs du lycée armoricain, le soin de relever mes fautes, et de faire la part de ces tems anciens dont notre ingrate insouciance ne s'occupe pas assez.

» Dans les divisions que les Romains avaient faites des Gaules, la Bretagne ou l'Armorique était comprise avec l'Anjou, le Maine et la Touraine, dans la troisième province lyonnaise, dont Tours était la métropole. Le pays demeura fidèle à ses maîtres jusqu'au tems de l'empereur Gratien. Celui-ci avait donné le gouvernement de l'Angleterre à Maxime, qui forma le projet de s'emparer des Gaules. Il quitta, en 383, la Grande-Bretagne, accompagné de Conan Mariadec, prince gallois; ils débarquèrent sur la côte de l'Armorique, au point le plus rapproché de Rennes, battirent complètement

l'armée qu'on leur opposa, et s'emparèrent de Rennes, de Nantes, et de tout le pays environnant. Maxime, enflé par ce premier avantage, accorda une grande partie de l'Armorique à Conan Mariadec à titre de royaume, lequel devait relever de l'empire. Maxime, poursuivant le cours de son entreprise, fut tué devant Aquilée, en 391; Conan, en homme sage, reconnut d'abord Théodose pour son empereur, et plus tard se rendit indépendant sous le règne du faible Honorius. Conan choisit Nantes pour sa capitale; il régna en grand roi, étendit les limites de son royaume, donna des lois, des règlemens de police; abdiqua, sur la fin de sa vie, en faveur de ses fils, et mourut plein de gloire en 421. Ses descendans lui succédèrent jusqu'à l'époque où Clovis s'empara d'une grande portion de la Bretagne, après avoir fait périr le roi Budic.

» Hoël-le-Grand, fils de ce dernier prince, rentra, par sa valeur, dans la libre possession de ses états; mais en mourant il fit la faute de les partager entre ses six enfans, dont les cinq derniers prirent le titre de comte de Bretagne. L'ambition les divisa selon l'usage; le roi de

France, Clotaire, en profita; il s'empara des comtés de Rennes, de Nantes et de Vannes.

» L'histoire de Bretagne tombe dans une extrême confusion jusqu'au commencement du neuvième siècle. Le pays, divisé en une foule de petites souverainetés, fut ravagé par les guerres civiles; enfin les seigneurs bretons, lassés de cette anarchie, appelèrent, par un accord général, au trône de toute la Bretagne, Morvan, issu des premiers comtes de Léon. La fortune trahit ce monarque; il fut battu et tué par l'empereur Louis-le-Débonnaire, en 817. La Bretagne fut soumise aux Français, qui de nouveau la morcelèrent. Ses révoltes fréquentes obligèrent ses vainqueurs à la respecter. Louis, pour gagner les Bretons, nomma pour son lieutenant-général dans cette partie de la France, Nominoé, descendant d'un Judicael, prince fort aimé des Bretons. A la mort de Louis, Nominoé se déclara roi, et il battit, à diverses reprises, les troupes de Charles-le-Chauve. Il voulut réformer le clergé, qui se livrait à une odieuse simonie; il fit accuser par un saint abbé, devant le pape, les évêques qui prenaient de l'argent pour les ordinations; les accusés se défendirent, leur culpabilité fut

solennellement reconnue, et le saint père les renvoya chacun sur leur siége sans prononcer la déposition qu'ils méritaient si bien. Nominoé s'étant plaint de cette conduite, le pape lui répondit que si les évêques étaient vraiment criminels, il fallait procéder contre eux selon les saints canons. Le roi exécuta le conseil du pape; les prélats de Vienne, d'Aleth, de Quimper, de Saint-Pol-de-Léon furent déposés comme simoniaques; ils s'avouèrent coupables devant le concile assemblé; puis, ayant pris la fuite, se réfugièrent auprès de Charles-le-Chauve, qui reconnut leur innocence. Nominoé institua alors les évêchés de Tréguier, de Saint-Brieuc, et l'archevêché de Dol. Il se fit sacrer et couronner roi dans la cathédrale de cette dernière ville. Le règne de ce souverain fut marqué par une suite de succès; la mort le surprit, en 851, devant Chartres, dont il faisait le siége.

» Erispoé, son fils, lui succéda; il fut assassiné en 857, par Salomon, son cousin, qui monta sur le trône, et, par de grandes vertus, fit oublier le crime qui l'y avait porté; mais la Providence n'était pas satisfaite : ses sujets se révoltèrent; il fut massacré, par eux, en 874.

Cependant, après sa mort, le souvenir de ses bienfaits toucha les Bretons, qui finirent par le révérer comme un saint martyr. Voilà les portes du ciel ouvertes à un fratricide !

» Après la mort de Salomon II, le titre de roi fut éteint; des comtes de Nantes, des comtes de Rennes se partagèrent l'Armorique. Alain, surnommé le Grand, prit le premier la qualité de duc de Bretagne. Il mourut en 907, laissant plusieurs fils, dont aucun ne régna après lui. On croit cependant que le célèbre Alain-Barbe-Torte, duc de Bretagne en 936, lui devait le jour ; celui-ci, aidé des Anglais, chassa les Normands, qui s'étaient emparés de tout le duché, et se refusa depuis, dit-on, à reconnaître la suzeraineté du duc de Normandie, établie sur la Bretagne, depuis que le roi de France avait cédé la Neustrie au célèbre Rollon. »

L'histoire des successeurs d'Alain-Barbe-Torte peut intéresser ses compatriotes; mais je craindrais que les détails que me donna le chanoine de Dol, ne fissent sur mes lecteurs l'effet bizarre qu'ils produisirent sur moi, en me jetant dans un état qui tenait à la fois de la veille et du sommeil; je les leur épargnerai donc, et,

s'ils sont curieux de les connaître, ils peuvent les chercher dans les ouvrages de d'Argentré, de dom Lobinau, de Desfontaines, etc.

« La race des anciens ducs de Bretagne finit au jeune Arthur, fils de Geoffroi d'Angleterre, et de Constance, fille unique de Conan, duc de Bretagne. Personne n'ignore la fin tragique de ce prince, légitime héritier de la couronne d'Angleterre, et qui périt barbarement assassiné par son oncle Jean-sans-Terre.

» A la nouvelle de cet attentat, Philippe Auguste, roi de France, en sa qualité de suzerain de la victime et du meurtrier, cita Jean-sans-Terre au tribunal des pairs, où il fut condamné à mort. Il fallait qu'à cette époque on ne regardât pas la majesté royale comme à l'abri d'un châtiment public; car il nous semble qu'on eût difficilement distingué dans l'exécution de l'arrêt la personne du duc de Normandie de celle du monarque anglais. La cour des pairs confisqua en même tems, au profit du roi de France, les états possédés par leur justiciable, sur le continent; les Bretons, appuyés par Philippe-Auguste, se soulevèrent contre le coupable Jean-sans-Terre : ils étaient gouvernés par Guy Thomas, que les états avaient proclamé duc,

comme tuteur d'Alix, sa fille, qu'il avait eue de Constance de Bretagne.

» La jeune Alix épousa, en 1213, Pierre de Dreux, arrière-petit-fils de Louis-le-Gros, roi de France : c'est à lui que quelques auteurs attribuent le choix de l'hermine, qui fut depuis le fond de l'écu de Bretagne, avec la devise : « *Potiùs mori quàm fœdari.* »

» A cette époque, les seigneurs cessèrent de rendre eux-mêmes la justice à leurs vassaux, et le règne des gens de loi commença; leur foule inonda la Bretagne, et, parmi les fléaux qui ont dévoré cette province, peut-être doit-on placer cette multitude d'avocats, de procureurs, et de tous les suppôts de la chicane. L'ignorance avait fait, dès le quatorzième siècle, d'immenses progrès; Nicolas de Clémengis, qui vivait dans le siècle suivant, prétend que « les prêtres ne connaissaient pas plus le latin que l'arabe; que d'autres ne savaient pas lire; mais que, comme ils payaient bien, on les ordonnait très-canoniquement. »

» Le duc Pierre de Dreux rendit hommage lige de son duché de Bretagne à Philippe Auguste, le 27 janvier 1214; il chercha ensuite à diminuer le pouvoir excessif du clergé et de la no-

blesse; le premier l'excommunia, la seconde courut aux armes. Le duc, en s'accommodant avec le pape, contint les ecclésiastiques, et sa bravoure triompha de la rébellion des gentilshommes, qui, dans tous les tems, n'ont été fidèles à leurs princes que lorsque ceux-ci ont pu les mettre dans l'impossibilité de se révolter contre eux. Les seigneurs bretons, qui avaient appelé les Normands à leur secours, furent entièrement battus par Pierre de Dreux, le 3 mars 1222. Mais le clergé ne resta pas long-tems tranquille; il intrigua de telle sorte, que le roi de France, saint Louis, par un acte de suzeraineté sans exemple, rendit, en présence des pairs assemblés au camp d'Aunis, au mois de juin 1233, un arrêt par lequel le duc de Bretagne fut privé de l'exercice de son autorité, que le roi garda pour lui-même, et qu'il ne rendit qu'en 1237 à Jean, fils aîné de Pierre de Dreux, qui s'en démit alors en faveur de ce prince. Celui-ci ordonna, en 1240, un massacre général de tous les juifs qui habitaient son duché. Il mourut le 8 octobre 1286, après avoir passé la plus grande partie de son règne à lutter contre les prétentions du clergé et des seigneurs.

» Jean, comte de Richemont, l'aîné de ses fils, lui succéda. Il rendit de grands services à Philippe-le-Bel au siége de Courtray; le monarque, pour le récompenser, lui donna le titre de pair de France; et, par lettres patentes, datées de 1297, la Bretagne fut érigée en duché pairie. Jean, étant allé à Lyon pour assister au couronnement de Bertrand de Goth, archevêque de Bordeaux, élu pape sous le nom de Clément V, périt sous les débris d'un échafaudage qui s'écroula lors de la cavalcade qui suivit la consécration du pontife, le 4 novembre 1306.

» Arthur II termina, peu après son avènement, la longue querelle qui divisait le duc de Bretagne et les ecclésiastiques; chacun abandonna une portion de ses droits, et le calme fut rétabli. N'eût il pas mieux valu commencer par là! mais les hommes n'écoutent jamais la voix de la raison que lorsqu'ils ne sont plus assez forts pour la faire taire. Une autre amélioration, apportée par Arthur dans le gouvernement, fut l'appel du peuple aux états de Bretagne, en 1309. Jusque là les deux ordres privilégiés en avaient seuls fait partie. C'était à peu près à la même époque que Philippe-le-Bel donnait aussi aux communes

le droit de faire partie de l'assemblée générale de la nation. L'Europe déjà recevait quelques lueurs de ces lumières, qui, plus tard, devaient universellement se répandre; les rois commençaient à comprendre que leurs ennemis naturels étaient dans le clergé et la noblesse, et que leurs vrais alliés devaient, par conséquent, se trouver dans le tiers-état. Arthur mourut peu de tems après, en 1312, le 27 août. Les grands le peignirent comme l'oppresseur de leurs droits; mais le peuple le pleura, et ses regrets suffisent pour consacrer l'apothéose des souverains.

» Jean III, son fils aîné, recueillit sa succession; il eut le surnom de Bon. Quel plus beau titre pouvait-il obtenir? A cette époque on cultivait peu les lettres; aussi les livres étaient si rares en Bretagne, qu'une dame acheta, en 1314, un recueil d'homélies qui lui coûta la valeur d'un tonneau et demi de grains, deux cents brebis et cent peaux de martres. Jean accompagna, à la tête de dix mille hommes, le roi de France, Philippe de Valois, dans son expédition de Flandre, en 1328. Il contribua puissamment au gain de la bataille de Montcassel, où sa bra-

voure l'ayant conduit au plus épais de la mêlée, le fit blesser assez grièvement. Il revint en Bretagne, et, toujours chéri de ses sujets, il termina ses jours le 3 avril 1341. Il est regardé comme le législateur des Bretons, car il rassembla en un corps de lois, qu'il compléta par de nouvelles ordonnances, celles de ses prédécesseurs; de cette compilation fut formée la *Coutume de Bretagne*, publiée en 1330, et qui, plus tard, reçut de nouvelles sanctions par les publications successives qui eurent lieu en 1539 et 1580.

» La mort de Jean-le-Bon devint funeste à la tranquillité de la Bretagne. Il ne laissait point d'enfant mâle, et appela à sa succession sa nièce, Jeanne, comtesse de Penthièvre, fille de Guy, son frère, et mariée à Charles de Blois, prince de la maison de France; mais à peine le duc eut-il rendu le dernier soupir, que Jean, comte de Montfort, son frère, sous prétexte que le duché était un fief mâle qui excluait les femmes, courut aux armes, s'empara de Rennes, de Nantes, et commença, par ces entreprises heureuses, une guerre qui dura vingt-deux ans, et qui ne cessa d'inonder la Bretagne du sang de

ses habitans. Montfort s'allia avec les Anglais, s'empara des trésors du feu duc, convoqua les états pour assister à la cérémonie de son couronnement; mais tous les membres, à l'exception d'un seul chevalier, manquèrent à son appel; bientôt même, mandé à Paris devant la cour des pairs, qui s'était saisie de la contestation qui s'élevait entre lui et Charles de Blois, il obéit, et vint au pied du roi vers la fin de 1341: S'étant aperçu que l'opinion du monarque était contraire à ses prétentions, il s'évada secrètement, revint en Bretagne, et là, attendit l'arrêt des pairs, lequel fut conforme aux craintes de Montfort. Les titres de Charles de Blois furent solennellement reconnus; le roi les appuya de toute sa puissance. Son fils, le duc de Normandie, entra en Bretagne, assiégea Nantes, dans laquelle Montfort s'était renfermé, et se rendit maître de la personne de ce prince par la trahison des Nantais, qui le lui livrèrent ainsi que leur ville. Le duc, fait prisonnier, fut amené à Paris et renfermé dans la grosse tour du Louvre.

» Charles de Blois se crut tranquille possesseur du duché; mais une héroïne restait à combattre,

c'était Jeanne de Flandre, épouse de Jean de Montfort; elle ne désespéra pas de sa fortune, organisa une active résistance, brava les efforts de son ennemi dans les murailles d'Hennebon, où elle s'était renfermée, et que le comte de Blois assiégea sans succès. Il fut contraint de lever le siége de cette place. Le roi d'Angleterre arma, dans les intérêts de cette femme magnanime. La flotte anglaise commandée par un transfuge français, Robert, comte d'Artois, prince du sang royal de France, et révolté contre le monarque, son beau-père, attaqua celle du roi; le combat fut indécis : les Anglais, débarqués en 1343, sous le commandement de leur prince, vinrent assiéger Vannes; le duc de Normandie les chassa de ce lieu. Le roi d'Angleterre, placé dans une mauvaise position, demanda la paix; elle fut accordée pour trois ans, en forme de trève, le 19 janvier 1343.

» La guerre recommença l'année suivante; enfin Jean de Montfort s'étant échappé de sa prison au commencement de 1345, passa en Angleterre, revint en Bretagne, combattit de nouveau, et mourut de fatigue à Hennebon, le 26 septembre 1345. Charles de Blois se crut alors paisible

possesseur de ses états ; il l'eût été, sans doute, si la veuve de son compétiteur fût également descendue dans le tombeau ; mais Jeanne de Flandre vivait ; elle était infatigable, et elle défendit les droits de son fils comme elle avait défendu ceux de son époux. Charles de Blois, battu à la Roche-Derrien, en 1347, fut fait prisonnier, et, un an après, transféré en Angleterre.

» Jeanne de Penthièvre, sa femme, resta seule aussi pour continuer la guerre ; elle se fit dès lors entre deux princesses également courageuses, que les héros ne pouvaient vaincre, et qui, dans leurs défaites, retrouvaient de nouvelles forces. Pendant cette lutte eut lieu le célèbre combat des trente, où un nombre égal de Bretons combattirent contre trente Anglais ; ceux-ci furent vaincus. Je parlerai peut-être plus au long de cette action fameuse, espérant visiter le lieu consacré par son souvenir. Charles de Blois, rendu à la liberté, revint soutenir ses droits en 1351. Sa querelle ne tarda pas à être funeste à la France. On connaît l'issue de la bataille de Poitiers, dans laquelle le roi Jean, son fils, et une foule de seigneurs bretons et français

furent faits prisonniers par Edouard, prince de Galles, surnommé le prince Noir, à cause de la couleur de son armure.

» Cette grande catastrophe semblait devoir décider en Bretagne la querelle contre Charles de Blois; mais celui-ci, loin de céder au malheur, ne lutta qu'avec plus de vaillance. Vivement secondé par les efforts de Duguesclin, l'Achille français, le duc, malgré les accords qui eurent lieu entre les cours de France et d'Angleterre, se refusa à tout compromis qui eût pu exposer la validité de ses droits. Le jeune comte de Montfort également ne voulut pas abandonner les siens. Un traité par lequel le premier eût possédé le comté de Rennes, et le second celui de Nantes, fut inutilement proposé. Les armes pouvaient seules décider cette grande querelle, durant laquelle le roi Jean mourut à Londres, où sa bonne foi l'avait ramené, selon les uns, et où, selon les autres, il était revenu par amour pour la comtesse de Salisbury.

» Charles V, succédant à son père, prit comme lui avec chaleur la défense des droits de Charles de Blois. Il donna à Duguesclin une armée pour achever d'accabler Jean de Montfort; mais la

fortune se montra contraire aux intentions du monarque. Le comte de Blois, qui avait attaqué son rival devant Auray, perdit la vie dans cette bataille célèbre. Là se termina une lutte trop prolongée pour le bonheur de la Bretagne. La maison de Penthièvre, abandonnée par la France, ne conserva que de vains droits auxquels même elle se vit contrainte de renoncer par le traité de Guérande, conclu le 12 avril 1365.

» Jean de Montfort, surnommé le Conquérant, dut au gain de la bataille d'Auray la paisible possession du duché de Bretagne. Il fit hommage de ses états au roi de France en 1366. Plus tard, ayant, par ses intrigues avec la cour d'Angleterre, indisposé celle de Paris, il eut plusieurs fois à combattre les armées françaises commandées par Duguesclin, devenu le principal appui du trône de Charles V. Jean de Montfort, à diverses reprises, fut dépouillé de ses états; il trouvait alors un asile à Londres; puis il rentrait en Bretagne, soit les armes à la main, soit à la faveur d'un traité. Enfin, ses menées ayant achevé d'irriter son suzerain, celui-ci fit citer le duc Jean; et le procureur-général du parlement de Paris ayant conclu à

la réunion du duché à la couronne, ses conclusions furent adoptées et Montfort déchu de ses droits.

» Il fallait mettre à exécution un pareil arrêt. Charles V, en 1379, s'y décida; mais il eut à combattre contre le patriotisme des Bretons. Ceux-ci, au moment de l'asservissement de leur pays, oublièrent les motifs de vengeance qu'ils pouvaient avoir contre leur duc, alors en Angleterre, où il s'était retiré par suite du mécontentement de toute la noblesse bretonne, et députèrent vers lui afin de l'engager à revenir se mettre à leur tête. Il arriva, et fut reçu avec enthousiasme, même par la comtesse de Penthièvre, femme du comte de Blois. La ferme contenance de la Bretagne arrêta l'armée française. Bientôt Charles V, revenu à de plus justes idées, se désista de ses prétentions; il allait traiter de la paix lorsque sa mort arriva en 1380; elle n'éloigna pas la paix, qui fut conclue peu après, malgré le secours d'un corps considérable d'Anglais qui espérait engager le duc à poursuivre la guerre. En 1382, le duc Jean institua l'ordre de l'Hermine pour récompenser les chevaliers qui, durant ses longues traverses, l'avaient servi

avec tant de dévouement. Le reste de son règne fut à peu près tranquille, et la mort le termina le 2 novembre 1399. On soupçonna deux prêtres d'avoir empoisonné le prince; le premier mourut en prison, le second fut relâché faute de preuves.

» Jean V n'avait que dix ans lorsqu'il fut proclamé duc de Bretagne. La régence appartint à la duchesse sa mère, laquelle épousa le roi d'Angleterre, Henri V, le 3 avril 1402. Elle partit pour aller habiter Londres, et la tutelle du jeune duc passa au duc de Bourgogne, comme un des plus proches parens. Jean V fut amené à Paris, où il demeura jusqu'à l'époque de sa majorité; elle eut lieu lorsque le prince eut atteint sa quinzième année. Il prêta hommage au roi en 1405; épousa Jeanne de France, et arriva à Nantes la même année. A cette époque, l'ambition divisa les chefs de la maison royale. Le royaume devint la proie des plus atroces factions. Le duc d'Orléans, frère du roi, fut assassiné par le duc de Bourgogne. Alors commencèrent les haines funestes qui, sous les livrées des Bourguignons et des Armagnacs, mirent la monarchie à deux doigts de sa perte. Les Anglais en profitèrent. Ils

gagnèrent la bataille d'Azincourt, et la France fut ébranlée. Le comte de Richemont, frère du duc Jean, faillit perdre la vie dans cette fatale journée.

» En 1419, un complot de Marguerite de Clisson, comtesse de Penthièvre, mit en danger les jours du prince breton; elle arrêta, aidée de ses enfans, le duc et Richard, frère de celui-ci; mais la Bretagne tout entière se leva pour punir cet attentat. Le duc fut délivré, et les Penthièvre mis en état de ne pouvoir plus nuire. Tandis que la France succombait sous les complots de la reine et du duc de Bourgogne, et qu'un roi d'Angleterre osait ceindre insolemment la couronne de Clovis, la Bretagne jouissait de la plus complète tranquillité. L'administration paternelle de Jean V lui mérita, comme à Jean III, le surnom de *Bon*. Il mourut, universellement regretté, le 29 août 1442.

» François Ier, son fils, essaya, dès son avènement, de rétablir la paix entre les monarques de France et d'Angleterre : ses efforts furent vains ; mais Charles VII vit avec plaisir de pareilles intentions. Il reçut, en 1445, à Chinon, l'hommage du duc ; celui-ci rendit aux Pen-

thièvre les biens confisqués sur eux. Plus tard, indigné contre la perfidie des Anglais, qui s'emparèrent, contre le droit des gens, de la ville de Fougères, il entra dans la Basse-Normandie, et aida les Français à les chasser entièrement de cette province. François I[er] de Bretagne se couvrait de gloire, et cependant il était à la veille de se déshonorer par un grand crime. Poussé par quelques scélérats qui appartenaient aux premières familles du pays, il fit déclarer Giles, son frère, criminel d'état, comme entretenant des liaisons avec l'Angleterre. Ce malheureux prince, arrêté et conduit dans les souterrains du château de la Hardouinaye, mourut soit de faim, soit étouffé par les soldats chargés de sa garde. A la nouvelle de ce forfait, l'indignation fut générale; bientôt même, le prêtre qui avait assisté la victime à ses derniers momens, se présenta devant le duc de Bretagne, et le cita à comparaître, dans quarante jours, au jugement de Dieu, à la demande de Giles, son frère. Le duc, bourrelé par ses remords, ne traîna pas long-tems sa vie. Le terme fatal n'était pas expiré que déjà il n'était plus; il

mourut le 19 juillet 1450, sans laisser de postérité.

» Pierre II, son frère, lui succéda. Son premier soin fut de venger la mort de Giles sur les scélérats qui en avaient été les instigateurs et les instrumens. Il promulgua de nouvelles lois, détermina la mesure de la lieue bretonne, rendit une ordonnance contre les blasphémateurs, et déclara que tout roturier était incapable d'acquérir un bien noble ou d'en jouir. Le règne du duc Pierre fut court et paisible; ce prince termina sa carrière le 22 septembre 1457, sans avoir eu d'enfans de sa femme Françoise d'Amboise, protestant, même à ses derniers instans, qu'il la laissait vierge. C'était sans doute un très-grand sujet d'édification; mais peut-être eût-il mieux valu laisser des héritiers de la couronne ducale.

» Un héros la prit après lui. Arthur III, comte de Richemont, fils de Jean IV: ce grand homme, qui avait si vaillamment servi la France contre les Anglais, était alors connétable; il ne voulut point renoncer à cette dignité lorsqu'elle ne pouvait plus l'honorer, et, dans les cérémonies publiques, il fit porter devant lui deux épées nues:

certes, il savait bien s'en servir; mais Arthur ne fit que passer sur le trône; il expira le 26 septembre 1458, non sans soupçon de poison. Il ne laissa point d'héritier direct.

» La Bretagne échut en partage à François II, fils de Richard, quatrième fils de Jean IV. Le nouveau duc eut à combattre contre les prétentions de Louis XI, qui lui défendait de battre monnaie, de lever des impôts, et de s'instituer duc par la grâce de Dieu; il appuyait ses volontés de la présence d'une armée française. François chercha à gagner du tems; il engagea les autres princes, que le roi tourmentait également, à se réunir contre lui. Le duc de Berri, frère de Louis XI, le duc de Bourgogne, etc., formèrent ensemble la coalition qui prit le nom de *Ligue du bien public*; elle n'était en réalité destinée qu'à conserver les priviléges des grands, et non à défendre ceux du peuple. L'issue incertaine de la bataille de Montlhéry amena la paix. Le duc de Bretagne y gagna la renonciation du roi de France aux prétentions qu'il avait élevées.

» Quelque tems après, le duc de Normandie, frère du roi, vint se réfugier en Bretagne; cette démarche ralluma la guerre. Louis entra dans

le duché, prit Ancenis; mais, craignant la coopération du duc de Bourgogne aux entreprises de son frère, il fit la paix, et les choses demeurèrent sur le même pied qu'auparavant. La bonne intelligence était loin d'être rétablie. Le duc, d'une part, cherchait à s'allier avec l'Angleterre; le roi, de l'autre, se préparait à le ruiner entièrement. La mort arrêta ce dernier dans ses projets, et François fut délivré d'un dangereux ennemi. La régence dévolue à madame de Beaujeu, après le trépas de son père, excita la jalousie de plusieurs grands seigneurs du royaume; elle voulut les faire arrêter; ils s'échappèrent ayant le duc d'Orléans à leur tête, et se réfugièrent en Bretagne où le duc François les accueillit. A la même époque, il assemblait ses états pour faire reconnaître Anne, l'aînée de ses filles, souveraine du duché après sa mort. Cependant l'armée française, sous les ordres du duc de la Trimouille, entra dans la Bretagne. Les princes rebelles lui livrèrent bataille, le 28 juillet 1488, à Saint-Aubin-du-Cormier; ils furent vaincus, et le duc d'Orléans fait prisonnier dans la mêlée. Le vif chagrin que cette déroute occasiona à François II amena la mort

de ce prince ; il mourut le 8 ou le 9 septembre de la même année, laissant à la jeune duchesse Anne un état ébranlé jusqu'en ses fondemens.

» Malgré le danger que courait la princesse, les époux se présentèrent en foule. Les principaux étaient Maximilien, duc d'Autriche et roi des Romains ; le duc d'Orléans, et Alain, sire d'Albret. Anne épousa, par procuration, le premier de ces concurrens. C'en était fait de la Bretagne ; et la France perdait une belle province. Dans cette conjoncture, le roi Charles VIII, rompant le projet d'union qui existait entre lui et la fille de Maximilien, envoya le duc d'Orléans, auquel il rendit la liberté (celui-ci était prisonnier depuis la journée de Saint-Aubin), demander en son nom la main de la duchesse de Bretagne : cette mission était d'autant plus pénible à remplir pour le prince, que lui-même, durant le tems qu'il était resté à la cour de François II, n'avait pu voir Anne sans l'aimer, et peut-être était-il payé de retour. Néanmoins il ne balança pas à faire son devoir ; et l'amitié que lui portaient les seigneurs bretons l'aida à surmonter les répugnances de la duchesse ; elle épousa Charles VIII en 1491.

» Par ce mariage, le roi fut reconnu duc de Bretagne. Il créa, quelque tems après, un parlement *des grands jours ;* ce fut d'abord son titre, et il l'institua le 31 mai 1496. Tandis que Maximilien, pour se venger du double affront qu'il venait de recevoir, faisait la guerre à la France; lorsque Charles VIII se couvrait de gloire par la conquête rapide du royaume de Naples, le duché de Bretagne jouissait d'une heureuse paix qui ne fut troublée que par la nouvelle de la mort du monarque français, au château d'Amboise, le 7 avril 1498. Il ne laissait point d'enfant; ainsi paraissait rompu le nœud qui unissait la Bretagne à la France. Mais le duc d'Orléans, appelé au trône par le droit d'hérédité, se souvint de l'ancien amour qu'il portait à Anne ; et, après avoir fait rompre son mariage avec Jeanne, fille de Louis X, il épousa la veuve de son prédécesseur le 8 janvier 1499.

» En 1512, les Anglais, faisant la guerre à la France, parurent sur les côtes de Bretagne, vers Saint-Mahé, avec quarante vaisseaux ; les Français n'en avaient que vingt à leur opposer. Cette infériorité dans le nombre ne les arrêta pas. Primauquet, gentilhomme breton, un de leurs

capitaines, qui commandait un vaisseau de douze cents hommes d'équipage, se trouva seul enfermé entre douze vaisseaux anglais du nombre desquels était l'amiral : il ne balança pas à les attaquer, et périt au moment où il allait prendre l'amiral. Les Français restèrent maîtres du champ de bataille.

» La reine Anne était jeune ; elle pouvait se promettre de longs jours lorsqu'elle mourut à Blois le 9 janvier 1514, laissant au roi Louis XII deux filles ; l'aînée, nommée Claude, était mariée à François, comte d'Angoulême, la cadette au duc d'Est. Le 27 octobre de la même année, le roi donna le duché de Bretagne à son gendre. Celui-ci, à son début dans le gouvernement, ordonna que le parlement de la province serait stable à Vannes. Il ne tarda pas à réunir à la couronne ducale celle du royaume de France après le décès de Louis XII, qui mourut le 1er janvier 1515.

» François Ier vint se montrer aux Bretons avec la reine Claude, leur princesse légitime, en 1518. Celle-ci mourut en 1524, le 20 juillet, laissant la propriété du duché à son fils aîné, dauphin

de France, et l'usufruit au roi son époux. Lors de la captivité de ce monarque, après la bataille de Pavie, les états de Bretagne s'empressèrent de fournir généreusement les sommes qu'ils purent donner pour aider à payer la rançon du roi.

» En 1532, les états assemblés à Vannes reconnurent solennellement le dauphin en qualité de duc de Bretagne. Ce prince fit son entrée à Rennes, fut couronné, et prit le nom de François III. Cette cérémonie consacra la réunion irrévocable de la province à la couronne, acte qui eut lieu par lettres patentes enregistrées le 8 décembre de la même année. Après la mort du dauphin François, en 1536, son frère Henri prit le titre de duc de Bretagne. Le roi de France expira lui-même le 31 mars 1547. Il poliça le duché, donna plusieurs ordonnances et règlemens très-utiles qui ont été en vigueur jusqu'à l'époque de la révolution.

» La Bretagne partagea le sort général du royaume pendant le règne de Henri II, mort le 10 juillet 1560, et sous celui de son fils François II, qui régna peu de tems; durant celui

de Charles IX, frère de ce dernier, elle fut agitée par les querelles de parti et les ambitions particulières; mais le protestantisme fit peu de progrès dans cette province. Henri III monta sur un trône ébranlé de toutes parts, et plus qu'à moitié envahi par les princes de la maison de Lorraine. Ces sujets rebelles, sous prétexte de défendre la pureté de la religion catholique, formèrent une ligue dont les ramifications s'étendirent dans tout le royaume, et qui était moins dirigée contre les calvinistes que contre la maison royale.

» La Bretagne aussi déclara, en 1585, la guerre aux religionnaires. Les états ordonnèrent qu'on les poursuivrait dans toute l'étendue de la province. Elle fut encore plus agitée après le meurtre des Guises, commandé par Henri III lors de la tenue des états-généraux du royaume dans la ville de Blois à la fin de 1588. Le duc de Mercœur, prince lorrain, frère de la reine de France et gouverneur de la Bretagne, crut, au milieu de la confusion universelle, avoir trouvé le moment favorable de faire revivre sur le duché les prétentions de la maison de Penthièvre,

recueillies par sa femme, Marie de Luxembourg; il leva l'étendard de la révolte, mit des garnisons dans les places principales du duché, et s'empara de Nantes, où il établit sa résidence. La mort de Henri III, assassiné à Saint-Cloud par Jacques Clément, le 1er août 1589, ne changea pas ses dispositions : il ne put toutefois empêcher le parlement de Bretagne de prêter serment de fidélité, le 12 octobre de la même année, à Henri IV, légitime héritier de la couronne. Le duc de Mercœur opposa à cette solennelle reconnaissance celle d'un fantôme de parlement qu'il avait créé. Il reçut avec vénération la coupable sentence d'excommunication lancée, sans droit aucun, contre le roi de France par le pape Grégoire IV, le 1er mars 1591. Le duc prolongea sa séditieuse résistance jusqu'en 1596; mais alors voyant la paix rétablie dans tout le royaume, il s'humilia, vint trouver Henri IV, obtint son pardon, et perdit le gouvernement de Bretagne, qui fut donné au duc de Vendôme.

» Le roi, en 1598, visita la province, et, selon son usage, conquit tous les cœurs. La vue

des campagnes ruinées par l'effet de la guerre civile lui inspira un profond chagrin. Il s'écria : *Où les pauvres Bretons prendront-ils l'argent qu'ils m'ont promis?*

» Nous passerons rapidement sur les époques qui suivirent ce voyage, sur celles du règne de Louis XIII, pendant lesquelles la Bretagne jouit du repos, ainsi que pendant celui de Louis XIV. La paix de la province ne fut troublée dans le cours du règne de ce prince que par des révoltes partielles, fruit malheureux de la misère des tems. Louis XV laissa pareillement la Bretagne en paix; à peine fut-elle émue par la descente des Anglais en 1755, expédition qui tourna à leur honte, sans rien fournir à la gloire du duc d'Aiguillon, gouverneur de la province à cette époque. Les côtes de la Bretagne furent les témoins du célèbre combat que se livrèrent à la hauteur d'Ouessant, en 1778, les flottes anglaise et française, et où celle-ci resta maîtresse du champ de bataille.

» On sait que la résistance des Bretons aux demandes inconsidérées des ministres de l'infortuné Louis XVI fit jaillir la première étincelle de la

révolution. Depuis ce tems, l'histoire de la Bretagne présente un immense intérêt, qu'elle doit principalement à la funeste guerre de la Vendée. Mais ce sont là de ces choses que vous savez mieux que moi sans doute, et dont vous ne manquerez pas d'instruire vos lecteurs à mesure que vous parcourerez les lieux qui furent le théâtre de ces calamités. »



N° III. — *Novembre* 1819.

ROUTE DE DOL A CANCALE, ET ENTRÉE A SAINT-MALO.

.....*Fortuna humanâ fingit artaque ut lubet.*
PLAUTE.

Le destin tourne comme il lui plaît les affaires de ce monde.

JE n'avais plus rien à voir ni à faire à Dol.

Les repas que je prenais dans mon auberge se ressentaient de la mauvaise humeur de mon hôte; sa femme était toujours plus distraite; le capitaine de carabiniers ne parlait point de partir; l'abbé n'avait plus rien à m'apprendre; toutes ces circonstances me décidèrent à effectuer ma retraite le jour suivant au lever du soleil.

Je parcourus les marais de Dol qui me parurent une conquête de l'homme sur l'Océan. On les a rendus fertiles par de larges fossés, par les canaux qu'on y a creusés, et par de nombreuses plantations; l'air a été assaini, et ces espaces,

jadis abandonnés, sont maintenant en plein rapport. On trouve dans ces marais une quantité immense d'arbres renversés et ensevelis sous quelques pieds de terre ; leur bois est mou tant qu'il est dérobé aux impressions de l'air extérieur ; mais à peine en a-t-il été frappé, qu'il devient compacte et acquiert une extrême dureté.

A quelque distance de Dol, sur la route de Rennes, on voit un monument gaulois ou celtique plus élevé que ceux qu'on rencontre assez fréquemment en Bretagne. C'est une immense pierre pyramidale qui s'élève d'environ quarante pieds au dessus du sol, et qui peut avoir trente pieds de circuit à sa base. On prétend que des curieux ont fait creuser à plus de six toises de profondeur dans la terre, sans être parvenus à découvrir la base de cet obélisque. Le nom de *Champ dolent*, que porte la place où elle s'élève, est encore un sujet de dispute dans lequel je me garderai bien de prendre parti.

Sur les bords de la mer, on voit les restes du château *Richers*, qui fut une des propriétés du connétable Duguesclin. Ce fort, dont il reste à peine quelques ruines, me rappela aussitôt le souvenir de ce *garçon mal élevé*, comme le nommait

sa mère, qui devint presque tout à coup le plus grand homme de guerre que la France eût encore produit. Il se déclara l'ennemi juré des Anglais, et eut l'honneur de parvenir à les chasser entièrement du royaume. Je me plaisais, sur les ruines du fort qu'il avait habité, à me le représenter, dans son jeune âge, *toujours battant ou battu, les mains et le visage déchiré*, préludant par les démêlés avec les petits garçons, aux grands combats qui ont rendu sa vie immortelle. Il naquit, en 1314, au château de la Motte-Broon. Son éducation fut négligée, comme l'était en général celle des gentilshommes de cette époque. On remarque aujourd'hui qu'il ne savait ni lire ni écrire; alors personne ne s'en étonnait. Il n'était pas beau; aussi avait-il coutume de dire: « Je me résigne à ne pas plaire aux dames, pourvu que je me rende redoutable aux ennemis de la France. » A dix-sept ans, il remporta le prix d'un tournoi à Rennes, monté sur un cheval et couvert d'armes d'emprunt. Son père, qui ne le reconnaissait pas, partit pour l'attaquer. Le jeune héros éleva le fer de sa lance, témoignant par son geste son refus de lutter. Quelle fut la joie de l'auteur de ses jours lors-

que les hérauts proclamèrent le nom du jeune homme.

Le reste de sa vie fut une longue suite d'exploits : j'aurai plus d'une autre occasion de parler de Duguesclin dont le nom est encore ici dans toutes les bouches, et qui porta la gloire de son épée et de ses vertus au delà des Pyrénées.

De la plate-forme du château Richers on jouit d'une vue admirable. L'Océan, la baie de Cancale, le mont Saint-Michel, la côte de Normandie, les fertiles marais de Dol, forment les diverses parties de ce superbe tableau. C'est au lieu où je m'étais arrêté que commence la digue dite de Dol. Elle a été construite par les soins du commerce de Saint-Malo; elle fut destinée à protéger le pays contre les invasions des flots qui ont accumulé contre elle des dunes qui seront bientôt les meilleurs remparts à opposer à la turbulence des vagues. On remarque sur la digue deux beaux ponts; l'un s'appelle le pont de *Blancessai*, l'autre porte le nom d'*Angoulême*. Ce dernier fut achevé en 1817. L'habile ingénieur qui les a construits a placé sous ces ponts des portes qui s'ouvrent ou se ferment avec un admirable artifice par le seul effet des eaux. La ma-

rée, en arrivant, les pousse l'une contre l'autre, et par conséquent s'interdit la facilité de les franchir, tandis que, lorsqu'elle s'est retirée, la pression des eaux douces, les écartant en sens contraire, suffit pour les ouvrir. Je regrette de n'avoir pas appris le nom de l'auteur de cette invention si simple et si utile.

Cancale, vers laquelle je dirigeais ma course, est située sur une hauteur. A ses pieds est un village nommé *la Hoalle*, qui paraît faire partie de la ville même, puisqu'il lui sert de port. Les pêcheurs l'habitent en grand nombre. Cette position est délicieuse. Au milieu des eaux on découvre le fort des *Romains*, destiné à protéger la côte.

Cancale n'a rien de propre à fixer long-tems la curiosité. Après qu'on a mangé les huîtres excellentes qui naissent sur les rochers de ses côtes, après qu'on a vu son église bâtie par saint Mehan, jeté un coup d'œil sur son pont, et écouté le récit de la descente des Bretons au dixième siècle, et celle des Anglais en 1758; après avoir également écouté le récit de la prise du vaisseau l'*Océan*, commandé par le comte de Grasse et construit par un charpentier canca-

lais, on n'a rien de mieux à faire que de continuer sa route. Le modèle de ce navire est suspendu à la voûte de l'église paroissiale. Le bon curé du lieu me le montra avec un patriotisme bien rare parmi ceux de sa robe, qui, ayant par le fait deux patries, ne peuvent s'intéresser bien vivement ni à l'une ni à l'autre.

Sur les deux côtés du chemin qui conduit à Saint-Malo, comme aussi sur ceux que j'avais parcourus depuis mon départ de Dol, je vis une grande quantité de châteaux entretenus avec soin, et de jolies maisons de campagne élégamment bâties. On me fit remarquer à la droite une ancienne habitation des Templiers, appelée encore *le Temple* ou *la Merveille.* Ce nom lui fut sans doute donné à cause de la somptuosité de l'édifice, dont les ruines attestent encore la magnificence primitive. Ces chevaliers oublièrent bientôt, dit-on, leur triple vœu de pauvreté, de chasteté et d'obéissance : devaient-ils pour cela périr du supplice horrible qui flétrira dans la dernière postérité la mémoire du roi de France qui l'ordonna et du pape qui le permit? Aujourd'hui *la Merveille* ne présente plus que des débris; on y voit quelques tours à demi renversées; plusieurs

parties de l'abbaye subsistent encore ; des arbres d'une grosseur colossale s'élèvent sur ce qui était autrefois le parc ; sous leur ombre furent agitées les plus hautes questions d'ambition et de politique ; maintenant ces bois n'entendent plus que les soupirs de l'amour ou le son monotone du flageolet, avec lequel le pâtre charme l'ennui de sa longue journée.

A une lieue de *la Merveille*, on me conduisit dans un château (*la Fosse-Lugaut*) célèbre dans les fastes de l'histoire moderne. Il appartenait, avant la révolution, au père du jeune Desille qui, dans la ville de Nanci, paya de sa vie son admirable dévouement. Ce fut là que s'ourdit la conspiration de la Rouarie, lorsqu'il voulut défendre la cause de la monarchie contre celle de la république. On déposa, après la mort de cet intrépide Breton, les papiers utiles à son entreprise dans un bocal de verre qui fut enterré dans un coin du jardin. Des dénonciateurs firent connaître le lieu. Les autorités s'emparèrent de ces documens ; mais ils n'en tirèrent pas le parti qu'ils en espéraient. La Vendée ne se souleva pas moins, et la guerre civile n'éclata qu'avec plus de fureur.

En approchant de *Châteauneuf*, je remarque une magnifique habitation, et j'apprends qu'elle appartient à M. le comte de la Vieuville, ancien seigneur du lieu, ancien préfet, ancien chambellan de Napoléon, et maintenant membre de la chambre des députés. Le paysan que je questionne, tout en m'assurant que M. de la Vieuville n'a conservé aucune forme féodale, qu'il est aimé et estimé de ses voisins, ajouta qu'il cultive en grand le tournesol, dans un très-beau parc, au milieu duquel son château est situé. De la part d'un homme de la ville, j'aurais pu voir quelque malignité dans cette dernière remarque.

J'ai laissé sur ma droite, en montant la côte, le fort de Châteauneuf, situé à l'extrémité sud de l'isthme, appelé *le Clos-Poullet*. Ce point de vue charmant développe à mes yeux une riche campagne parsemée de maisons de plaisance, et je découvre, par échappée, la belle rivière de Rance. Toute la route de là à Saint-Servan est d'un effet magique.

Le chemin passe non loin de Saint-Télier, demeure de M. Magon, frère du brave amiral, tué à Trafalgar. On aperçoit d'une hauteur, à quelques pas de la route, un château qui domine

la rivière et couronne ses bords. Cette superbe habitation appartient à M. Lefer de Bonabru, chef d'une des branches de cette nombreuse famille Lefer, l'une des premières du pays.

Je ne suis plus qu'à une lieue de Saint-Malo; je traverse Saint-Jouan, un des plus jolis village de France, où je suis frappé de la beauté du sang, de l'air d'aisance et de propreté qui règnent dans la moindre chaumière.

La culture du tabac, jointe à la fertilité naturelle du sol, en augmente la richesse : tout est animé sur cette route; la gaîté, la santé, suites naturelles du travail et de l'industrie, brillent ici de toutes parts : l'air vif que l'on commence à sentir annonce l'approche d'un port de mer.

Une des plus agréables surprises que j'aie éprouvée de ma vie m'attendait au sortir de Saint-Jouan; M. E. B., que j'avais rencontré plusieurs fois à Paris dans la société de Mme de Lorys, arrêta en riant ma chaise de poste, vint s'y asseoir près de moi, et, avant de répondre à mes questions, donna l'ordre au postillon de nous conduire à *la Brillantais* : ce nom, en me rappelant celui de M. Perrier d'Hauterive,

créole, et jadis habitant de l'île de Bourbon, m'expliqua suffisamment l'intention de mon aimable conducteur.

Après vingt minutes d'une marche assez lente dans un chemin de traverse de l'aspect le plus varié, nous arrivâmes à la Brillantais sur les bords de la Rance; il faudrait épuiser toutes les hyperboles de nos romantiques pour donner une idée de ce délicieux séjour.

M. d'Hauterive, propriétaire de cette maison, est venu en France il y a quatorze ans, amenant avec lui une belle et nombreuse famille : dans un espace de quelques années, il a perdu trois filles charmantes, toutes trois mères de famille; une seule lui reste (c'est la femme du contre-amiral Bouvet), et elle est aveugle. Par un dernier coup du sort, ce père infortuné a récemment perdu son fils aîné à l'âge de trente-quatre ans; peu d'hommes laissent après eux de plus vifs et de plus justes regrets.

Combien j'ai été sensible à l'accueil plein de bonté que m'a fait cet homme respectable, que je revoyais après une séparation de plus de quarante années! Nous nous sommes assis devant la maison, dans une galerie ouverte en forme

de varangue, et je me suis cru un moment transporté aux Indes orientales.

Une heure de jour nous restait encore; nous l'avons employée à visiter cette belle campagne. La Brillantais forme une pointe avancée à la distance d'un quart de lieue de la tour de Solidor. Dans ce riant séjour, des allées couvertes sont ménagées de manière à offrir en perspective, et comme encadrés, des points de vue d'un effet magique; on aperçoit tour à tour le port, la rade, Saint-Servan, Saint-Malo, la mer, et des vaisseaux se dirigeant vers différens points. De dessus l'esplanade appelée *le Balcon*, on découvre sur la rive opposée l'habitation du *Mont-Marin* et la jolie campagne de *Carnaval*, qui appartient au célèbre M. Godfroy. Cette admirable position domine toute la contrée.

Je suis parti le lendemain matin pour Saint-Malo, et j'ai été me loger à l'hôtel du Commerce.

Sous Louis XIV, les Malouins firent un prêt de 14 millions à l'état. Ils bâtirent, avec leurs propres fonds, les fortifications et les remparts qui forment l'enceinte de la ville, dans les années 1708, 1714 et 1721. Pour entreprendre

d'aussi vastes travaux, ils avaient les produits de leurs voyages au Mexique et au Pérou, contrées qu'ils ont été les premiers à explorer. Les résultats qu'ils ont obtenus ont fondé les principales fortunes de Saint-Malo. Ses armateurs expédient pour l'Inde et pour les colonies; mais les opérations principales sont dirigées vers la pêche de la morue à Terre-Neuve, et aux îles de Saint-Pierre et de Miquelon. Les deux villes de Saint-Malo et Saint-Servan expédient à cette pêche, chaque année, de soixante-quinze à quatre-vingts bâtimens de toutes grandeurs, lesquels sont montés par plusieurs milliers de jeunes marins, qui, exercés aux fatigues et aux habitudes de la mer, offrent successivement à la marine de l'état des matelots dont les capitaines de tous les ports savent apprécier le mérite. Saint-Malo faisait avec l'Espagne un commerce immense par ses envois annuels de toiles de Bretagne. Mais la révolution a détruit cette branche de commerce, et il est à craindre qu'elle ne puisse se relever.

Le Malouin est d'un caractère sérieux, austère, rangé, économe; la jeunesse de Saint-Malo, brave jusqu'à la témérité, aime les entreprises

hardies et aventureuses. Les corsaires de cette ville qui ont pris Rio-Janeiro sous le commandement de Duguay-Trouin, ont, dans tous les tems, désolé le commerce anglais : avant et depuis ce grand homme, l'Angleterre avait raison de redouter les armemens de Saint-Malo, qui ont, à toutes les époques et sur toutes les mers, soutenu dignement l'honneur du pavillon français.

Le Malouin aime peu à sortir de sa presqu'île, si ce n'est pour aller passer la belle saison à sa maison de campagne, qui est ordinairement située à une ou deux lieues dans les environs. Ces campagnes, pour la plupart très-petites, pourraient être comparées, à quelques égards, aux bastides qui environnent Marseille.

Ce qui compose la première classe de la ville est divisé en plusieurs sociétés, dont les nuances sont remarquables, surtout depuis la restauration. La noblesse *se dit elle-même* la première société, comme si, dans une ville maritime, la première notabilité n'était pas, par le fait, les principaux armateurs. Une autre société, qui *se dit* aussi la première, est celle des gens en place : ceux-ci, à quelques exceptions près, ne se voient

qu'entre eux. Les négocians sont les seuls à ne point donner de rang à leur société. Il est bon d'observer que la plupart des nobles de Saint-Malo sont d'anciennes maisons de commerce, dont plusieurs s'honorent encore d'être négocians. En général, leurs parchemins ne sont pas vermoulus.

Une grande probité et beaucoup d'exactitude et de sévérité dans les affaires commerciales de ce pays distinguent les négocians ; on y voit très-peu de faillite, et l'on ne pourrait pas y citer une seule banqueroute frauduleuse.

M. Blaise, doyen des négocians, venait de recevoir la croix de la Légion-d'Honneur. Il était artisan de sa grande fortune ; il est mort quelques mois après à l'âge de quatre-vingt-neuf ans. Il laisse une famille respectable et un nom commercial, qui, à lui seul, est un bel héritage.

M. R. Surcouf, armateur. Ce célèbre capitaine a trouvé la gloire sur le chemin de la fortune ; toutes les relations maritimes, toutes les biographies parlent de ses hauts faits dans l'Inde, et n'en parlent peut-être pas assez. Enlever des vaisseaux de la compagnie anglaise avec un frêle corsaire, renouveler plusieurs fois ces actes

étonnans, sont des faits qui prennent un rang distingué dans l'histoire de notre marine.

M. Godfroy, armateur, tient un rang distingué dans le commerce de Saint-Malo. Il remplit depuis vingt-cinq ans des fonctions publiques et gratuites. Il est aujourd'hui premier juge au tribunal de commerce, vice-président de la chambre de commerce, et vice-président de la commission de santé. Ses principes sont libéraux. La sûreté et la modération de ses opinions étaient tellement appréciées, que ses nombreux amis l'ayant porté à la députation, en mai 1815, tous les partis applaudirent à ce choix. Dans cette chambre, celle des cent jours, M. Godfroy remplit tous ses devoirs dans le sens du mandat qu'il avait accepté. Littérateur éclairé, avec un goût passionné pour les beaux-arts, il sait charmer les instans qu'il peut dérober à des occupations plus sérieuses.

Les maisons Gautier jeune, Dupêcher, la Vieuville, Dupuisfromy, Kerloguen et un grand nombre d'autres, honorent le commerce de la ville par leur caractère et la régularité de leurs opérations. Entre elles on distingue la maison Fontan qui, en armant, par ses seuls moyens,

de trente à quarante bâtimens, répand autour d'elle un mouvement industriel qui assure l'existence d'un très-grand nombre de familles. M. Thomas, négociant riche et distingué, a été long-tems maire de Saint-Malo. Son administration sage et régulière a laissé les souvenirs les plus honorables.

M. D. Bizier, maire actuel, par son administration juste et douce, a mérité la confiance des habitans, quelle que soit la nuance de leurs opinions.

M. Garnier Dufougerais est le député de la ville depuis 1815. Après avoir long-tems siégé à l'extrême droite, il est descendu au centre avec ses amis composant le ministère actuel. La ville et beaucoup de particuliers lui ont des obligations.

Le contre-amiral Magon, officier de marine d'une réputation brillante, est mort glorieusement à Trafalgar.

Le contre-amiral en retraite P. Bouvet, né à Bourbon, habite Saint-Servan depuis son enfance, et, après une absence qui a duré presque toute la guerre, il s'y repose maintenant de ses glorieux travaux. Le capitaine de vaisseau

P. Bouvet, père du précédent, qui se distingua d'une manière si brillante au combat de *la Belle-Poule*, en 1778, et dans les campagnes de Suffren, est aussi de cette dernière ville.

M. Malo Le Nouvel, capitaine des vaisseaux du commerce, a été trop tôt enlevé à sa famille et à ses amis. Chargé de la direction d'un transport, conduisant cent soixante hommes de l'Ile-de-France à Nantes, les passagers se révoltent, les vivres sont dispersés, toute autorité est méconnue; il y a certitude que tout périra de faim si le désordre continue. Le capitaine Le Nouvel prend ses armes; il avance seul au milieu des furieux qui veulent se perdre, donne la mort au plus mutin; ses complices restent interdits, et cent cinquante-neuf malheureux sont sauvés. En 1811, commandant le corsaire *l'Amélie*, il est approché par une frégate anglaise. Elle expédie sept péniches armées de cent vingt-cinq hommes d'élite. Le corsaire est entouré et n'a qu'un faible équipage à opposer à l'attaque. Le courage du capitaine Le Nouvel et son exemple électrisent ses braves marins; deux péniches sont coulées, soixante Anglais sont tués ou blessés, et le corsaire reste victorieux; mais l'intrépide

capitaine avait reçu un coup de feu au travers du corps. Il est mort dix-huit mois après des suites de cette blessure.

M. Dubois du Mont-Marin était né à Saint-Servan. Le port qu'il a formé sur la rivière de Rance était une œuvre colossale pour un particulier. Il fut le créateur de sa grande fortune. Entreprenant et obligeant par caractère, il créa ce port du Mont-Marin, non-seulement pour ses nombreux armemens, mais encore pour répandre la prospérité autour de lui. Quinze cents ouvriers étaient employés, logés et nourris par lui ; sa mémoire est bénie et honorée dans le pays qu'il habitait, et c'est toujours en pleurant que les enfans rappellent les bienfaits dont il a comblé leurs pères.

La ville de Saint-Servan, voisine très-rapprochée de Saint-Malo, anciennement faubourg de cette dernière, a toujours conservé, quoi qu'en disent ses habitans, une certaine dépendance de la métropole, même à part celle qui existe de fait, puisque les autorités, les tribunaux, les administrations (hormis le chef maritime et ses bureaux), sont à Saint-Malo.

Dans la manière d'exister, dans les habitudes

de la vie, les *Servanais* se surprennent à chaque instant, et ceci avec un certain dépit, donnant à Saint-Malo toute la supériorité qu'il a sur son ancien faubourg, supériorité toute naturelle par le nombre et l'importance des fortunes, par le nom de ces anciennes maisons, qui ont, en quelque sorte, conservé leur clientelle par tradition. Un habitant de Saint-Servan qui s'observe ne donne point le nom de *bourg* à son église devant un Malouin. C'est pourtant la désignation que l'incommode et impérieux usage a conservée au quartier de l'église paroissiale. Dans la manière d'exister, dans les réunions de société, dans les cérémonies religieuses et civiles, il y a toujours à Saint-Servan quelque chose qui rappelle le faubourg. De là aussi plus d'urbanité envers les étrangers, plus de cette simplicité dans les mœurs, plus de *laisser aller*, moins de cette cérémonie gênante dont la dignité malouine a continué de s'affubler, malgré la *circulation de la pièce de monnaie*, qui s'est effacée moins à Saint-Malo que partout ailleurs. Les sociétés de Saint-Servan se voient toutes entre elles. La ville, à peu près aussi peuplée que celle de Saint-Malo, étant beaucoup plus étendue, le seul éloignement

des quartiers a fait la séparation des sociétés, qui, dans certaines circonstances, se voient et se rassemblent toutes avec plaisir. Quelques légères nuances d'opinions s'y remarquent à peine. Le peu de noblesse qu'on y voit ne fait point bande à part, et a aussi moins de prétentions que partout ailleurs.

Une partie assez notable de la population se compose de Canadiens, de Français des îles de Saint-Pierre et de Miquelon; habiles marins, corsaires intrépides, bien loin d'être à charge au pays, ils contribuent à sa prospérité; leur franchise et leur loyauté ne peuvent être égalées que par leur passion pour le plaisir du moment et leur indifférence pour le lendemain.

Depuis la paix, le séjour d'un grand nombre d'Anglais à Saint-Servan, où ils se plaisent beaucoup plus qu'à Saint-Malo, a singulièrement contribué à vivifier et à embellir la première de ces deux villes.

M. Guibert, principal négociant de Saint-Servan et maire de la ville, vient de mourir vers la fin de l'année dernière; il a emporté tous les regrets des habitans. Il faisait beaucoup de bien, et les malheureux ont perdu en lui un

soutien. Le conseil de la ville a rendu hommage à sa mémoire en votant un monument pour décorer son tombeau aux frais de la ville. Sa nombreuse famille jouit d'une grande considération dans ce pays ; son fils a été nommé maire, et cette survivance a été acceptée avec plaisir.

M. Lissillour, capitaine de vaisseau en retraite, est premier adjoint de Saint-Servan. Cet homme, d'un mérite distingué, après d'honorables services dans la marine, continue encore d'être utile à son pays en se chargeant du détail d'une administration gratuite.

Chacune des deux villes possède un collége. Ces deux établissemens jouissaient naguère d'une réputation bien méritée ; alors ils étaient dirigés, celui de Saint-Malo, par M. Quéray, *laïc* et père de famille (qui vient d'être nommé professeur de mathématiques transcendantes à Montpellier), et celui de Saint-Servan par M. Raffray, homme d'un mérite distingué, également *laïc* et père de famille. Ce dernier est mort il y a deux ans. Tous deux ont été remplacés par des *ecclésiastiques.* L'influence de Mont-Rouge se fait sentir jusqu'ici. Ces deux colléges tombent chaque jour, et, s'ils n'étaient soutenus aux frais de leur ville

respective, on pourrait craindre qu'avant deux ans on ne fût obligé d'en fermer les portes. Tout a été dit sur ce système envahissant qui met désormais l'éducation de la jeunesse entre les mains des prêtres. Les colléges de Saint-Servan et de Saint-Malo, qui, par l'air qu'on respire en ce pays, étaient deux établissemens d'une importance notable pour le département, sont devenus à peu près nuls, dirigés par des hommes qui ne sont plus de ce siècle.....



N° IV. — *Novembre* 1819.

DUGUAY-TROUIN

ET L'ABBÉ TRUBLET.

Il n'y a de grands hommes que ceux qui sont universellement reconnus pour tels.

Il est des hommes que l'on cesse de décrier par lassitude.

M.

Saint-Malo, malgré son amour presque exclusif pour le commerce, a produit des hommes remarquables en plusieurs genres : les sciences, la littérature, et surtout la marine, en réclament plusieurs.

Le plus ancien, dans cette dernière partie, est Jacques Cartier, navigateur célèbre qui, en 1554, découvrit le Canada : il visita les côtes et l'intérieur de ce pays, qu'il décrivit exactement ; il donna, il est vrai, dans les rêveries d'une crédulité excessive, mais il répara, par

son courage et ses entreprises, le tort que pouvait lui faire son ignorance. On doit à Beauchêne-Bouin la connaissance du canal de Horn pour pénétrer dans la mer du Sud.

DUGUAY-TROUIN, que Voltaire, avec tant de raison, qualifie d'*homme unique en son genre*, naquit à Saint-Malo, le 10 juin 1673, d'un père riche et négociant. A dix-huit ans, le jeune héros, commandant un navire qui appartenait à sa famille, s'empara, sur la côte d'Irlande, d'un château défendu par une force militaire assez considérable, et brûla deux vaisseaux. Après plusieurs succès, la fortune trahit sa bravoure; il tomba dans les fers de l'Angleterre, et l'amour le délivra : il sut plaire à une jeune Ecossaise qui brisa ses fers, et rendit un héros à la France. Dugay-Trouin continua le cours de ses victoires, devint la terreur des puissances ennemies, et mourut à Paris le 27 septembre 1736, laissant une mémoire immortelle, et son noble exemple à suivre par ceux qui ont embrassé la même carrière.

Louis XIV, dont le plus grand mérite fut de savoir apprécier les grands hommes qui semblaient s'être donné rendez-vous sous son règne,

faisait un cas particulier du marin breton. Un jour que celui-ci lui racontait un combat où il se trouvait sur un vaisseau nommé *la Gloire* : « *J'ordonnai*, dit-il, *à la Gloire de me suivre.* — *Et elle vous fut fidèle*, reprit le monarque avec grâce. Dugay-Trouin ne portait pas dans la société la vivacité d'un esprit frivole ; il était mélancolique, parlait peu, et ne pouvait souffrir les futilités qui amusent le monde. Souvent, après lui avoir parlé long-tems, on s'apercevait qu'il n'avait ni écouté, ni entendu ; mais à l'heure du combat ce n'était plus le même homme ; son regard étincelait, toute sa personne prenait une expression admirable, et sa prudence habile paraissait alors de la témérité : il était généreux comme presque tous les héros. On l'a vu refusant une pension nouvelle que le gouvernement voulait lui accorder, et demandant qu'elle fût distribuée aux officiers qui avaient servi sous ses ordres.

Dans la guerre de 1744, plusieurs Malouins se distinguèrent par des actions d'éclat ; on désigne dans ce nombre Mathieu Loison de la Rondinière, Pierre Guyomarck, etc. Nous citerons encore Yves-Marie Roche, capitaine de vaisseau, infatigable dans le combat, hardi dans

les entreprises et prudent dans l'exécution ; il sauva l'Ile-de-France de la famine, et ne fut pas récompensé des actes héroïques qu'il multiplia dans l'intérêt de la patrie : c'est qu'alors, comme aujourd'hui, on accordait aux portiers des ministères ce qu'on refusait au mérite qui ne savait pas intriguer. Chenard de la Giraudière, compagnon de Bougainville, dans son voyage autour du monde ; Jacques-Pierre Meslé de Grand-Clos, négociant et armateur ; MM. de Laville, Brun, Landais, de Clos Guyet, Sebire et Bouvet, les deux derniers, officiers sur la frégate *la Belle-Poule*, commandée par M. de la Clochetterie, termineront cette liste.

Celle des gens de lettres est également remarquable. Je ne parlerai pas du père Daniel, religieux de l'ordre des carmes, qui a écrit sur le mystère de la Trinité un gros livre que je n'ai pas lu ; mais je dirai un mot de la Bigorre Julien Offray de La Mettrie, né à Saint-Malo, le 25 décembre 1709, et mort à Berlin d'indigestion, en 1731. Il avait étudié la médecine en Hollande, et, après l'avoir professée longtems avec succès, il finit par ne plus y croire lui-même. Heureux s'il eût borné là son incrédu-

lité ; mais il la porta sur de plus graves objets qui lui firent de nombreux ennemis, et soulevèrent contre sa personne tous ceux qui ont quelque peine à voir dans l'homme une brute un peu mieux organisée que celles qui marchent, volent, nagent ou rampent avec nous sur la terre. La Mettrie débuta par écrire l'*histoire de l'Ame*, c'est-à-dire par essayer de prouver que l'ame n'existe pas. Cet ouvrage et la *politique des médecins*, contre lequel toute la faculté se souleva, le contraignirent à sortir de France et à se réfugier à Leyde. C'est là qu'en 1748 il mit au jour son *Homme machine*, production désordonnée, où le matérialisme était professé avec tant d'impudence, qu'il anima contre lui toutes les communions chrétiennes qui peuplent la Hollande ; elles étaient au moment de faire un mauvais parti à l'extravagant La Mettrie, qui, pour éviter le bûcher ou tout au moins la réclusion perpétuelle, se sauva en Prusse auprès de Frédéric-le-Grand. Ce roi, qui ne cherchait dans les hommes que de l'esprit ou des connaissances utiles, sans s'inquiéter de leurs opinions religieuses, accueillit La Mettrie et en fit son médecin. Sa conversation enjouée charmait le

prince, qui n'en jouit pas long-tems, car La Mettrie mourut trois ans après son arrivée à Berlin. On assure qu'à ses derniers momens, désabusé de ses erreurs, il essaya d'apaiser la céleste justice en faveur de son ame, dont alors seulement il reconnut l'existence.

La Mettrie rencontra à Berlin un savant plus digne que lui de la réputation dont il jouissait dans cette ville, c'était Pierre-Louis Moreau de Maupertuis, géomètre célèbre, né à Saint-Malo le 17 juin 1688, d'une famille noble. Il suivit d'abord la carrière des armes, parvint au grade de capitaine; mais, entraîné par l'amour des sciences, il donna sa démission, se livra à l'étude avec tant de succès, qu'il fut reçu membre de l'académie des sciences de Paris en 1723; sa réputation le fit choisir, en 1736, pour être à la tête des académiciens envoyés par Louis XV, pour aller déterminer dans le nord la figure de la terre. Ce voyage, exécuté au milieu des plus grands périls, fut couronné d'un plein succès, et Maupertuis put, avec juste raison, s'attribuer une bonne part dans la réussite de cette entreprise, qui fut terminée dans un an, et que toute l'Europe savante admira.

La renommée, qui en fut la récompense pour Maupertuis, engagea Frédéric II à nommer ce savant Malouin président de l'académie qu'il venait de fonder à Berlin. Cet établissement, dans lequel étaient réunies les diverses branches des sciences et de la littérature, a servi de modèle à la formation de l'institut français. Ici se termina le bonheur qui jusqu'alors avait accompagné Maupertuis. Une trop haute opinion de son propre mérite ne lui permit pas de rendre justice à celui des autres : il ne pouvait supporter une gloire qui n'était point la sienne. Il porta, dans ses fonctions de président de l'académie, un esprit de despotisme, des formes tyranniques, et toujours détestées dans la république des lettres. Jaloux à l'excès de Voltaire, dont il avait d'abord été l'ami, il provoqua la colère du géant de la littérature et de la philosophie : dès ce moment Maupertuis fut perdu.

Il quitta Berlin en 1756, vint en France, et, en 1759, mourut à Bâle, où il s'était rendu pour voir les frères Bernouilli. L'académie française, comme celle des sciences, lui avait également ouvert ses portes. Il a composé plusieurs ouvrages, parmi lesquels ceux qui ont pour objet

les sciences mathématiques sont les plus estimés.

Duport Dutertre, auteur de *la France littéraire*, d'un *Abrégé de l'histoire d'Angleterre*, et de plusieurs autres ouvrages, était né à Saint-Servan.

Nous savons tous par cœur les vers du *pauvre Diable* sur l'abbé Trublet,

Qui compilait, compilait, compilait.

Cet abbé, si tristement célèbre, était né à Saint-Malo en 1697; il compta parmi les membres de l'académie française et parmi ceux de l'académie de Berlin: archidiacre et chanoine du chapitre de Saint-Malo, il fut l'ami de Lamotte Houdart et de Fontenelle; Mme Geoffrin disait de lui: « C'est un sot frotté d'esprit. » Il publia quelques ouvrages, aujourd'hui tout-à-fait oubliés, et dut à ses querelles avec Voltaire une espèce d'immortalité dont il jouit encore.

Le célèbre La Chalotais n'est pas né dans les murs de Saint-Malo; mais cette victime du plus odieux despotisme ministériel fut enfermé dans les prisons du château de cette ville, et je ne veux point perdre l'occasion de rendre hommage à la mémoire de ce courageux magistrat breton,

qui s'immortalisa dans l'affaire de l'expulsion des jésuites. Son *Compte rendu de* leurs *institutions* (deux volumes in-12, 1762) sera long tems cité pour la force, l'énergie du style, la profondeur des vues, la clarté du raisonnement et l'art avec lequel il présenta tout ce qu'avaient de dangereux pour l'état les règles de cette odieuse compagnie. La Chalotais contribua beaucoup à son expulsion du royaume, aussi ne le lui pardonna-t-elle jamais. Ce furent les jésuites qui, du fond de leur exil, le poursuivirent au nom du duc d'Aiguillon.

Ce seigneur, gouverneur de la province de Bretagne, avait tenté de détruire, pour obéir aux ordres de la cour, quelques-uns des priviléges dont étaient si fiers les modernes Armoricains. La Chalotais s'opposa avec véhémence et fermeté aux empiétemens du pouvoir; le duc le rencontra partout où il voulait se montrer oppresseur, et cette généreuse résistance l'indigna; un nouveau sentiment de haine vint achever d'aigrir son ame. Lors de la descente des Anglais à Saint-Cast, le duc d'Aiguillon ne s'était pas signalé par sa bravoure; on parlait même d'un moulin dans lequel il s'était prudemment réfugié; un de ces flatteurs subal-

ternes qu'on trouve partout, même en Bretagne, s'avisa de dire que le gouverneur, en cette circonstance, s'était couvert de gloire. — *Non*, répliqua vivement le procureur-général, *mais de farine*. Cette sanglante répartie ne fut pas perdue. Des gens qui avaient leur cour à faire la rapportèrent à celui qu'elle offensait; d'Aiguillon jura de se venger. Il peignit à Louis XV La Chalotais ainsi que le président de Caradenc, fils de ce dernier, comme deux factieux qu'il fallait punir : l'ordre vint de les arrêter. Comme la magistrature eût répugné à sanctionner, par un jugement solennel, une injustice aussi éclatante, le soin de juger, c'est-à-dire de condamner le procureur-général du parlement de Bretagne, fut confié à une commission présidée par M. de Calonne : l'arrêt qui survint fut un arrêt de mort; Louis XV, écho de Mme Dubarry, en commanda l'exécution; mais le duc de Choiseul, ce grand ministre, tant calomnié par les enfans d'Ignace, parvint à dessiller les yeux du monarque, et lui arracha un contre-ordre qui fut remis à un courrier assez heureux pour devancer le porteur de la signature fatale. *

* On trouvera des détails inconnus et véridiques sur

La Chalotais avait été transféré au château de Saint-Malo ; de la chambre qu'il occupait, il entendait le bruit que faisaient les ouvriers chargés de dresser l'échafaud sur lequel il devait périr. Cette circonstance n'ébranla point son courage ; durant sa captivité, privé de tous les moyens d'écrire, il suppléa, par un mélange d'eau, de suie, de vinaigre et de sucre à l'encre qui lui manquait ; remplaça le papier dont il avait besoin, par des enveloppes de chocolat ; un cure-dent enfin lui tint lieu de plume ; il se servit de ces matériaux pour écrire ses Mémoires, sous le titre d'*Exposé justificatif de ma conduite ;* ouvrage étincelant de toutes les beautés de l'éloquence, et qui fit dire à Voltaire, juge suprême en tout ce qui tient au sentiment du beau : « *Malheur à toute ame sensible qui ne sent pas le frémissement de la fièvre en le lisant..... Son cure-dent grave pour l'immortalité.* » La Chalotais fut exilé à Saintes ; Louis XVI lui rendit sa place, lui donna le titre de marquis et 100,000 fr. de dédommagement.

Je n'ai d'opinion bien arrêtée que sur les morts ;

la délivrance de ce citoyen, dans le tome 3e du roman des *Beaumanoir*, ou *la Tour d'Elven*, par M. Kératry.

aussi n'ai-je pas la prétention de porter sur l'auteur du *Génie du christianisme* un jugement définitif; cette renommée est encore en fusion, si j'ose parler ainsi; et la postérité, dont je ne veux pas me rendre l'interprête, prononcera sur le mérite de la statue en métal de Corinthe, que ses amis et ses ennemis travaillent à lui élever.

Il est un point, cependant, sur lequel les uns et les autres se réuniront : sans doute à ne juger M. de Châteaubriand que sur ses productions purement littéraires, on pourra lui reprocher d'avoir fondé, par la séduction d'un talent où dominent l'imagination et le paradoxe, cette école déplorable d'emphase et de galimathias germanique, qui compte aujourd'hui tant d'élèves; mais en même tems on sera forcé de reconnaître que ses ouvrages politiques ne se distinguent pas moins par la justesse de la pensée, par la force du raisonnement, que par la correction et la clarté du style.

N° V. — *Novembre* 1819.

UN ARMATEUR
DE SAINT-MALO.

Luctantem icariis fluctibus Africum
Mercator metuens, otium et oppidi
Laudat rura sui; mox reficit rates
Quassas......

Hor., liv. I, od. 1.

Le commerçant, effrayé du combat que se livrent les vents et les flots, regrette ses champs et sa paisible demeure; mais le calme renaît, il répare son navire et se remet en mer.

Le lendemain j'allai faire ma visite à un négociant de Saint-Malo auquel j'étais recommandé. En cherchant à me frayer un chemin jusqu'à l'appartement du maître, à travers un magasin immense encombré de caisses et de ballots de marchandises, je remarquais avec surprise le bizarre assemblage de tant d'objets divers : ici des armes de guerre, là des piles de livres, des cartons de modes, des cotons du Levant, des sucres des îles, des bois de teinture, des caisses

d'indigo, des balles de café, etc., je vis venir à moi un petit homme gros et rond, à la mine joviale, à l'œil vif et pénétrant; il avait pour robe de chambre une veste bleue, tachée de goudron; sa tête chauve était nue, et l'on voyait que depuis longues années elle avait appris à braver l'inclémence des airs, c'était M. L***. Il me demanda d'un ton poli, mais avec une voix accoutumée au commandement, qui j'étais, et en quoi il pouvait m'être utile. Je me fis connaître en lui remettant la lettre de recommandation dont j'étais porteur; après l'avoir lue et sans autre cérémonie, M. L*** me prenant par la main, me conduisit dans une salle basse où le couvert était mis. Un domestique nègre, en me voyant entrer avec son maître, ne se fit pas dire de placer un second couvert. Après un déjeuner, dont quelques tranches de bœuf de Hambourg, des œufs frais, du thé et un verre de rhum firent tous les frais, j'amenai adroitement la conversation sur le commerce de Saint-Malo, dans ses rapports avec l'histoire de cette ville. J'avais placé mon homme sur son terrain; je n'avais plus qu'à le laisser parler.

« L'histoire de Saint-Malo, me dit-il, comme

celle de toutes les villes de ce royaume, ne nous présente guère, pendant une dizaine de siècles, que le spectacle d'une population luttant sans cesse contre les prétentions du clergé, de la noblesse, des ducs de Bretagne et des rois de France.

» Nos pères, chassés de la terre-ferme par les incursions des Normands, cherchèrent, comme les Lombards en Italie, un asile sur quelques rochers. Ils voulaient être libres, èt crurent l'être lorsqu'ils ne dépendirent plus que de la mer et d'eux-mêmes.

» Les Malouins, toujours armés pour se défendre, soit du côté de l'Océan, soit du côté de la terre, contractèrent de bonne heure des habitudes hardies et téméraires, qui les portèrent à entreprendre des courses lointaines et nombreuses. Ils se distinguèrent en tout tems par des sentimens généreux.

» En 1477, le comte de Richemond fuyant les princes de la maison d'Yorck, alors rois d'Angleterre, s'était réfugié en Bretagne. Le monarque anglais essaya de l'enlever de cet asile sous le spécieux prétexte de lui faire épouser sa fille. Déjà le comte de Richemond était monté sur un

navire anglais qui était venu le chercher à Saint-Malo. Des avis prudens lui firent connaître le péril qu'il courait en allant se livrer aux ennemis naturels de sa famille. Il trouva le moyen de sortir du vaisseau et de rentrer dans la ville. L'agent des Anglais le réclama vainement. Les Malouins répondirent que l'asile de Saint-Malo était inviolable, et que nul suppliant n'en serait arraché. Les menaces n'effrayèrent pas les citoyens ; le comte de Richemond fut sauvé ; et, plus tard, comme vous le savez, il parvint à placer sur sa tête la couronne de la Grande-Bretagne.

» Durant le règne du roi de France Charles V, le connétable Duguesclin s'empara de Saint-Malo. En 1376, le duc de Lancastre et une flotte anglaise vinrent assiéger cette ville. Elle fut défendue par ses braves habitans commandés par l'intrépide Jean Morte. Les efforts de nos ennemis furent vains. Il leur fallut lever le siége après plusieurs attaques qui coûtèrent aux Anglais quelques milliers de soldats.

En 1384, grande querelle pour savoir qui nous tondrait de plus près, de notre évêque ou de notre duc. Le premier, levant le masque,

refusa de reconnaître le second en qualité de son souverain : on courut aux armes. L'évêque excommunia le prince ; le prince s'empara des revenus de l'évêque, de ceux du chapitre, et fit beaucoup de mal au commerce de Saint-Malo. Force fut alors de lui céder ; et l'église, vaincue, se montra soumise contre son usage. Le duc fut reconnu souverain seigneur.

» Cette lutte continua pendant une portion du quinzième siècle ; elle ne put être entièrement terminée que lorsque les rois de France s'emparèrent, sans retour, de notre cité en 1488. Elle fut visitée, en différentes occasions, par ses nouveaux maîtres ; François Ier y vint, durant son voyage en Bretagne avec la reine Claude, sa femme, héritière naturelle du duché. Charles IX y entra le 24 mai 1370.

» A l'époque de la ligue, les Malouins ne voulurent d'abord admettre dans leur enceinte aucune troupe à la solde des partis divers qui désolaient la France. Bientôt, ils finirent par ne plus vouloir de maître jusqu'au jour où les états-généraux du royaume, légalement assemblés, auraient choisi un roi catholique ; ils étaient gênés par le comte de Fontaine qui commandait le

château, et, pour le chasser, ils tentèrent une hardie entreprise. Cinquante-cinq jeunes gens, ayant à leur tête Jean-Pepin de la Blinais et Michel Fortet de la Bardelière, escaladèrent nuitamment le château au moyen d'une échelle de corde attachée à une couleuvrine qui débordait le rempart élevé de plus de cent pieds. L'attaque réussit, le château fut pris. Dès ce moment les Malouins se gouvernèrent en pleine indépendance; ce ne fut qu'en 1594 qu'ils se décidèrent à reconnaître l'autorité de Henri IV; ils le servirent avec fidélité, et marchèrent, au nombre de huit cents hommes, contre la ville de Dinan, place d'armes de la ligue, dont ils se rendirent maîtres.

» Un habitant de Saint-Malo partit aussitôt pour aller annoncer au roi cette grande nouvelle; il se présenta devant lui, et, ignorant les formes de l'étiquette : *Sire*, dit-il avec son accent malouin, *nous pris Dinan.* Le maréchal de Biron s'écria que la chose n'était pas possible; le député levant les épaules, et s'adressant au monarque, lui dit d'un ton railleur : *Vai, il le sçaura mieux que moi qui y étas!* Il rapporta ensuite plusieurs circonstances de l'attaque, et puis demanda fa-

milièrement à boire et à manger. Le roi, pour le récompenser, lui offrit des lettres de noblesse ; mais le Malouin, a qui la légèreté de Biron avait peut-être donné une assez médiocre idée de cette caste, les refusa, préférant, pour tout prix de son zèle, un cheval de l'écurie du roi.

» Nos corsaires, à toutes les époques, ont causé de grands dommages au commerce de l'Angleterre, notamment lors de la ligue d'Ausbourg contre Louis XIV ; aussi les Anglais formèrent-ils le projet, en 1693, de détruire Saint-Malo ; ils parurent devant ses murailles, au mois de novembre de cette année, avec une flotte nombreuse, et commencèrent un bombardement terrible qui néanmoins ne produisit pas tout l'effet qu'ils en espéraient : cette fameuse machine infernale qui, placée dans un vaisseau, arrivait à pleines voiles sur la ville, fut détournée par un coup de vent, et jetée sur un rocher, où elle échoua : son explosion fit périr celui qui l'avait inventée, ainsi que quarante hommes dont il était accompagné ; elle ébranla la ville ; un grand nombre de maisons perdirent leurs vitres et leurs toitures ; mais là se borna l'effet de cette infernale machine dont les Anglais n'ont recueilli q'uun mépris mêlé l'horreur.

» Cette attaque infructueuse fut renouvelée en 1695 : un bombardement mieux dirigé fit beaucoup de mal à la ville ; cependant les Anglais, aidés alors des Hollandais, ne parvinrent pas à la réduire. Ils recommencèrent leur tentative, avec de plus faibles moyens, vers le milieu du dernier siècle, et toujours ils durent se retirer avec la honte qui accompagne tout projet de ce genre qui ne réussit pas. Je n'en sais pas plus long sur notre histoire, continua M. L***, et je vous ai récité tout ce que m'en apprit dans ma jeunesse un de mes oncles, chanoine de la cathédrale, qui ne se piquait pas à cet égard d'une grande érudition. »

Je me permis ensuite de faire à M. L*** quelques questions sur les relations commerciales de cette ville maritime ; il y répondit avec une extrême complaisance.

« Notre commerce a eu ses âges d'éclat et de décadence, suivant que la mer a été plus ou moins libre, et que le gouvernement a pu le protéger d'une manière plus efficace. Nous avons toujours eu des relations très-étendues avec l'Angleterre, la Hollande, nos colonies d'Amérique et l'Espagne. Ce dernier royaume était, surtout pour nous, la poule aux œufs d'or ; on

l'a récemment égorgée, et aujourd'hui nous portons la peine de l'impéritie des hommes parvenus au pouvoir sans posséder les talens qui font les habiles ministres. Nous donnions à la péninsule des toiles presque toutes fabriquées en Bretagne, des étoffes d'or et d'argent, des satins de Lyon et de Tours, en échange d'argent monnoyé ou de lingots et de matières précieuses dont la vente était toujours assurée. Nos envois, transportés à Cadix, se répandaient en Espagne et dans ses colonies des deux Indes : le bénéfice passait alors quinze millions. Aujourd'hui....... »

L'armateur s'interrompit brusquement, et me parla des avantages que Saint-Malo trouvait à trafiquer avec la Hollande, et des rapports commerciaux établis successivement avec l'Angleterre, et surtout avec les îles de Jersey et de Guernesey, qui envoient tous les ans un nombre considérable de navires à Saint-Malo.

Une autre branche d'industrie très-productive était celle qui se faisait jadis pour la traite des nègres, qui n'est encore abolie que sur le papier.

Près de cent navires malouins vont chaque année à la pêche de la morue sur le grand banc de Terre-Neuve. Cette navigation est une pépinière de bons matelots et d'excellens marins.

« Cette activité commerciale, continua-t-il, a produit parmi nous cette abondance, cette richesse dont vous avez les preuves sous les yeux. Nos maisons, principalement celles qui bordent les remparts, peuvent passer pour des hôtels somptueux. Vous voyez avec quel soin nous décorons nos églises, nos édifices publics. Avez-vous examiné les citernes et la pompe communale qui, par le moyen d'aqueducs souterrains, amène l'eau douce des fontaines éloignées de plus d'un quart de lieue de la ville, et traverse un bras de mer? La salle de spectacle n'est pas à dédaigner. Nous avons perdu l'évêché et le chapitre : c'est sans doute un grand malheur; mais avec de la fermeté, on supporte de telles catastrophes, surtout lorsque l'on songe que notre port nous reste, et que l'Océan est toujours là. »

M. L*** n'oublia pas de me parler des quatorze millions donnés par le commerce malouin à Louis XIV en 1711 : trait de patriotisme qui compense suffisamment le petit ridicule de ces intrépides *loups de mer*, répondant sur l'Océan à ceux qui les hèlent, qu'ils sont Malouins au lieu de se dire Français.

Le tems ne me paraissait pas long; M. L***

ne songeait pas lui-même qu'il pourrait l'employer plus utilement, lorsqu'on vint lui annoncer que l'on signalait un de ses navires qui revenait de Cadix. Il me quitta brusquement, et nous nous séparâmes.

Le lendemain, l'aubergiste me proposa de donner une place dans ma voiture à un ancien conseiller au parlement de Rennes, qui allait dans cette ville où je me rendais moi-même. Je n'eus garde de refuser, bien convaincu que, dussions-nous ne pas nous entendre avec l'ex-magistrat sur les époques actuelles, il pourrait toujours me donner sur les tems passés les renseignemens dont je pourrais profiter.



N° VI. — *Novembre* 1819.

VILLE DE DINAN,

LA BOURDONNAYE, DUCLOS, etc.

Il est une ingratitude aussi flatteuse pour l'amour-propre que la reconnaissance la plus signalée.

M.

Lors même que je n'eusse pas su à quelle classe appartenait mon compagnon de voyage, il m'eût été impossible de ne pas le reconnaître aussitôt que l'on nous eut mis en présence. On devinait à son aspect l'ancien magistrat d'une cour souveraine. Le tems et la révolution opérée dans les choses n'avaient rien changé à ses premières habitudes; sa tête droite, sa contenance solennelle, toute l'habitude de sa personne et de son langage, révélaient à l'œil le moins observateur la ferme croyance où il était que le parlement de

Rennes pouvait bien avoir été suspendu, mais qu'il n'était pas détruit, et qu'au premier jour il se présenterait au pied du trône pour y faire ses très-humbles remontrances : sans chercher à détruire une erreur où il paraissait se complaire, je me contentai de décliner mon nom, qu'il me demanda avec toutes les précautions oratoires que lui dictait sa politesse parlementaire. Au nom du chevalier de Pageville, que je me gardai bien d'accompagner du titre d'*Hermite de la Chaussée-d'Antin*, sa figure s'épanouit, et dès lors je fus assuré que l'entretien ne languirait pas. Comme je donnai l'ordre au postillon de prendre la route de Dinan, mon compagnon, que j'appellerai M. de Saint-Nestier, du nom d'une terre qu'il possède en Auvergne, me fit observer que nous alongerions en prenant ce chemin, et que celui qui passe à Châteauneuf nous conduirait plus directement au but de notre voyage.

« Dinan n'offre rien de remarquable, me dit-il, et si la seule curiosité vous y attire, chemin faisant, je vous ferai l'histoire de cette ville, où j'ai passé deux années à l'époque déplorable de la destruction de la monarchie et de la suppression des parlemens. » J'acceptai sa propo-

sition, et à peine étions-nous montés en voiture que je le priai de remplir sa promesse.

« La ville de Dinan, me dit-il, appartient au département des Côtes-du-Nord ; elle est aujourd'hui le chef-lieu d'une sous-préfecture et d'un tribunal de commerce : sa population actuelle doit approcher de cinq mille ames, car elle augmente ici sans doute comme dans tout le reste de la France. Avant la révolution, elle était le siége d'un gouvernement militaire, d'une subdélégation, et d'une foule d'établissemens pieux, civils et de juridiction magistrale. L'époque de sa fondation est inconnue. Son nom viendrait, si l'on en croit des auteurs qui ont inventé ce qu'ils n'ont pu découvrir, de Diane, qui aurait eu en ce lieu un autel placé dans l'épaisseur d'une forêt sacrée. On pense, avec plus de raison, qu'elle est la cité nommée dans la table de Reutinger *Nadionum*, qui fut peut-être la capitale des *Diablentes* ou *Diaulites*.

» Sa position sur une hauteur, au pied de laquelle coule la Rance, lui a toujours donné de l'importance. Ses murs, autrefois très-forts, étaient si larges, que l'on aurait pu sur leur couronnement faire rouler une voiture à quatre

roues. Le château était susceptible d'une longue défense, et dans son enceinte, on a vu renfermer, en tems de guerre, jusqu'à trois mille prisonniers. La vue que l'on découvre du haut des remparts est admirable. La Rance forme à ses pieds un demi-cercle, dans une vallée qu'elle remplit de ses eaux et qu'elle rend inaccessible : au loin s'étendent de vertes campagnes, véritable Eden où la nature est d'autant plus belle, que l'art ne s'est pas encore chargé de la régulariser dans son majestueux désordre.

» Les promenades de Dinan sont vastes; celle appelée le *Champ* est immense, et pourrait contenir huit mille hommes rangés en bataille. La place dite du *Champ Jacquet* est aussi très-spacieuse, et forme un beau carré long. A un quart de lieue de la ville est située la fontaine des eaux minérales, entre deux montagnes. Elle n'était autrefois accessible que par un chemin étroit, raboteux et très-fatigant pour les malades. Les états de Bretagne firent construire une fort belle route; le terrain fut aplani; la pente, auparavant si rapide, devint presque insensible, et l'on embellit les abords de la fontaine.

» Le commerce de Dinan est actif; il con-

siste en denrées du pays, et les jours de certaines foires, il s'y fait pour plusieurs millions d'affaires. »

Ici je pris la parole, et je hasardai quelques réflexions qui tendaient à faire convenir M. de Saint-Nestier que la révolution, tout en faisant beaucoup de mal aux individus, avait produit de grands biens pour la masse. Mon compagnon, qui, à part ses préjugés, raisonnait fort juste, vit tout d'un coup où je voulais en venir; mais comme, pour tomber d'accord avec moi, il eût fallu donner une sorte d'approbation à la suppression sacrilége des parlemens, il ramena brusquement la conversation sur Dinan.

« Cette ville avait eu très-long-tems ses seigneurs particuliers, et, selon les historiens bretons, l'immortel Duguesclin, dont le nom, en Bretagne, est dans toutes les bouches, tirait son origine d'une branche cadette de la maison de Dinan. » Je sus aussi combien de fois cette ville avait été assiégée, prise et reprise. Les guerres de la famille de Montfort et de celle des Penthièvre ne furent pas oubliées, non plus que celles de la ligue.

La partie historique et statistique épuisée,

M. de Saint-Nestier passa à la biographie des personnages remarquables que Dinan avait fournis à l'illustration de la patrie. Il m'en cita plusieurs très-dignes peut-être de vivre dans la mémoire de leurs concitoyens, mais dont la réputation n'a guère dépassé la Bretagne. Deux fixèrent plus particulièrement mon attention.

Duclos, le premier, est né à Dinan vers la fin de 1704; son esprit fin et observateur lui procura dans le monde un rang et une considération que le mérite finit toujours par obtenir. Duclos devait le jour à un chapelier. Il illustra sa famille, non par les lettres de noblesse qui lui furent données en 1755, mais par ses écrits. Sa conversation était vive et enjouée; les vérités neuves et intéressantes lui échappaient comme des saillies. Il pensait fortement, et s'exprimait de même. La pureté de son goût lui faisait porter des jugemens sévères sur les auteurs médiocres, et il revêtait sa critique d'une enveloppe pittoresque qui la rendait plus piquante. *Un tel*, disait-il dans une circonstance, *est un sot; c'est moi qui le dis, et c'est lui qui le prouve*. Son austère probité, sa bienfaisance et ses autres

vertus lui acquirent l'estime publique. Il savait, chose assez rare, servir courageusement ses amis. Son esprit juste ne tarda pas à lui faire sentir les dangers d'un scepticisme outré. Il disait, à propos des attaques maladroites et peu philosophiques de quelques esprits forts de son tems: *Ils en feront tant, qu'ils me feront aller à confesse.* Il tonnait encore contre les productions licencieuses qui déshonorent ceux qui les composent et pervertissent ceux qui les lisent : « Le funeste effet qu'elles produisent sur les lecteurs est d'en faire, dans la jeunesse, de mauvais citoyens et des malheureux dans la vieillesse. »

Duclos voulait passer sa vie, et non la tourmenter par des excès quelconques; il tenait avec fermeté la balance entre les divers partis. Aussi Rousseau, qui fut pendant un tems très-lié avec lui, le définissait un homme droit et adroit. Cependant il savait dans l'occasion faire grand bruit en faveur des gens de bien persécutés. La véhémence qu'il mit à défendre La Chalotais lui attira la disgrâce du ministère. On n'osa pas le mettre à la Bastille, tant était grande la considération dont il jouissait; mais on l'exila en

Italie : c'est du moins la cause qui fut généralement donnée au voyage qu'il fit par delà les Alpes, en 1767 et 1768.

L'académie française et celle des inscriptions l'admirent dans leur sein; la première le chosit pour son secrétaire perpétuel : il en remplit les fonctions de la manière la plus distinguée. La liste de ses ouvrages est longue ; on signale parmi les plus remarquables les *Confessions du comte de* ***, l'*Histoire de Louis XI*, les *Considérations sur les mœurs du siècle*, livre écrit par un profond observateur de la société, et où, parmi une foule de pensées ingénieuses, je citerai celle-ci : « Les hypocrites de la cour et » de la ville craignent et haïssent les philoso» phes comme les voleurs de nuit haïssent les » réverbères. »

Duclos, que sa ville natale nomma maire en 1744, mourut à Paris en 1772, emportant avec lui les regrets universels. Ce n'a donc pas été sans un extrême mécontentement que, lors de la publication des scandaleux Mémoires de Mme d'Epinay, on y a trouvé de graves accusations contre le caractère d'un homme de lettres aussi recommandable. On a expliqué d'où elles

provenaient, en observant que Mme d'Epinay avait écrit sous la dictée de Grimm, et que celui-ci ne pouvait souffrir Duclos, qui l'avait démasqué dans plusieurs circonstances.

J'avais écouté avec un extrême plaisir l'éloge de Duclos, bien que le magistrat des anciens jours ne m'apprît rien que je ne connusse; mais lorsqu'il en vint à Labourdonnaye, je ne lui cachai pas que le long séjour que j'avais fait dans l'Inde m'avait mis à portée de connaître l'histoire de cet homme célèbre. « Dans ce cas, me dit-il, je vous cède la parole : c'est à vous de me donner, sur le compte de mon illustre compatriote, des renseignemens que vous avez puisés à leur source.

» — Mahé de Labourdonnaye était à peine âgé de dix ans lorsqu'il commença son cours de navigation dans les mers de l'Inde; à vingt ans il s'était fait une réputation qui le plaça à la tête des affaires de la compagnie des Indes, et qui lui fit donner ensuite le gouvernement général des îles de France et de Bourbon à l'époque de la guerre de 1741. En peu de tems le commerce français fleurit, l'administration prit sous lui une marche ferme et régulière; il rendit flo-

rissans les pays où il commandait. Bientôt, lassé des déprédations que les Anglais commettaient autour de lui, il arme une flotte, embarque des troupes, va mettre le siége devant Madras, en 1746, force la ville à capituler, et, lorsqu'il l'a prise, il l'oblige à se racheter pour la somme de neuf millions.

» Labourdonnaye ne pouvait garder cette conquête; il avait des ordres de la cour de France qui lui enjoignaient de ne rien conserver des terres ou des villes qu'il prendait sur le continent. Il traita, comme je viens de le dire, du rachat de Madras.

» Ce fut néanmoins le motif dont ses ennemis se servirent pour le perdre. La compagnie des Indes se mit à la tête de ceux-ci; on porta contre Labourdonnaye des plaintes dans lesquelles on le représenta comme concussionnaire et comme ayant rendu Madras à des conditions beaucoup moins avantageuses que celles qu'il aurait pu obtenir. Il eut ordre de se rendre en France pour se justifier; la Bastille reçut le héros : le procès qu'on lui intenta dura trois années; il se défendit avec talent. Ses Mémoires, qui parurent en 1754, changèrent à son égard

les dispositions du public, qui, devançant le jugement du commissaire du conseil, proclama son innocence; il fut, par un arrêt solennel, déchargé de toute accusation; mais le coup porté par la haine et l'ingratitude avait frappé droit au cœur. Il mourut en 1754, quelques mois après sa sortie de prison. Pendant son procès, les Anglais eux-mêmes, qui avaient tant à se plaindre de ses entreprises, se plurent à lui rendre justice; Labourdonnaye avait autant d'esprit que de bravoure et de talens. D'un seul regard, il embrassait l'affaire la plus compliquée. Son humanité, sa générosité vivront long-tems dans le cœur des Indiens; il avait la repartie prompte, un seul trait le prouvera: Un directeur de la compagnie des Indes lui demandant un jour comment il s'y était pris pour mieux faire ses propres affaires que celles de la compagnie: « C'est, répondit-il, parce que j'ai suivi vos instructions dans tout ce qui vous regardait, et que je n'ai consulté que moi-même dans ce qui concernait mes propres intérêts. »

» Après sa mort, sa veuve obtint de la cour une faible pension de deux mille quatre cents livres, en mémoire de son *époux mort sans avoir*

reçu aucune récompense ni aucun dédommagement pour tant de persécutions et tant de services. Ce sont là les propres termes du brevet. »

L'ingratitude dont Labourdonnaye fut victime amena, entre mon compagnon de voyage et moi, une discussion animée sur cet acharnement des hommes à poursuivre ceux qui leur rendent les plus grands services. Je citai tous les héros persécutés dans l'histoire ancienne ou moderne, les législateurs, les gens de lettres, les savans : la liste en était longue. M. de Saint-Nestier, de tems en tems, la renforçait de celle de tous les magistrats de sa connaissance ; enfin, pour compléter le tableau, il essaya de me prouver que la destruction en masse des parlemens avait été, à leur égard, l'acte le plus injuste que le peuple français ait commis.

Nous commencions à ne plus être d'accord, et j'avais à faire valoir contre les anciens parlemens certaines objections auxquelles il eût été, je crois, fort embarrassé de répondre : nous traversâmes *Tinteniac*, M. de N*** en prit occasion de me rappeler le fameux combat des trente, dans lequel un chevalier Tinteniac, combattant avec Beaumanoir, qui se plaignait

d'être dévoré par une soif brûlante, lui criait : *Eh bien, bois ton sang.*

Cette petite ville, de deux mille cinq cents ames, a des foires assez fréquentes. Avant la révolution, le roi avait accordé un octroi de trente tonneaux de vin à celui qui abattrait le papegai avec l'arbutre (l'arbalète), et vingt à celui qui se servirait de l'arquebuse. M. de Saint-Nestier ne m'a pas dit si ces jeux militaires étaient encore en usage parmi la belliqueuse jeunesse du pays.

Occupé d'entreprises commerciales et industrielles, M. Besley, pendant plusieurs années, a été porté aux chambres législatives par une confiance qu'il n'a cessé de justifier. M. Carré, l'un de ses collègues, est également à la tête d'un établissement considérable de forges. Tous les deux habitent aux environs de Dinan. Tous les deux y jouissent d'une grande estime. Ainsi, comme le quinzième siècle, le dix-neuvième a ses notabilités. Le clerc qui savait lire à l'autel, et le gentilhomme qui frappait d'estoc et de taille, en champ clos ou dans la mêlée, exerçaient jadis une suprématie de science ou de force : maintenant que tout le monde, à peu près, sait lire, et qu'il n'est pas un bras qui, au besoin, ne pût

s'armer pour la défense du pays, les rangs sont autrement distribués. La société ne consent point à une admiration stérile : il faut la protéger, l'instruire, l'intéresser, ou accroître la somme de ses jouissances. Sa considération est à ce prix. Cela est fâcheux pour quelques-uns; mais il faudra bien finir par s'y soumettre.

Le département des Côtes-du-Nord, parmi ses notabilités du moment présent, est en droit de revendiquer M. Rupérou, son ancien député, comme celui d'Ille-et-Vilaine, M. Gandon. Ces deux magistrats, qui siégent dans la cour suprême de France, appartiennent aux premiers momens de sa formation. Leurs lumières et leur rigoureuse impartialité en indiquent la pensée créatrice; ainsi de nobles débris restent debout et survivent aux outrages des révolutions, pour attester la grandeur du temple dont ils soutiennent le faîte.

Je ne quitterai pas le département des Côtes-du-Nord sans rappeler à mes lecteurs qu'il se félicite d'avoir donné un pasteur au premier siége épiscopal de France; car, malgré les prétentions de l'archevêque de Lyon, primat des Gaules, Paris ne laissa pas de posséder la première église

métropolitaine du royaume. Né aux environs de Guingamp, d'une famille noble, M. de Quelen est Bas-Breton, ainsi que le prouvent son nom d'origine celtique, et sa devise qui y fait allusion*; et, ce qui est encore mieux, il peut ajouter à ce nom des qualités personnelles. Je ne discuterai pas ici les titres de mon confrère à l'académie; mais je n'aurai garde de révoquer en doute ceux qu'il s'est acquis à l'estime et au respect de ses ouailles, par l'indépendance généreuse de ses votes à la chambre des pairs. Pour montrer qu'il n'est aucun bien que l'on n'attende de lui, nous dirons franchement que nous ne le croyons ni jésuite, ni congréganiste.

* *Quelen* signifie *le houx*, en langue celtique. Cet arbrisseau, dont les feuilles sont épineuses, conserve sa verdure en hiver. C'est à cette permanence que se rapporte la devise de M. de Quelen, tout-à-fait celtique elle-même.

N° VII. — *Novembre* 1819.

ENTRÉE A RENNES.

En matière de préjugés, la nourrice commence, le précepteur continue, le prêtre achève.
ANONYME.

Avant d'entrer à Rennes, je savais déjà que l'origine de cette ville se perd dans les premières obscurités de l'histoire ; je n'ignorais pas que son premier nom fût celui de (*condate Redhonum*), que postérieurement elle ne fut désignée que sous celui des peuples (les Redhones), dont elle était la capitale, et qu'ayant perdu son nom primitif, elle s'appelle aujourd'hui Rennes. On m'avait dit aussi que Crassus, lieutenant de César, la soumit lors de la conquête de la Gaule, et qu'il en fut le premier gouverneur. On affirmait, avant la révolution, que ses lois municipales et ses coutumes administratives remontaient, sans interruption, à C. Crassus, qui, si la chose était

vraie, pourrait compter parmi les législateurs dont les volontés ont été le mieux et le plus long-tems exécutées.

Rennes, sujette des empereurs, jouit à l'ombre de leur autorité d'une paix qui se prolongea durant plusieurs siècles; elle ne fut troublée que lors de l'invasion de l'usurpateur Maxime et du prince gallois Conan Mariadec, vers l'an 383; alors elle commença à connaître les maux de la guerre, et, depuis lors, la tranquillité de ses habitans fut mise à de cruelles épreuves. Suivrai-je dans ses diverses époques l'histoire de Rennes? Je n'en ai guère envie. N'est-ce pas se répéter que de rapporter des faits toujours chargés des mêmes circonstances? L'âge présent et surtout l'âge à venir seront-ils curieux de savoir combien de fois Rennes a été assiégée, saccagée, brûlée ou soumise à des maîtres différens? Qu'un Rennois attache à ces calamités une grande importance, nous le concevons, ses aïeux se trouvaient au nombre des battans ou des battus; mais qu'importe tout cela au reste des Français?

Ce ne sera donc qu'en courant que je parlerai des événemens particuliers dont Rennes a été le-

théâtre. [illegible]

[illegible] prince [illegible]

[illegible]

Rennes. [illegible]

avec [illegible]

Rennes [illegible]

[illegible]

à présent [illegible]

[illegible]

Il est [illegible]

querelles avec [illegible]

chaque [illegible]

P[illegible] maison de M[illegible] changea [illegible] ceux qui [illegible] titre de légitimes [illegible] s'en étant [illegible] à un Guillaume [illegible] parent de ce Georges [illegible] jours, a acquis [illegible] d'assassinat dirigée contre le [illegible] mier consul Bonaparte [illegible]

que je fais.) Les Rennois ayant fait prisonnier un chevalier anglais très brave, nommé le baron de la Poole (Poule, par la prononciation), disaient en plaisantant que l'aigle bretonne avait plumé la poule anglaise.

C'était en 1356 que le duc de Lancastre, pendant le mois d'octobre, vint assiéger Rennes. Le célèbre Duguesclin entreprit la défense de la ville, dans laquelle il entra de vive force, conduisant avec lui deux cents chariots chargés de farines et de viandes qu'il venait d'enlever à un convoi anglais. Ses exploits le rendaient si redoutable que ses ennemis souhaitèrent de le voir ailleurs que sur le champ de bataille. Le duc de Lancastre le fit inviter, par un héraut, à une entrevue; le brave Bertrand l'accepta; il sortit sur la parole donnée, et reçut du prince l'accueil qu'il méritait; on le sollicita de reconnaître Jean de Montfort pour son duc; mais Duguesclin répliqua toujours : « Ma foi est engagée, elle n'est plus à moi; Charles de Blois est mon souverain, et je me déshonorerais en l'abandonnant. »

Un chevalier anglais, Guillaume Dembro, profita de la circonstance pour défier le héros

breton, qui lui répondit : « Je n'ai jamais refusé personne, et de grand cœur je vous accorde votre demande. » Ils combattirent, et Dembro fut vaincu.

Les attaques générales recommencèrent, Duguesclin brûla des tours que les Anglais avaient élevées pour battre les remparts ; il défit, à diverses reprises, les troupes envoyées contre lui. Le duc de Lancastre lui-même fut battu : ces divers échecs découragèrent celui-ci, qui consentit à lever le siége ; mais une difficulté l'arrêtait : il avait fait le serment de ne point sortir de devant Rennes sans avoir auparavant planté sa bannière sur les murailles de la ville ; les Bretons trouvèrent facilement le moyen de relever le duc de son vœu. Ils le laissèrent entrer dans la cité, le régalèrent avec magnificence, et consentirent à ce qu'il plantât son étendard au dessus d'une des portes ; mais le drapeau n'y resta pas long-tems ; quelques bourgeois l'arrachèrent du lieu où il était et le jetèrent au bas du rempart à l'instant même où le duc de Lancastre sortait de la ville. Charles de Blois récompensa, par des marques d'affection et par le don de la seigneurie de la Roche-de-Rieu, l'inconcevable vaillance de mes-

sire Bertrand Duguesclin, qui, en janvier 1373, épousa à Rennes Jeanne de Laval.

En 1488, les Français, après le gain de la bataille de Saint-Aubin-du-Cormier, se présentèrent devant Rennes, et sommèrent les habitans d'ouvrir leurs portes. Ceux-ci ne se laissèrent pas intimider; ils prirent les armes, et, par leur bonne contenance, décidèrent l'armée ennemie à se retirer.

Pendant la ligue, cette ville, soumise d'abord au parti royal, embrassa bientôt après celui des perturbateurs du repos public; les officiers du roi furent chassés, et l'on appela le duc de Mercœur, qui, comme je l'ai dit ailleurs, avait la chimère de se faire duc de Bretagne; mais il ne resta pas long-tems dans Rennes : le gouverneur du château, qui commandait au nom du roi, reprit son pouvoir. Le parlement, lors de l'assassinat de Henri III par Jacques Clément, fit pendre le sénéchal de Fougères, qui vint lui en porter la nouvelle, sous prétexte qu'un malveillant pouvait seul, en mauvaises intentions, répandre des bruits aussi alarmans.

Quand la paix fut rendue à la France, Henri IV vint visiter la Bretagne; il entra dans Rennes le

6 mai 1398; les magistrats lui présentèrent, selon l'usage, la clé de la ville : ce grand prince les prit, les baisa, puis il dit avec un gracieux sourire : « *Voilà de belles clés; mais j'aime encore mieux les clés des cœurs des habitans.* » Plusieurs gentilshommes ligueurs, qui, pendant les troubles, affectaient l'indépendance et se donnaient dans leurs terres des airs de souverains, vinrent à Rennes en cette circonstance faire oublier, par leurs bassesses présentes, leurs présomptueuses espérances passées. Le roi les reçut à merveille, se contentant de dire à un des gentilshommes de sa suite devant eux : « *Sourdeac, la fête des rois est passée.* » On raconte que le 15 mai, comme Henri sortait de la messe, un fou nommé Gravelle se présenta devant lui, et lui dit : « Je suis duc de Bretagne, et je vous fais mon prisonnier. »

De plus fortes chaînes arrêtèrent le prince; il devint amoureux tout à coup (sorte de maladie à laquelle il était d'ailleurs très-sujet) de la fille d'un avocat nommé Jean Yger de Launai. Une nuit, dit-on, lui fut accordée; qu'en résulta-t-il? ce sont lettres closes; ce qu'il y a de certain, c'est que la jeune beauté, se maria

peu de tems après ; que son époux, le capitaine Desfossés, fut nommé *sergent d'armes* de Calais, et qu'après la mort de Gabrielle d'Estrées, la belle Rennoise vint à la cour.

Des révoltes partielles troublèrent la paix de Rennes sous les règnes des successeurs du premier des Bourbons. On ne doit pas oublier celle qui précéda la révolution, et dont M. Bertrand de Molleville, contre qui elle était en partie dirigée, a donné l'histoire dans ses Mémoires ; elle fut causée par les imprudences de la cour, par les attaques les plus injustes faites aux priviléges de la province froissée dans ses intérêts. On ne pouvait digérer le mot d'un ministre à un gentilhomme breton, qui, lui faisant craindre les conséquences d'une exaspération générale, se contenta de lui répondre : « *Eh bien ! révoltez-vous, et nous vous conquerrons.* » On ne les conquit pas ces Bretons généreux ; mais ils surent établir leur liberté sur une base plus large en amenant des difficultés qui furent une des causes principales de la convocation des états-généraux.

Mon compagnon de voyage, instruit que je venais à Rennes pour la première fois, se crut

obligé de m'apprendre que cette ville était le chef-lieu du département d'Ille-et-Vilaine, de la cour royale, et de la treizième division militaire; qu'elle possédait un évêché et tous les grands établissemens d'une ville de premier ordre; il me montra les deux tours de l'église de Saint-Pierre, qui, de loin, me parurent fort belles. Il prétendit que je trouverais dans une petite maison nommée *la Cité* les restes d'un temple dédié à Thétis; il me dit que la tour de Saint-Georges, dont on ne voit plus que l'emplacement, avait été autrefois un temple d'Isis; que la tour, où la grosse horloge était placée avant le terrible incendie de 1720, fut un panthéon ouvert à plusieurs divinités, et que si l'on n'eût pas démoli le couvent des Augustins, il m'eût été facile d'y reconnaître les débris d'une chapelle consacrée à Cérès.

Ces souvenirs des tems antiques m'intéressaient assez peu; j'étais plus curieux de saisir au passage quelques notions sur le caractère et les mœurs des habitans.

M. de Saint-Nestier m'offrit de la manière la plus aimable de me donner un appartement chez

lui. Je n'eus besoin, pour rendre ses sollicitations moins pressantes et pour m'y soustraire tout-à-fait, que de dissiper l'erreur où il était sur mon compte en lui apprenant que si je tenais par mon âge à l'époque des préjugés, j'appartenais par mes principes et par mes opinions à ce tems maudit qu'il avait en horreur. Nous nous séparâmes néanmoins avec des témoignages d'estime réciproque, et j'allai loger à l'auberge, où son fils eut la bonté de me conduire.



N° VIII. — *Novembre* 1819.

PROMENADE DANS RENNES.

..... *Data sunt ipsis quoque fata sepulchris.*
JUVENAL.
Les tombeaux même ont leur destinée.

Le lendemain de bonne heure je suis sorti de l'hôtel dans l'intention de parcourir la ville. J'ai remarqué que les places du Palais et celles de l'Hôtel-de-Ville se joignaient, comme celles de Saint-Marc et du Broglio à Venise, par un de leurs angles. La place du Palais est assez régulière; une de ses faces est entièrement occupée par le temple des lois, qui présente onze croisées sur sa largeur; les autres côtés (à l'exception de celui de l'est que l'on parle depuis long-tems de reconstruire) sont formés par des maisons particulières soumises à un plan général et ornées de pilastres de l'ordre corinthien. Les vandales

de 1793 renversèrent une statue en bronze de Louis XIV, ouvrage de Coysevox; on parlait de la rétablir. Le palais de justice, nouvellement restauré ou plutôt recrépi, n'offre de remarquable à l'intérieur que les peintures de Jouvenet qui décorent quelques-unes des salles, et des arabesques dignes du pinceau de Raphaël, dont je ne me charge pas d'expliquer les allégories, auxquelles il est probable que l'auteur lui-même n'entendait rien. La place de l'Hôtel-de-Ville est plantée à demi de beaux tilleuls qui procurent une ombre agréable; l'autre moitié, découverte, sert de place à la maison commune: la façade de ce monument est plus élégante que celle du palais; le milieu s'enfonce en fer à cheval, et les deux extrémités ressortent en avant; l'une, dans laquelle on entre par un vestibule orné de quatre colonnes de marbre, est principalement consacrée à la mairie; elle contient une assez belle salle destinée aux fêtes publiques. L'aile opposée du bâtiment renferme à la fois les tribunaux civil et de commerce, et la bibliothèque. Celle-ci est placée dans les mansardes de l'hôtel. Elle s'est enrichie, comme toutes les autres bibliothèques du royaume, à l'époque de

la révolution, de la dépouille de celles des monastères et des cabinets de quelques particuliers. On y trouve de très-belles éditions des tems modernes, les premiers ouvrages de l'imprimerie, une armure chevaleresque très-bien conservée, et quelques manuscrits précieux. Cette collection de livres dépasse, dit-on, le nombre de trente mille volumes.

En poursuivant ma course, je jetai un regard sur les façades de l'ancienne intendance, de l'hôtel Blossac et du palais épiscopal; car il n'est plus le tems où, se conformant aux saints canons du concile de Carthage, les prélats se contentaient d'*un petit logis près de l'église, et dont les meubles devaient être de vil prix; car c'était par sa foi et sa bonne vie que l'évêque devait soutenir sa dignité;* maintenant les pontifes, qui tonnent avec tant d'éloquence contre le luxe actuel, exigent autre chose de leurs chers diocésains qu'*un petit logis et des meubles de vil prix.*

Je me suis arrêté devant l'ancienne porte *Mordelaise*, où j'ai lu l'inscription suivante placée sens dessus dessous par quelque maçon ignorant. Elle prouve que, du tems d'un des empereurs

Gordiens, Rennes comptait déjà au rang des cités de la Gaule. Je la transcris pour le contentement des érudits :

IMP. CÆS. ANTONIO
GORDIANO PIO. FEL. AUG. P. M. T.
P. COS. Q. R. IE CIVITAS REDONIS.

J'aurais pu oublier le musée : il n'est pas riche en bons tableaux. Ce n'est pas que le livret qui sert à les faire reconnaître ne soit chargé des noms de plusieurs artistes célèbres ; mais, en peinture comme en toute autre chose, pour moi, le nom n'est rien, l'ouvrage est tout. Je vis des Paul Véronèse, des Wandick, des Guerchin, des Rubens même, que n'avoueraient pas les élèves que nous envoyons à Rome. Je regardai avec plaisir une *Noce de Cana*, par Jean Cousin, ainsi qu'un tableau peint par le bon roi Réné, prince aimable, qui se consolait de la perte d'un royaume par la culture des beaux-arts. Je me rappelai les ouvrages du même artiste que j'avais précédemment rencontrés en Provence, et je m'assurai que celui de Rennes appartenait au même pinceau.

Je demandai à voir le musée d'histoire natu-

relle ; mais on me répondit que, depuis 1815, époque à laquelle le général commandant la ville l'avait chassé du local qu'il occupait pour s'en emparer, on n'avait pu trouver un lieu convenable pour le placer.

J'ai parcouru les allées du jardin botanique situé sur la promenade délicieuse du Mont-Tabor, formée aux dépens du couvent des Bénédictins, et qui, par un heureux mélange d'allées hautes et basses, présente l'aspect d'une vallée accompagnée de petits coteaux.

La cathédrale, sous l'invocation de saint Pierre, doit son existence aux ducs de Bretagne, qui y étaient couronnés et intronisés par le diadême et l'épée, après avoir passé toute une nuit en prières devant le maître-autel. Lors de la démolition qui en fut faite dans le dix-huitième siècle, parce qu'elle menaçait ruine, on trouva dans les fouilles plusieurs tombeaux. Entre autres objets précieux, les restes du maréchal d'Aumont, blessé au siége de Comper, et mort à Rennes le 19 août 1595. Le corps était intact comme s'il ne fût expiré que de la veille. Sa longue barbe frisée parut surtout un prodige. Les bonnes gens imaginèrent qu'elle avait pris cet accroissement

dans le cercueil. Je regrettai que la petite église du Calvaire, bâtie en forme de rotonde, fût abandonnée à un commissionnaire-chargeur. Son élégante construction lui méritait une destination plus honorable. L'église Saint-Sauveur a bien aussi quelque mérite ; si l'on y trouve de mauvais tableaux, on y voit de belles colonnes et une chaire en fer, ouvrage de l'art très-singulier.

Sur le mur de face d'un ancien couvent devenu une caserne, j'observai que les clés de fer qui sont attachées aux poutres forment en dehors par leurs têtes les noms et prénoms de la fondatrice du monastère, *Madeleine de La Fayette*. Je fus agréablement surpris qu'on n'eût pas fait disparaître cette singulière inscription, et qu'on exposât à la vénération publique un nom à jamais célèbre, et qui paraît cependant ne devoir être national qu'en Amérique.

Rennes est célèbre par ses promenades : les plus remarquables sont celle du *Mont-Tabor*, le *Champ de Mars*, le *Mail*, au bord de la Vilaine, et la promenade de *La Motte*, à l'extrémité du quai, en face de la préfecture. Au bout de cette dernière promenade s'élèvent les bâtimens de l'arsenal et la caserne d'artillerie.

J'ôtai respectueusement mon chapeau à l'aspect de la superbe croix de la mission plantée, en 1817, vis-à-vis la grille qui sert d'entrée au Mail. En voyant prosterné à ses pieds un grave magistrat * revêtu de sa toge et un groupe nombreux de bonnes femmes dans les extases d'une oraison mentale, je me rappelai le chevalier de la Barre, et j'ai passé vite.

Me voilà dans le quartier neuf, ainsi nommé parce qu'il fut reconstruit après le funeste incendie de 1720, qui commença dans la nuit du 21 au 22 décembre; il y eut huit cent cinquante maisons consumées. L'incendie dura sept jours; on ne parvint à l'éteindre que le 29. Ce quartier, situé au centre de la ville, et qui en formait le cinquième, était celui des gens de loi de toutes les classes. Là fut aussi perdue la plus grande partie des titres, des actes importans à la fortune de presque toute la Bretagne.

En rebâtissant cette partie de la ville, on s'astreignit à des plans plus réguliers. Les rues furent tracées plus larges, et les maisons plus solidement et plus élégamment construites. Ce quartier neuf prit le nom de *Ville-Haute*, en opposition

* M. L*** de B***.

à la Ville-Basse qui l'entoure, sans néanmoins que la différence du terrain et les légères ondulations du sol puissent légitimer, jusqu'à un certain point, cette distinction. Le climat de cette ville ne jouit pas d'une grande réputation de salubrité; il est constamment froid et humide; la Vilaine ne tire-t-elle pas son nom des brouillards fétides et malsains qui la couvrent habituellement? Les morts subites sont ici plus fréquentes que partout ailleurs; mais on remarque que les individus qui peuvent atteindre à la vieillesse parviennent souvent à l'âge le plus avancé.



N° IX. — *Novembre* 1819.

MADAME DE SÉVIGNÉ,

ET QUELQUE CHOSE DU TEMS PASSÉ.

Il y a deux sortes d'affectation, l'une acquise et l'autre naturelle ; celle-ci est d'autant plus ridicule, qu'elle ressemble davantage à la première.

NICOLE.

TOUT vieux que je suis, je ne me fais aucune illusion sur le passé. Je crois David, Gros, Girodet, Gérard de plus habiles peintres que Boucher, Vanloo, Greuse et Bounieu ; Talma me paraît de beaucoup supérieur à Le Kain, et Mlle Mars fort au dessus de Mlle Doligny ; je crois très-fermement que, dans les sciences, nos érudits actuels ont surpassé ceux du siècle dernier ; je crois même nos évêques moins mondains que ceux d'autrefois ; quant à la gloire des armes, il faut remonter jusqu'aux âges fabuleux

pour trouver quelque chose à opposer aux prodiges dont nos guerriers nous ont rendus témoins.

Que si je vois ainsi le présent, je traite encore mieux l'avenir; je prévois pour la France, dans des tems qui ne sont pas encore, un état de grandeur, de prospérité toujours croissant; les lois régneront seules; les ministres des souverains ne feront pas marcher le gouvernement en sens inverse du siècle et de la nation; les tartufes religieux et politiques, complètement dévoilés, ne prendront plus l'inutile peine de cacher leurs vices sous un masque qui ne tromperait personne; les rangs seront fixés par les talens, par les services, et non par de vieux parchemins.

Je faisais ces réflexions en traversant en voiture le *faubourg de Paris* pour me rendre à Vitré, où j'allais visiter le manoir de Mme de Sévigné. Je passe la Vilaine auprès du village de Cesson. Avant d'arriver à Nogent, je remarque sur la route une carrière d'ardoises exploitée à ciel ouvert, et profonde de plus de cent pieds. A Châteaubourg je retrouve la Vilaine que je traverse une troisième fois depuis ma sortie de Rennes.

La vieille tour du château, le clocher de la principale église annoncent aux voyageurs la ville

de Vitré, dont la population peut être environ de dix mille ames. C'est le chef-lieu d'une des sous-préfectures du département d'Ille-et-Vilaine, et certes un triste chef-lieu. Les maisons en général ressemblent à des chaumières ; celles dont l'aspect est plus élégant font mieux ressortir la misère des autres. Je ne dirai rien de la saleté des rues. Qui n'a pas été en Bretagne ne peut la concevoir. Je ne donnerais pas six mois de vie à une famille hollandaise, du village de Brook, par exemple, qui serait obligée de vivre dans un de ces cloaques appelés ville, village, bourg ou hameau dans la vieille Armorique.

C'est sous ce misérable aspect que se présente Vitré : le commerce de fils et de toiles à voiles y suffit à peine aux premiers besoins des habitans, dont quelques-uns sont encore grossièrement vêtus de toisons de chèvres, comme je l'avais remarqué avec surprise et dégoût dans les villages que je venais de traverser. Cette ville n'a de remarquable que ses murailles, flanquées de deux tours, où l'on retrouve dans la construction primitive le travail des Romains, et dans les ornemens gothiques qui les sur-

chargent, le mauvais goût des tems de la chevalerie.

L'impression fâcheuse que Vitré faisait sur moi, forçait, en quelque sorte, mon imagination à se réfugier dans ses souvenirs, et me représentait cette hideuse petite ville, à l'époque où l'habitait Mme de Sévigné pendant la tenue des états de Bretagne. Une foule nombreuse encombrait ses rues étroites, sur lesquelles avance une portion des logis, soutenue par d'énormes piliers de bois, en manière de portiques, qui ne ressemblent pas à ceux des rues de Rivoli et de Castiglione. De beaux équipages, de riches livrées, toute la pompe d'un luxe extravagant, faisaient, pour quelques jours, disparaître la permanente pauvreté du peuple *vitréen*. Je me figurais voir arriver le beau duc Maria, danseur par excellence, le brillant marquis de Sévigné, qui était propre à tout, et qui ne put réussir à rien; celui dont la célèbre Ninon disait : « *C'est un cœur de citrouille fricassé dans de la neige.* » Je perçais avec peine la foule de ces gentilshommes, qui, malgré leur fierté originelle, faisaient leur cour au comte de Lavardin. Ce fou

de marquis de Pomenars, qui se regardait pendre en effigie, et qui, après avoir soupé le même soir avec le magistrat qui l'avait condamné le matin, par contumace, au dernier supplice, ne se faisait raser le surlendemain que la moitié du visage, l'arrêt qu'il venait d'obtenir ne le lavant que d'une moitié des griefs qui lui étaient imputés.

Je croyais entendre le son des trompettes, et je voyais passer devant moi, à la suite d'un brillant cortége de gardes, de pages, un carrosse à six chevaux, où se trouvait *la bonne princesse de Tarente;* je faisais partie de ce peuple qui, selon l'expression pittoresque de la dame des Rochers, *se mourait d'envie de crier quelque chose.*

On me montra la maison jadis occupée par Mme de Sévigné; c'est, sans contredit, la plus belle de Vitré : elle est située entre les deux tours dont j'ai parlé; ses jardins s'étendent dans les fossés du rempart. Cette maison appartient aujourd'hui à la famille de M. des Nétumières.

De là j'allai visiter l'église de Notre-Dame; j'observai en dehors une chaire en pierre qui servait aux prédications faites au peuple ras-

semblé dans le parvis : ce monument curieux des usages du moyen âge est, je crois, le seul en France de son espèce.

Vitré est dédommagé des horreurs de son intérieur par les beautés du paysage qui l'entoure. Des fenêtres de quelques-unes de ses masures, décorées du nom de maisons, on découvre les plus riantes perspectives ; celle dont on jouit principalement de l'ancien et noir couvent des ex-bénédictins, devenu aujourd'hui le siége de la sous-préfecture du tribunal civil et de la mairie, est le plus remarquable. Cette ville a fourni quelques hommes célèbres en plusieurs genres. Ce Pierre Landais, garçon tailleur, devenu, par un jeu de la fortune, le favori de François II, duc de Bretagne, qui, comme certain parvenu de nos jours, fit faire tant de sottises à son maître, mais qui, du moins, fut pendu malgré celui-ci ; car les états de Bretagne avaient aussi leur souveraineté.

Bernard d'Argentré, historien de la Bretagne, homme de mérite et de cœur. Cet excellent patriote expira de douleur des maux que la ligue versait sur la France : honneur à la mémoire de Bernard d'Argentré !

Daniel de Laroque, auteur, d'abord protestant, puis catholique, qui, au fond, n'était ni l'un ni l'autre. Il avait assez de talent pour qu'un de ses ouvrages (*Avis aux protestans réfugiés*) fût d'abord attribué à Bayle. Laroque finit ses jours en 1731.

Desportes, médecin voyageur; Corvaisier, littérateur assez ordinaire, viennent ensuite, selon la chronologie des tems; enfin, en dernière ligne, se présente Nicolas Savary, voyageur et antiquaire. Il fit avec distinction ses études au collége de Rennes, et, bien jeune encore, partit, en 1776, pour l'Egypte, où il séjourna trois ans, qu'il employa à l'étude de la langue arabe, à la recherche des monumens antiques, et à l'examen des mœurs modernes du pays; il parcourut ensuite l'Archipel. Savary peignit l'Egypte comme une terre enchantée, et la poésie de ses descriptions nuisit peut-être à la confiance qu'on eût accordée à la partie scientifique de son ouvrage. Combattu assez vivement par Volney, qui le suivit pas à pas dans son voyage en Egypte, Savary mourut à la fleur de son âge, le 4 février 1788, comme il préparait l'édition de son *Voyage en Grèce*. On a de lui plusieurs

ouvrages estimés, une *traduction du Coran*, la *Morale de Mahomet*, et les *Lettres sur l'Egypte*, qui sont le premier de ses titres à la gloire littéraire.

J'étais pressé de sortir de Vitré ; je me donnai à peine le tems de déjeuner à l'auberge de la poste, et, revenant presque sur mes pas en me dirigeant vers le sud, je parvins, après une heure de marche, au château des Rochers.

En ma qualité de fidèle narrateur, je commencerai par dire, si on l'ignore, que le marquis de Sévigné, après avoir épousé une demoiselle de Basse-Bretagne, prit possession de cette antique demeure de ses aïeux, depuis lors rarement visitée par sa mère. Soit un coup du ciel, soit désœuvrement, l'amant un peu tiède de la célèbre Ninon y devint un dévôt plein de ferveur, et ne tarda pas à laisser à sa veuve la jouissance de la terre des Rochers, comprise dans son douaire et devant faire réversion à la famille des Grignan. Ce fut Pauline, depuis marquise de Simiane, à laquelle échut cette propriété, qui la première eut le courage de la mettre en vente; comme offrant le plus haut denier, ce fut aussi le bisaïeul du possesseur actuel qui en resta adjudicataire.

Je remarquerai, en passant, que le siècle présent a au moins un avantage sur le grand siècle, puisque aujourd'hui ni un Grignan, ni un Simiane, supposé qu'un tel bien leur parvînt par voie d'héritage ou autre, ne consentirait, sans une rigoureuse nécessité, à s'en dessaisir, et que cette aliénation paraît avoir bien peu coûté à la petite-fille de Mme de Sévigné, à la charmante Pauline tant célébrée dans les dernières lettres de cette femme spirituelle.

Il est non moins certain qu'après quatre générations de jouissance dans sa famille, M. des Nétumières tient beaucoup à la propriété des Rochers, et qu'il vient de soutenir à Rennes un procès contre des co-héritiers pour la possession d'une douzaine de vieux portraits qu'il s'imaginait lui avoir été légués avec le château dont ils faisaient l'ornement. Il a fort judicieusement prétendu qu'aux Rochers les portraits de Mme de Sévigné et de ses enfans ne pouvaient être considérés que comme immeubles, et que, par le seul fait de leur attache aux murs, ils devaient suivre le don de la terre, résultant du testament du père commun. Ces portraits, s'ils ne sont originaux, ainsi qu'il ne me répugne pas de

le supposer, me semblent au moins de très-bonnes copies commandées et exécutées, d'après Mignard, à une époque en rapport avec l'acte de cession. Ils ont paru à Rennes devant les magistrats chargés de prononcer sur leur sort, et ils n'eussent plus figuré dans leur ancien séjour, si M. Isidore des Nétumières n'avait transigé avec sa partie adverse, car le jugement ne lui a pas été favorable. Je tiens ces détails de sa propre bouche.

Persuadé que, si l'on veut réveiller puissamment en soi le souvenir d'un personnage illustre, c'est principalement aux murailles entre lesquelles s'est écoulée une partie de sa vie qu'il faut s'adresser, et croyant qu'elles retiennent, pour ainsi dire, quelque chose de sa présence, je dirigeai d'abord mes pas vers ce que l'on nomme les fabriques en style de paysage.

Je pris, je l'avoue, le bâtiment des écuries pour le château même, tant je fus frappé de la somptuosité avec laquelle on l'avait bâti; je ne tardai pas à être désabusé à la vue du corps de logis principal, encore empreint de sa vieille magnificence, malgré la couche de blanc dont on a jugé mal à propos de le recouvrir. Une

partie a été démolie; ce qui reste forme un bel et noble aspect entre la grande cour qui le précède et le jardin qui l'entoure. M. des Nétumières, possesseur du château des Rochers, comme il l'est de la maison de Vitré, avec une bonté toute particulière a bien voulu me servir de cicérone; sous ses auspices, j'ai parcouru, au rez-de-chaussée, des appartemens vastes, lambrissés et plafonnés dans le goût moderne, mais sans changement dans leur ancienne distribution. Ce sont les mêmes énormes poutres qui traversent les plafonds; ce sont les mêmes murs de quatre pieds d'épaisseur, et construits en granit de Bretagne, qui les supportent. Je m'arrêtai quelques instans dans le cabinet *vert*, aujourd'hui sorte d'office, où Mme de Sévigné se tenait habituellement, et d'où, assise dans la large embrasure d'une fenêtre qui donne sur le jardin, elle vaquait aux soins de son ménage. Je fus fâché de ne pas retrouver la couleur verte sur les murs plus d'une fois blanchis; ce que ce changement me faisait perdre en illusion me fut bientôt rendu, et avec bénéfice, lorsque M. des Nétumières eut placé sous mes yeux un registre de dépense plus d'une fois arrêté par Mme de

Sévigné pendant son séjour aux Rochers, surtout en 1671; plus, un cahier de leçons de grammaire et de rhétorique qui me parurent des études assez fortes de sa première jeunesse; car je les suppose sans peine écrites par elle-même. En effet, dans les pages dues à la main peu assurée de la jeune personne, il m'a semblé voir l'indication des caractères plus fermes de la femme mariée. Cependant il faudrait les confronter aussi avec les autographes de Mme de Grignan; dans tous les cas, ce manuscrit doit être précieux.

Rebâtie depuis plusieurs années sur un plan peut-être nouveau, la chapelle, de forme heptagone, est spacieuse pour une chapelle domestique. L'escalier en colimaçon n'est pas indigne de sa renommée. Construit en larges dalles de granit, qui ont huit pieds de longueur, et qui, partant d'un noyau commun, autour duquel tournent les degrés, il va s'appuyer à une muraille circulaire, et conduit jusqu'au sommet de l'édifice. Monté au premier étage, j'ai eu quelques marches à descendre, sur ma droite, pour me voir dans l'ancienne chambre de Mme de Sévigné, chambre qui possède encore une partie des meubles

l'usage de la prude cousine du courtisan Bussy-Rabutin, entre autres, son bois de lit et son fauteuil de toilette. Il faut avouer que l'étoffe en a été plus d'une fois renouvelée. La supposât-on fort belle dans les jours primitifs, il y aurait encore quelque différence entre cet ameublement et celui de Mme des Nétunières, épouse du propriétaire actuel, que l'on assure être une des femmes les plus belles et les plus aimables de la province, mais que j'ai eu le regret de trouver absente. Or, pour le dire en passant, le luxe du moment présent me semble de meilleur goût, dans sa noble et élégante richesse, que celui des tems anciens. Il est vrai que j'ai pu être surpris de rencontrer aux Rochers ce qu'en ce genre on trouve de mieux à Paris.

De nouveaux venus ayant appelé l'attention de mon guide, j'ai profité de ma solitude pour me glisser dans le très-étroit cabinet de toilette, pratiqué aux dépens de l'épaisseur de la muraille. Là, je me suis assis sans façon sur le fauteuil plus que séculaire de la marquise, en face d'une glace du même âge, qui probablement a réfléchi ses traits, jusqu'ici copiés très-imparfaitement dans nos estampes, si j'en juge par le tableau en

pied du grand salon. M. des Nétumières a placé fort à propos, sur la tablette de la fenêtre de ce petit réduit, la dernière édition des *Lettres de Mme de Sévigné :* comme je n'avais rien de mieux à faire, je me suis saisi au hasard de l'un des volumes qui était sous ma main, avec le désir toutefois d'y rencontrer quelques-unes des pages datées des Rochers. Par malheur je suis tombé sur celle où il est dit que *le bon duc de Chaulnes allait pendillant les pauvres paysans bas-bretons*, lesquels étaient assez mal avisés pour ne pas vouloir de la gabelle; puis mes yeux ont parcouru une épître pleine de longs soupirs élancés vers un cordon bleu qui mettait en émoi tous les Grignan du monde; ma foi, l'humeur m'a gagné et je me suis mis à réfléchir sur le hasard des réputations, dont la postérité elle-même finit souvent par être dupe. Mme de Sévigné dut être, à cet égard, le premier objet de mes méditations.

Les contemporains nous ont laissé de cette femme célèbre deux portraits tout-à-fait différens. Bussy-Rabutin, son parent, la représente comme une femme coquette, vaine et frivole, cherchant à allier la retraite avec le monde, le plaisir avec la vertu; fière comme une parvenue, médisante

comme une dévote, et toujours occupée de produire de l'effet à la cour, où l'enivre un seul regard du monarque, au point de lui faire perdre l'esprit. Rabutin aurait pu citer en preuve plusieurs passages de ses lettres, et particulièrement le compte si niais qu'elle rend à sa fille du succès qu'elle obtint à Saint-Cyr, où le roi lui a dit, après une représentation d'Esther : *Madame, je suis assuré que vous avez été contente*. Ce à quoi elle a répondu : *Sire, je suis charmée; ce que je sens est au dessus des paroles — N'est-il pas vrai que Racine a bien de l'esprit? — Sire, il en a beaucoup; mais ces jeunes personnes en ont beaucoup aussi*. M. le Prince, Mme de Maintenon lui vinrent dire un mot. *Je répondis à tout*, ajoute-t-elle, *car ce jour-là j'étais en fortune*. Quelle fortune!

Mme de La Fayette nous montre en elle une femme dont l'esprit embellissait encore la figure; elle lui donne une grande ame, un noble caractère, et la loue généreusement de toutes les qualités du cœur. Pourquoi balancerais-je à dire que le portrait qu'en fait le comte de Bussy me semble plus près de la vérité que celui qu'a tracé Mme de La Fayette? On peut porter plus

loin qu'ils ne l'ont fait l'un et l'autre l'éloge de l'esprit de Mme de Sévigné. Sans doute cette dame excellait à raconter des riens; elle n'a point d'égal pour le commérage de cour. Je conviens que ses traits sont en général fins, délicats, spirituels, et qu'une fois (dans son admirable lettre sur la mort de Turenne) elle a atteint le sublime du genre épistolaire; mais c'est là que doit s'arrêter l'éloge. Ceux qui tiendront à se faire une opinion sur cette femme célèbre, au lieu de la recevoir toute faite, seront surpris de trouver souvent de la recherche et quelquefois du mauvais goût dans un style que l'on paraît être convenu de regarder comme un modèle irréprochable de naturel et de délicatesse. Ce qui les frappera surtout dans ses lettres, c'est la fausseté des jugemens, le peu d'élévation dans les idées et le défaut total de sensibilité. C'est principalement dans les passages où elle tourmente ses expressions jusqu'au ridicule pour peindre à sa fille l'attachement qu'elle lui porte, qu'on se convaincra que cet enthousiasme maternel a plus souvent sa source dans son esprit que dans son cœur. Sans doute on se révoltera contre un reproche de tout point contraire à l'opinion reçue;

mais du moins je fais preuve de bonne foi, en promettant d'y revenir, si l'on me montre, dans les huit volumes des lettres de Mme de Sévigné, un seul passage évidemment empreint de cette sensibilité vraie, de cet amour de l'humanité qui nous fait compatir aux maux des autres.

Le retour de M. des Nétunières mit fin à ces réflexions peut-être un peu sévères, dont je m'abstins de lui faire part et que j'aurais pu toutefois lui communiquer, car son goût éclairé pour ce que renferment d'aimable les écrits de Mme de Sévigné ne va pas jusqu'à l'engouement. Laissant à chaque siècle ce qui lui appartient, il fût convenu avec moi du peu de philosophie qu'attestent ses lettres, dont la légèreté est quelquefois excessive ; et moi, de mon côté, je me fusse réuni à lui pour rendre hommage à une fraîcheur et à une grâce de style, dans les pétites choses, qui n'a point encore vieilli.

En parcourant avec mon guide le parc où cette charmante conteuse s'oubliait si souvent, les *Essais* de Nicole et les *Croisades* du père Maimbourg à la main (car ses lectures étaient plus sérieuses que ses lettres), et où, suivant une expression qu'elle affectionne, elle aimait à se

promener *entre chien et loup*, je m'affligeai de ne rencontrer aucun de ces arbres qu'elle plantait, il y a déjà cent cinquante ans, avec son jardinier Pillois; mais au moins je puis dire avoir marché sur ses traces et foulé le sol qui servit à ses excursions, toutes les distributions de l'ancien parc ayant été maintenues par le père du propriétaire actuel qui l'a rétabli. Ainsi, l'allée *de ma fille*, où sans doute elle a tenu plus d'une fois le bras de Mme de Grignan; l'allée *de l'infini*, où probablement elle lisait Descartes et Mallebranche; l'allée *des Soupirs*, où peut-être quelque gentilhomme de Vitré a promené ses tendres rêveries, dont la noble dame était l'objet, ont conservé leurs noms et leur primitif emplacement.

Le jardin, dont je crois que les lignes anciennes existent encore, offre une particularité assez remarquable, et qui fait bruit dans le pays : c'est un écho si singulièrement ménagé par l'art ou par la nature, que de deux personnes, placées à huit ou dix pas de distance, au milieu de la grande allée, vers l'endroit le plus voisin de la grille du parc, l'une entend très-distinctement répéter derrière elle, et

dans le tuyau de son oreille, les paroles que l'autre a prononcées! Cet effet d'acoustique ne peut qu'être le résultat d'une ellypse souterraine aux deux foyers de laquelle se placent les deux interlocuteurs. Tel est le jugement que j'en portai, et M. des Nétunières m'apprit que c'était aussi celui de M. de Montalivet, ancien ministre de l'intérieur, dont il avait reçu la visite il y a déjà bien des années. Mme de Sévigné a ignoré l'existence de cet écho découvert par son fils, et sur lequel elle se tait dans ses lettres : c'est dommage; il y a tout à parier que sous sa plume il eût fourni plus d'une fois matière à d'ingénieuses allusions.

Je quittai les Rochers aux approches du soir, après avoir remercié le noble possesseur de cette terre de l'asile qu'elle m'a offert pendant la moitié d'un jour, et de la douce hospitalité que j'y ai trouvée.



N° X. — *Novembre* 1819.

QUELQUES HOMMES.

..... *Dum loquimur, fugerit invida ætas.*
HOR.

Tandis que nous parlons, le tems jaloux s'enfuit.

En jugeant à ma manière Mme de Sévigné, je vis se retracer dans ma mémoire quelques noms anciens et modernes dont s'honore la Bretagne, et particulièrement la ville de Rennes. Le premier qui se présenta à mon esprit fut celui du grand-connétable, de ce Bertrand Duguesclin, vrai modèle d'un genre d'héroïsme dont l'antiquité n'offre pas d'exemple, et dont j'aurai occasion de parler plus en détail en passant dans quelques jours à Broons, où ce héros naquit en 1326.

Parmi les hommes de lettres, on compte Abailard, né auprès de Nantes, plus célèbre par ses malheurs et par la passion dont il enivra la femme la plus aimable de son siècle, que par

ses travaux théologiques. Le bénédictin don Lobineau, auteur de plusieurs ouvrages, qui termina l'*Histoire de Paris*, par Felibien, et composa une énorme *Histoire de Bretagne* en plusieurs volumes in-folio : il mourut en 1727; le père Tournemine, que Voltaire paraissait aimer; Poulain Duparc, jurisconsulte; Poulain Saint-Foix, son frère, aussi connu par ses duels que par ses *Essais sur Paris;* l'abbé de La Bletterie, auteur de la *Vie de Julien*, et l'un des traducteurs de Tacite; Robinet, auteur inconnu du fameux *Système de la nature*, attribué au baron d'Olbach; les célèbres avocats Gerbier et Chapellier, celui-ci l'une des victimes les plus illustres de la révolution; Louis Gingnené, qui, par son *Histoire littéraire de l'Italie*, s'est acquis une réputation durable; Néricault Destouches, placé dans l'art de la comédie à une si grande distance de Molière, et pourtant celui de nos écrivains qui s'en approche le plus après Lesage, Regnard et Beaumarchais; Lesage lui-même, né à Ruis, que l'on citerait pour la seule pièce de *Turcaret*, si on ne lui devait le plus vrai et le plus original des romans de notre langue; Desforges, dont les écrits nombreux ont moins

manqué de verve que de décence, du moins si on en juge par les *Mémoires d'un Poète*, l'une de ses dernières productions ; enfin Descartes, le grand Descartes, que Vannes peut réclamer comme son bien propre, puisque c'est presque fortuitement qu'il est né en Touraine, son père étant conseiller au parlement de Bretagne, et ayant son domicile de droit et de fait dans la capitale de cette province. Ainsi, si la vieille Armorique a donné un de ses principaux docteurs à la scolastique, qui fut à peu près toute la philosophie possible du moyen âge, à plus juste titre encore elle se glorifie d'avoir vu sortir de son sein le père de la philosophie moderne, telle que celle-ci est maintenant professée par les écoles les plus savantes de l'Europe.

Sans vouloir assigner de rang à des réputations contemporaines, je me contente de répéter, à mesure qu'ils se présentent à mon esprit, les noms de quelques hommes de mérite vivans, auxquels la ville de Rennes s'honore d'avoir donné naissance. De ce nombre sont MM. Alexandre et Amaury Duval, tous deux membres de l'institut; le premier, connu comme auteur dramatique par ses nombreux succès au théâtre, et

l'autre par ses ouvrages d'archéologie, auxquels il a prêté le charme d'un style élégant et correct; M. Kératry, qui s'est acquis la double célébrité d'un orateur patriote à la chambre des députés, et d'un écrivain philosophe, recommandable par la pureté de ses principes, la hardiesse et l'originalité de ses conceptions; M. Lanjuinais, homme juste et persévérant, qu'on retrouve à toutes les tribunes publiques, pendant trente-cinq ans de révolution, armé des mêmes principes, et luttant contre toutes les tyrannies.

Dussé-je être accusé de faire un singulier rapprochement, je dirai que M. Duplessis Grenedan appartient à la ville de Rennes, où il avait sa résidence en 1789, bien que sa famille soit originaire de Vannes. Ses variations politiques lui ont acquis une célébrité qui doit laisser dans l'avenir des traces que nous nous garderons bien d'effacer. Conseiller au parlement de Bretagne, quand les états généraux, bientôt convertis en assemblée nationale, ouvrirent leur mémorable session, M. Duplessis partagea l'enthousiasme qu'inspirèrent leurs premiers travaux. L'abolition des priviléges et des titres de noblesse obtint si complètement son adhésion, qu'il fut le

premier, et peut-être le seul dans sa province, à livrer aux flammes ses lettres de noblesse, en présence du peuple assemblé sur la place publique, et qui l'en récompensa en le promenant dans les rues de Rennes, le front ceint d'une couronne de chêne. Ce noble apôtre de l'égalité fut un des premiers Bretons inscrits au livre des patriotes français. L'odieux régime de Robespierre pesa sur la nation et surprit M. Duplessis dans les fonctions de maire, dont il s'acquittait en vrai républicain : l'estime des bons citoyens le dédommageait alors de la haine des nobles qu'il avait encourue dans cette magistrature populaire. Ceux-ci ne le virent pas sans une sorte de jouissance en butte à la persécution qui s'attachait au parti des fédéralistes qu'il avait embrassé. Réfugié, sous le costume d'une servante de campagne, chez un honnête bourgeois de Rennes, dont il épousa la fille, M. Duplessis-Grenedan, échappé à la hache révolutionnaire, garda rancune à la liberté qu'il eut, comme tant d'autres, le malheur de confondre avec la licence ; il devint l'ennemi de l'une dès qu'il n'eut plus rien à craindre de l'autre. Sa destinée fut de prouver que dans tous les changemens de ré-

gimes, quelque salutaires qu'en puissent être les résultats, il apparaîtra toujours des hommes faits pour en troubler l'économie par leur exaltation; extrêmes dans le bien comme dans le mal, saluant la liberté à son aurore, l'outrageant à son déclin; toujours esclaves du pouvoir, quelque bannière qu'il arbore, et demandant tour à tour pour les mêmes hommes des couronnes et des supplices, suivant qu'ils seront puissans ou misérables.

Rennes s'honore en ce moment de la présence de deux jurisconsultes également célèbres, MM. Toullier et Carré; ils font autorité dans le barreau de Bretagne, et même dans celui de Paris. Leurs travaux sur le code civil et la procédure semblent être devenus partie intégrante de la loi. Notre célèbre Dupin, de Paris, a nommé publiquement M. Toullier le *Pothier breton.*

M. Legraverend, maître des requêtes honoraire, a droit également à la reconnaissance publique pour ses travaux sur la législation criminelle.

Je craindrais d'être injuste envers la ville de Rennes si je ne m'efforçais de dérober à l'oubli la mémoire de deux autres de ses citoyens éga-

lement recommandables dans une carrière moins brillante, mais non moins utile; je veux parler de MM. Lemarchant et Germé, professeurs de philosophie et de réthorique, lesquels ont succédé immédiatement aux jésuites dans l'enseignement de cette ancienne capitale de la Bretagne. Tous deux amis de l'illustre la Chalotais, ils ne sont restés étrangers ni à la gloire, ni aux périls de ce courageux magistrat. M. Lemarchant n'a fait qu'entrevoir la révolution qu'il hâtait de tous ses voeux; M. Germé l'a parcourue tout entière avec autant d'honneur que de courage, et ses principes inébranlables n'ont point fléchi dans les cachots du fort Saint-Michel, où l'avaient jeté les agens de la terreur. J'ai vu cet homme vénérable *; les glaces de l'âge n'ont point refroidi son cœur : on en jugera par le fait suivant raconté devant moi, et qui n'a pas manqué de témoins. L'un de ses anciens élèves, l'honorable M. Kératry, à son dernier passage à Rennes, était bien résolu de ne pas voir M. Germé de peur de causer par sa visite quelque inquiétude au vieillard, recteur honoraire de l'académie et pensionnaire du gouvernement. A cette époque (sous l'influence de laquelle nous vivons

* Il est mort l'année dernière.

encore), il était rare que la visite d'un député patriote n'entraînât pas des suites funestes pour l'homme en place qui avait le courage ou le malheur de la recevoir. M. Germé, dont le cœur avait deviné celui de son élève, s'empressa de faire des avances, et en montant en voiture, dans la cour même des diligences, M. Kératry eut à la fois le plaisir et la crainte de se sentir pressé dans les bras du vénérable octogénaire. Combien cette circonstance si simple, et pourtant si honorable pour tous deux, accusait l'autorité soupçonneuse qui, par ses rigueurs, donnait aux témoignages naturels de l'affection du maître tout le mérite d'un sacrifice déjà consommé.

De beaux talens oratoires, qui ne peuvent désormais se trouver qu'avec de beaux caractères, continuent l'ancienne illustration du barreau de Rennes : c'est là, ne l'oublions jamais, que l'infortuné général Travot a trouvé d'intrépides défenseurs ; c'est là qu'à la voix de quelques hommes sans armes, sans pouvoir légal, les bras meurtriers d'une commission militaire sont restés suspendus. M. Coatpont était l'avocat en titre de l'accusé : quel plus beau titre pouvait-il s'acquérir pour lui-même !

M. Gohier, ancien membre du directoire de la république française, n'est pas né à Rennes; mais la réputation qu'il s'acquit au barreau de cette ville, où il exerça pendant vingt ans la profession d'avocat; la part qu'il eut aux travaux de la commission intermédiaire de Bretagne, dont il rédigea les fameuses protestations, le classent naturellement parmi les hommes célèbres de cette province. M. Gohier figura successivement dans les plus hautes fonctions du gouvernement républicain, dont il était un des cinq chefs lorsque Bonaparte, sous le nom de consul, s'empara du pouvoir. Dans une longue carrière, qui s'étend déjà par delà quatre-vingts ans, M. Gohier n'a point démenti le grand caractère d'ami de la liberté légale, dont il avait fait preuve en Bretagne aux premiers jours de la révolution.

Les amateurs de l'art dramatique et des aimables distractions qu'il procure n'auront point à me reprocher d'avoir oublié de citer M. Elleviou parmi les hommes d'un grand talent qui ont illustré cette ville.

N° XI. — *Novembre* 1819.

DUGUESCLIN

ET LE BRAVE LANOUE.

Dulce et decorum est pro patriâ mori.
Qu'il est doux, qu'il est beau de mourir pour sa patrie!

Je suis sorti de Rennes par le faubourg de Brest, et j'ai pris, pour me rendre dans cette ville, le chemin de Saint-Brieux. Le premier village que j'ai trouvé sur mon chemin se nomme *Pau.* Au tems de la ligue, et à l'époque même où Henri IV était reconnu dans tout le royaume, Pau, qui était alors une petite ville, fut horriblement saccagée par les troupes du duc de Mercœur, encore rebelle.

La petite ville de Montauban, où j'arrive après avoir passé par Redé, est peuplée d'environ trois mille ames. C'était, avant la révolution,

un comté appartenant à la maison de Rohan, dont une des branches a long-tems porté le surnom de Montauban.

Je ne suis qu'à dix lieues de Rennes, et je m'arrête à Broons, gros bourg du département des Côtes-du-Nord. Deux mots sur l'histoire de cet endroit expliqueront suffisamment le séjour de quelques heures que j'ai voulu y faire. Broons appartenait à la maison de Bertrand Duguesclin dès l'an 1270, et le grand-connétable y naquit en 1326.

Le tems n'a pas respecté le berceau du grand homme. Le château de Broons a disparu; il n'en reste aucun vestige, et ce n'est même que sur la foi d'une tradition incertaine que l'on montre la place où il fut bâti.

Cependant il est bon de savoir que, dans les fouilles faites il y a quelques années sur l'emplacement des anciens Cordeliers de Dinan, par M. Néel, acquéreur de cet édifice et honorable député des Côtes-du-Nord, quand les choix des citoyens avaient quelque indépendance, on a rencontré le cœur de Duguesclin renfermé dans un vase de plomb de la forme de cet organe.

C'est le seul débris de cette belle existence que possède sa terre natale, puisque les restes du héros, déposés à Saint-Denis, par suite du bouleversement des tombeaux de cette église, y sont confondus avec ceux de trois races de rois qui ne perdent rien à ce rapprochement. Un petit monument a été dressé pour ce cœur du grand Duguesclin, par les soins de M. Néel, dans l'enceinte consacrée au culte paroissial; il est surmonté d'un ancien marbre trouvé à quelques pas de distance et qui garantit l'authenticité de la découverte.

Nous couchâmes à Broons, et toute la soirée fut employée à parler de Duguesclin : nous passâmes en revue les actions de sa vie. Il n'en est aucune qui n'ajoutât à notre admiration. Vainqueur ou vaincu, il se montra toujours supérieur aux événemens. Combien nous trouvâmes de plaisir en nous rappelant la circonstance où il employa à payer de ses propres deniers la rançon de ses frères d'armes lorsque lui-même était prisonnier et devait fournir la sienne! Aussi des rois se réunirent pour briser ses liens; et la noble épouse du Prince noir (Edouard d'Angleterre), de celui-là même qui le retenait prisonnier, coopéra de sa cassette au rachat de Duguesclin.

On éprouve une douce satisfaction à se reposer de tems en tems au milieu des horreurs de notre histoire sur quelques-uns de ces rares caractères qui honorent leur pays et l'humanité. Duguesclin, Bayard, Lhôpital, de Thou, Coligny, Sully, Turenne, Catinat, noms immortels, auxquels les siècles, en s'éloignant d'eux, ajoutent encore à la vénération qu'ils inspirent.

Le territoire de Broons forme un terrain irrégulier, coupé de vallons et couvert de bois : on y compte environ deux mille cinq cents habitans. Il y a un marché tous les mercredis, et cinq foires par an assez considérables. Je tiens ces renseignemens de notre hôtesse, qui trouvait sans cesse un prétexte pour venir nous relancer dans notre chambre. Je lui dois en outre un rappport très-circonstancié de tous les détails des ménages les plus importans du lieu; je ne les crois cependant pas d'un assez grand intérêt pour communiquer au public les confidences de mon hôtesse de Broons.

Le lendemain, nous traversâmes Plestan-Royal, et nous fûmes déjeuner à Lamballe, ville non murée, qui avait le titre de principauté, et qui faisait partie du duché de Penthièvre. On

y compte trois mille ames. C'est un chef-lieu de canton, très-commerçant, et situé sur la rivière de Gouissan. César n'a pas oublié Lamballe dans ses *Commentaires ;* il la donne pour capitale aux *Ambiliates.* Le château de Lamballe passait autrefois pour une forteresse de première classe. Il était flanqué de soixante tours. Ce fut en l'attaquant que périt sur une échelle, au moment qu'il tentait l'assaut, le célèbre capitaine Lanoue Bras-de-Fer, connu encore par l'épithète de *Brave* que Henri IV lui donna, et que la postérité ne lui a pas retirée. Ce héros royaliste était né en Bretagne, en 1731 : il se signala d'abord en Italie ; puis, de retour en France, et attaché au parti des protestans, il prit Orléans, pour leur compte, en 1567 ; il conduisit l'arrière-garde à la bataille de Jarnac en 1569, et se rendit maître successivement de Fontenay, d'Oleron, de Marennes, de Soubise et de Brouage. Ce fut à la prise de Fontenay qu'il reçut au bras gauche un coup qui lui brisa l'os : on le lui coupa à la Rochelle, et on lui en fit un en fer dont il se servait très-bien pour tenir la bride de son cheval. Envoyé en Belgique par son parti en 1571, il

surprit Valenciennes. A son retour en France, et remis en faveur auprès de la cour, il reçut de Charles IX, après la Saint-Barthélemi, le commandement des troupes destinées à faire le siége de la Rochelle. Ici le brave Lanoue fut abandonné par sa vertu ; oubliant que la foi d'un serment est sacrée, et poussé peut-être par la juste indignation du crime dont le roi venait de se souiller, il se servit des compagnies mises sous ses ordres pour grossir l'armée calviniste, qu'il s'était engagé à combattre.

Les remords atteignirent bientôt ce héros ; il proposa aux divers partis plusieurs moyens de conciliations, qui déplurent à tel point à un fanatique ministre protestant, nommé Laplace, que, dans sa colère, il donna un soufflet à Lanoue. Les assistans frémirent pour le ministre ; mais Lanoue, levant les épaules, dit à sa suite : « Amenez cet homme à sa femme, afin qu'elle avise à lui rendre l'usage de la raison. » Cette conduite était d'accord avec ses principes sur le duel. On trouve à ce sujet, dans ses ouvrages, cette phrase remarquable : « La cause de la fureur des duels gît en nos erreurs et folies, et c'est un

faux honneur. C'est aux guerres qu'on doit montrer sa valeur et hasarder librement sa vie ; mais quant à ceux qui vont précipitant leur valeur dans des querelles particulières, il faut croire qu'ils ne s'estiment pas à grand prix. »

Je ne le suivrai pas dans toutes ses entreprises ; ce n'est pas son histoire que j'écris : sous Henri III, et dans une circonstance où l'argent manquait, et où les traitans refusaient de faire des avances : « Oh ! oh ! dit le brave et vertueux Lanoue, ce sera donc moi qui ferai la dépense ? Garde son argent quiconque l'estimera plus que son honneur ; tandis que j'aurai une goutte de sang et un arpent de terre, je l'emploierai pour la défense du pays où Dieu m'a fait naître. » Il n'hésita pas à engager à des marchands sa terre des Tournelles, et fournit, à ses dépens, les sommes nécessaires au service du roi. Lorsque Henri IV fut sur le trône, il apprécia, et put récompenser les services du brave Lanoue, qui fut tué d'un coup de mousquet au siége de Lamballe, le 4 août 1591. Lanoue fut pleuré des catholiques et des protestans : ce peu de mots achève son éloge. Il laissa des *discours po-*

litiques et militaires, très-estimés et réimprimés plusieurs fois. Michel Montaigne, qui se connaissait en hommes, a remarqué, à propos de Lanoue, la *constante bonté, douceur des mœurs et facilité consciencieuse de M. de Lanoue, en une telle injustice de partis armés, où il s'est toujours montré grand homme de guerre et très-expérimenté.*

Nous ne quittâmes pas Lamballe sans donner de justes regrets à l'aimable princesse de ce nom, qui périt si misérablement au milieu des fureurs populaires, dans les journées à jamais exécrables des 2 et 3 septembre 1792. Les habitans de Lamballe sont restés fidèlement attachés à sa mémoire, et ne peuvent assez louer les vertus de son beau-père, le duc de Penthièvre, dont la vie bienfaisante désarma, à la même époque, la rage des assassins.

Le bourg d'Yssinine, contenant mille habitans, vient après Lamballe. Son territoire est coupé en partie par un bras de mer, et je me retrouvai, en ce lieu, sur les bords de l'Océan. Plus loin, nous passâmes à Langeux, commune médiocre, bordée au nord et à l'est par la vaste

étendue des flots, et très-bien cultivée. Après avoir cheminé l'espace d'une lieue, nous parvînmes à Saint-Brieux, où j'ai l'intention de m'arrêter deux jours, pour y recueillir quelques observations générales sur les mœurs et sur les coutumes des Bretons.



N° XII. — *Novembre* 1819.

MŒURS BRETONNES.

Là régnèrent les mœurs à la place des lois.

Les Bretons, comme les Basques, conservent une physionomie native : dans toutes les autres provinces du royaume, le tems a effacé ou modifié les mœurs antiques ; les paysans bretons et les Basques semblent avoir échappé seuls à cette loi générale. Je vais essayer d'esquisser quelques traits de leur caractère, et je commencerai par les cérémonies étranges qui accompagnent le mariage ; elles sont différentes dans divers cantons.

Lorsqu'un jeune homme a fixé son choix sur une jeune fille du pays, c'est un tailleur que l'on charge des premières propositions *. Le tailleur ne mange

* Il est bon que le lecteur sache que les hommes de

jamais à la table des maîtres de la maison ; son couvert est mis à part ; mais il n'en fait pas moins bonne chère ; les femmes lui portent les meilleurs morceaux en cachette. Si le tailleur a été favorablement accueilli, les parens du jeune homme envoient un second messager. C'est ordinairement un homme entre deux âges, gai, bon compagnon, et sachant parler en rimes. Il trouve à la porte de la chaumière de l'accordée un autre improvisateur chargé de lui répondre dans le langage cadencé dont il a fait usage. Le troubadour chargé de la demande salue les maîtres de la maison en leur souhaitant les fruits de la terre et les bénédictions du ciel ; il vante les prêtres, qu'il représente comme les souverains du monde, et les gentilshommes comme les défenseurs de Dieu, du roi, et des malheureux, et, après un retour plein de modestie sur lui-même, il fait enfin la demande dont il est chargé. L'autre troubadour lui répond aussitôt « que son éloquence a charmé les vieillards et les jeunes

cette profession forment en ce pays une caste à part, qui ne jouit d'aucune considération même parmi les artisans. Le préjugé pèse tellement sur eux, qu'on croit dans plus d'une commune que leur témoignage ne peut être admis en justice.

gens ; que l'on voudrait lui accorder sa demande, mais que la jeune fille a voué à Dieu sa virginité, et qu'elle ne peut souffrir la méchanceté des hommes. » Le demandeur réplique par un éloge pompeux de celui qui l'envoie ; l'autre vante la pudeur et les vertus de la jeune fille ; et, après de nouvelles instances et de nouveaux refus, on annonce enfin au messager du futur qu'il peut entrer dans la chaumière pour y chercher la jeune vierge. On lui présente successivement une femme, une veuve et une enfant de dix ans ; il leur fait à chacune un compliment ; mais il déclare n'avoir pas trouvé en elles ce qu'il cherche ; on lui présente alors la jeune fille en lui disant : « Voilà celle que vous cherchez parée de toile de Hollande, d'écarlate, de rubans, d'or et d'argent ; allez appeler celui qui l'aime, et nous les placerons ensemble à table au bout du banc. Puissent-ils être heureux et mériter la bénédiction du prêtre et de leurs parens ; allez, la promptitude de votre retour nous prouvera l'amitié que vous nous avez annoncée. — Touchez là, mon ami ; je prendrai place auprès de vous, et le cidre et le vin nous rappelleront nos anciennes chansons. » Ce dialogue

retrace toute la simplicité des tems antiques. Dans certains cantons, lorsque la mariée sort de l'église, on lui présente une grosse branche de laurier chargée de pommes et de rubans, à l'extrémité de laquelle est attaché un oiseau auquel elle doit rendre la liberté. On la prévient des devoirs qu'elle s'impose, en lui présentant une quenouille dont elle fait un moment usage.

Le jour de la noce, le garçon d'honneur, le dos tourné à l'assemblée, tient une chandelle allumée qu'il ne doit jeter que lorsque la flamme est sur le point d'atteindre ses doigts; devant les deux époux brûlent deux cierges, et celui qui s'éteint le premier annonce celui des deux époux qui doit précéder l'autre au tombeau. La veille, ou la surveille de la cérémonie, les amis de la fiancée vont, avec une charrette attelée de deux bœufs, enlever l'armoire de la fiancée, que les parens de celle-ci leur disputent pendant quelque tems avec une feinte colère, et non sans que de rudes coups ne soient souvent donnés et rendus; le soir des noces, les jeunes filles cachent la nouvelle mariée, et ne la rendent à son époux qu'après un combat quelquefois sanglant entre les amis du jeune homme, et les garçons, les

parens et amis de la famille de la mariée. Cette coutume, toute barbare qu'elle paraît être, n'a pu encore être abolie : la première nuit des noces appartient de droit à Dieu, la seconde à la vierge, la troisième au patron du marié, la quatrième enfin est réservée au mari. Souvent le garçon et la fille d'honneur de la noce passent la nuit dans le même lit, *et honni soit qui mal y pense*, disent les matrones de la Basse-Bretagne.

Des coutumes non moins bizarres accompagnent ici la naissance et la mort : les moindres circonstances servent de présages et causent de grandes joies ou de grandes douleurs; les terreurs superstitieuses ont surtout un grand empire sur les paysans bas-bretons : entourés de mers et de landes arides, ils vivent isolés, et se créent un monde qu'ils peuplent d'êtres fantastiques. Aux environs de Morlaix, ils redoutent des génies nommés *Teurst*, et se figurent que *la Teursapouliet*, l'un d'entre eux, apparaît toujours sous la forme d'un animal domestique. Ils disent que *le cariquet an nankou* (la brouette de la mort) est couvert d'un drap blanc, que des squelettes le conduisent, et qu'on entend le bruit

de la roue près de la maison où un malade est près de rendre le dernier soupir. On croit ici qu'il existe sous le château de Morlaix des petits hommes d'un pied de haut, vivant dans les profondeurs de la terre, marchant et frappant sur des bassins : ces pygmées sont les gardiens de trésors qu'ils apportent souvent à la surface du sol; ils permettent que l'homme qui voit ces richesses en prenne autant que ses mains en peuvent contenir; mais celui qui voudrait en remplir ses poches, non-seulement les verrait à l'instant disparaître, mais son avidité serait punie par une grêle de soufflets qui tomberait à l'instant sur ses joues.

Les Bas-Bretons redoutent encore d'autres démons qui remplissent divers emplois : *Sant yan y tad* (Jean et son père) est une espèce de follet qui porte la nuit cinq chandelles sur ses cinq doigts, et qui les fait tourner avec la rapidité d'un dévidoir; d'autres lutins enlèvent la crême du lait : ils ont aussi *aëel fal* (le mauvais vent). A Tresmalaouen, au milieu des ruines, on rencontre les *courils*, sorciers nains d'un caractère malicieux et très-amateurs de la danse; c'est au milieu des pierres druidiques qu'ils tiennent

leurs assemblées nocturnes : là ils forment des danses et frappent l'herbe en cadence. Malheur au berger qu'ils surprendraient ; il se verrait forcé de faire partie de leur rond, et de danser jusqu'au premier chant du coq. Plusieurs sont morts des suites de cette ronde nocturne. Malheur aussi aux jeunes filles, qui, la nuit, se laissent approcher par quelque couril ; neuf mois ne se passent guère sans que la famille n'ait à gémir sur la naissance d'un petit sorcier, auquel ces malins génies donnent la ressemblance de quelque garçon de l'endroit, tant est grande la malice des farfadets! Quelques mauvaises fées, connues sous le nom de *laveuses de nuit* (*eur cannerez noz*), apparaissent au bord des fontaines, où elles vous invitent à tordre avec elles le linge des trépassés ; si vous les refusez ou si vous leur rendez ce service de mauvaise grâce, elles vous noient ou vous cassent les bras. Dans d'autres endroits on n'ose balayer une maison après le coucher du soleil, de peur de blesser les morts qui s'y promènent ; des calamités de toute espèce les vengeraient de cette offense. Le jour de la Toussaint, ils sont persuadés que leur demeure contient plus de revenans que les flots

n'apportent de sable sur le rivage. Lorsqu'on veut découvrir le corps d'un noyé, l'on met un cierge allumé sur un pain que l'on abandonne au cours de l'eau, et l'on trouve toujours le cadavre à l'endroit où le pain s'arrête. Quel est le pêcheur qui n'a pas vu la sirène au milieu des vagues? quelques-uns même dont la rame l'ont frappée involontairement, ont vu s'élever à l'instant une horrible tempête, qui les aurait submergés sans le secours tout puissant du saint leur patron.

En vain a-t-on voulu guérir les Armoricains de leur superstition ; la révolution, qui changea tant de choses, ne put parvenir à détruire un seul de leurs préjugés ; ils continuent à demander au chant des oiseaux l'époque de leur mariage et le nombre des années qu'ils ont à vivre encore ; à croire que le chant du coq, avant minuit, en nombre impair, annonce le trépas d'un homme, et en nombre pair, celui d'une femme ; à s'imaginer que, dans la nuit de Noël, aucun des animaux ruminans ne peut dormir, qu'ils s'entretiennent souvent ensemble de ce qui arrivera aux maîtres du logis, soit en bien, soit en mal, et qu'il faut leur donner double ration ; à voir

dans les hurlemens d'un chien, la nuit, le présage d'une mort prochaine ; dans les rugissemens des tempêtes, la voix des morts qui demandent des sépultures, ou qui se plaignent de leurs éternelles souffrances. Malgré les représentations de l'autorité, le nom de *pardon* resta attaché aux fontaines, aux chapelles qu'on croyait avoir servi d'asile à quelque saint, ou avoir été témoin de quelque miracle, et même aux fêtes patronales des villages de toute la Basse-Bretagne : on y continue ces actes d'une ignorante superstition, comme si nous étions encore au treizième siècle. On voit s'y perpétuer des cérémonies superstitieuses qui doivent rendre aux malades la santé et procurer d'heureuses couches aux femmes enceintes. Il est encore d'usage de tremper sa chemise dans l'eau bénite, de veiller autour des tombes pour empêcher les esprits d'enlever les cadavres, de faire des pélerinages à la chapellè de Notre-Dame-des-Portes, qui, vêtue d'une robe étincelante de clarté, dont le frottement se fait entendre au loin, promet des jours exempts d'orages et d'abondantes moissons. Les prêtres conservent ici un pouvoir sans borne ; les paysans bretons se sont consolés beaucoup plus vite de

la chute du trône que de la perte de leurs pasteurs. Leur joie approcha du délire lorsqu'on les leur rendit.

Un auteur a dit, et je répéterai après lui, car l'expérience m'a convaincu qu'il disait vrai. « De tout-tems la religion guida l'homme dans ces contrées avec plus d'influence encore que sur le reste de la terre ; le gouvernement théocratique des druides, les milliers de génies dont ils peuplèrent les élémens, la puissance des sages sur la nature, tous les rêves de la féerie, le culte des arbres, des fontaines ne furent point détruits par les apôtres du catholicisme. On transporta sur les nouveaux saints les miracles des saints du tems passé ; on ne voit dans leurs légendes que solitaires chastes, sobres, vertueux, vivant dans les forêts, bravant l'inclémence des mers ; ils apaisent les tempêtes, fendent les flots de l'Océan, et passent la mer à pied sec. Les fontaines naissent sous leurs pas, les maladies se guérissent, l'air s'embaume sur leur passage, les morts ressuscitent, et l'univers est soumis à leurs lois. Les efforts d'une religion jalouse, les lumières répandues

dans l'Europe, le tems, qui détruit tout, n'a pu changer les rêveries des laboureurs de ces contrées ; ils se meuvent, ils agissent dans un monde réel, quand leur imagination erre sans cesse dans un monde de chimères et de fantômes. »

Sans m'excuser de m'être peut-être un peu trop étendu sur les coutumes superstitieuses d'un peuple qui se distingue particulièrement de tous les autres, je ramènerai le lecteur au milieu des récréations et des habitudes sociales des Bas-Bretons. J'ai déjà parlé de leur hideux vêtement, qui se compose de peaux de bêtes qu'ils portent dans toutes les saisons jusqu'aux derniers lambeaux, et des immenses culottes plissées qui embarrassent leurs mouvemens, et semblent à chaque instant près de tomber de leurs reims ; je n'ai pas plus oublié le bâton quelquefois ferré, mais plus ordinairement terminé par une masse pyréforme que l'on ménage au bout de la branche détachée de la souche d'un houx ou d'un chêne. Plusieurs paysans en jouent avec une habileté extrême. Les experts dans ce genre d'escrime passent pour être à l'épreuve du sabre, qu'il font voler de la main d'un gen-

darme. Aussi tiennent-ils tellement à leur bâton, nommé *pennbas*, que souvent ils ne le quittent que pour entrer au lit.

Les Bretons aiment passionnément la danse; mais ils dédaignent la monotonie des contre-danses, et forment des espèces de ballets, où l'on décrit cent figures différentes. Le *colimaçon*, le *grand-père*, la *boulangère*, la *mariée*, le *curé* sont fort en vogue dans la Bretagne. Ils jouissent de ce plaisir avec un air de gravité qui ferait croire qu'ils remplissent un important devoir en se livrant à cet exercice. Leur musique, comme celle des Provençaux, est vive et légère, et ne semble pas en harmonie avec la démarche grave des danseurs; leur oreille est si exercée à la cadence, qu'ils ne manquent jamais la mesure. Leurs orchestres se composent ordinairement de la cornemuse, du hautbois, de la clarinette et du joyeux tambourin.

L'adresse des Bretons aux exercices du corps est extraordinaire. Dans leurs rixes fréquentes avec les soldats, qu'ils ne voient jamais qu'avec un sentiment d'aversion, ils ont presque toujours l'avantage. Ils aiment beaucoup la lutte, et

c'est le plus grand divertissement qu'ils puissent ajouter à une grande fête. Lorsqu'un riche fermier voulait autrefois fouler une aire, il invitait tout le voisinage, qui s'y rendait dans l'ordre suivant. D'abord le hautbois et la musette annonçaient le cortége; puis arrivait le le maître du lieu et ses amis qui portaient les présens destinés à payer les frais occasionés par la fête; les femmes conduisaient des moutons, ou tenaient dans leurs mains des vases remplis de beurre, de lait, de fromage, qu'elles remettaient entre les mains de celui qui présidait aux divertissemens. Celui-ci faisait préparer un grand festin servi par les jeunes gens et leurs fiancées, parées de rubans; de là on se rendait sur l'aire, où, par mille danses et en appuyant fortement les pieds, on répondait au but principal de la réunion. . . . .

Au moment de la lutte, les principaux habitans, armés de fouets, parvenaient à former une enceinte dans laquelle on promenait un jeune taureau; celui qui voulait lutter avec lui le touchait légèrement à l'épaule, et le combat commençait entre les deux adversaires. Ces coutu-

mes, qui subsistent encore dans plusieurs parties de la péninsule, sont vivement regrettées, et seraient reprises avec un extrême plaisir.

La cérémonie du mariage est celle qui caractérise plus particulièrement les mœurs de chaque pays ; les singularités qui la distinguent dans la Basse-Bretagne sont peut-être plus remarquables encore chez les paysans des départemens de l'Orne et de la Mayenne. Dans l'impossibilité où je me trouve de m'arrêter dans ces deux départemens, je ne veux pas priver mes lecteurs des renseignemens qu'a bien voulu me communiquer à ce sujet un de mes correspondans, M. Louis Dubois, l'un des hommes les plus instruits et des littérateurs les plus distingués et les plus modestes de notre époque.

CÉRÉMONIES DES MARIAGES

Chez les paysans de l'Ouest du département de l'Orne et dans le département de la Mayenne.

C'est ordinairement une veuve vieille et pauvre qui, comme au Groenland, se charge de faire les propositions de mariage. Celle qui est pourvue de cette espèce de magistrature villageoise, l'active entremetteuse de ces sortes de

marchés, pareille à la Frosine de *l'Avare* *, *ne se mêle de rien dont elle ne vienne à bout, et a, surtout pour les mariages, un talent merveilleux.* Elle s'appelle *Badochet*, ou *Diolevert;* comme Frosine, *il n'est point de partis au monde qu'elle ne trouve en peu de tems le moyen d'accomplir;* et peut-être aussi, pour peu qu'*elle se le mît en tête*, parviendrait-elle *à marier le grand-turc avec la république de Venise.*

Au village, comme partout, un intérêt sordide préside presque toujours à cette union, si sainte, si pure et si belle quand elle est le fruit de l'estime, de la sympathie et de l'amour.

Le Badochet négocie avec plus ou moins d'intelligence et de bonne foi les mariages de sa commune. Ce plénipotentiaire féminin va trouver un jeune homme ou une jeune fille; elle fait valoir toutes les bonnes raisons qu'elle peut trouver, le rapport des caractères qu'elle n'a guère étudiés, la bonne conduite réelle ou supposée, les avantages de la fortune des futurs (dont elle n'a pour l'ordinaire aucune notion), la conformité de l'âge qui n'est pas toujours, chez les filles, d'accord avec l'acte de naissance; enfin,

* Acte II, scène 6.

lés réalités, les fictions, et tout ce que l'imagination et l'éloquence rustiques peuvent suggérer de plus engageant à la langue la plus active. On pourrait croire que Frosine, parlant à Harpagon, avait recueilli le discours d'un badochet, quand elle disait : *Elle est élevée dans une grande épargne de bouche. C'est une fille accoutumée à vivre de salade, de lait, de fromage et de pommes.*

Si la harangue persuade, la bonne vieille, toujours officieuse, procure aux jeunes gens quelques tête-à-tête décens chez un parent ou chez un ami respectable. Le jeune homme paie à boire, l'entrevue a lieu; si elle paraît de bon augure, on invite le père, la mère ou les proches à se trouver au cabaret, parce que le demandant ne peut pas se permettre d'aller chez la jeune fille avant d'avoir obtenu l'insigne faveur qu'on appelle *l'entrée de la maison*. Le jour fortuné où il reçoit cette grâce se nomme *la bienvenue* ou *les venantises*.

Alors on traite réellement le chapitre du mariage comme on ferait le marché d'un bœuf, ou d'un meuble, ou le bail d'une ferme. C'est alors qu'on dit *comme quoi* les partis sont sortables; comme quoi le jeune homme travaille

bien, n'est ni ivrogne, ni joueur, ni brutal; comme quoi la jeune paysanne est laborieuse et n'endure pas trop patiemment les propos et les *goguettes* des endormeurs de filles. Non-seulement la galanterie ne préside pas à cette réunion, dont les résultats peuvent devenir si importans, mais l'impolitesse la plus grossière y est souvent portée jusqu'à l'exagération : « Allons, dit le jeune prétendant aux parens de celle qu'il recherche en mariage; allons! il faut bien que vous donniez encore quelque chose. Elle est bien laide au moins, votre fille!..... Bonne-dà! elle n'est guère de débit, voyez-vous! Ah çà! il me faut encore quelque chose, il me faut tant et rien de moins; je n'en rabatterai rien, sinon c'est un marché manqué. »

Après les complimens et quelques civilités de ce genre, les parens, de leur côté, vantent leur marchandise; on fait l'éloge de la fille : « Elle travaille bien, elle n'est point trop laide, elle a une bonne conduite, Dieu merci! elle n'est ni raisonneuse, ni babillarde, ni dépensière; elle n'aime pas, grâce à Dieu, à prêter l'oreille aux galans. En un mot comme en cent, c'est une fille d'or, » et, pour compléter l'apologie par

une démonstration probante, les parens de la jeune fille l'arment d'une bêche; il faut la voir alors travailler au jardin, et tâcher de prouver, sans réplique, son activité et sa force.

A partir du jour ou une fille est demandée en mariage, ce n'est plus du tout la même personne: la babillarde devient circonspecte, la négligente se fait laborieuse, la paresseuse se trouve active et empressée; elle se rengorge, elle se presse les lèvres, elle baisse les yeux, elle parvient même à enchaîner sa langue, elle devient même, s'il le faut, engageante, officieuse et enjouée. C'est alors que brillent les plus beaux atours, que la figure et les mains sont assez soigneusement lavées. De la veille d'une demande en mariage au lendemain de cette intéressante mission, il ne s'est écoulé que quelques heures. Eh bien! ce peu de tems suffit pour opérer de grandes métamorphoses, tant est naturel le penchant qui porte un sexe vers l'autre; tant est grand le désir de secouer le joug de la puissance paternelle, la plus douce pourtant de toutes les dépendances, puisque son empire est tout de protection et de bienveillance; tant est forte la volonté de s'affranchir d'un joug quelconque, pour en

recevoir un autre, qui peut être plus pesant, mais qu'on ne connaît pas encore, dont on ne voit que les charmes, et dont on aime à se déguiser les inconvéniens.

Enfin, après de longs débats, ordinairement l'affaire est terminée à la satisfaction réciproque des jeunes gens. L'accord verbal de s'épouser s'appelle *les bonnes paroles.* On fixe le jour du contrat et celui de la bénédiction nuptiale à l'église. Dans plusieurs cantons on se sert des mots: *se faire enregistrer*, pour dire célébrer l'acte de mariage devant l'officier civil; on ne regardait, assez récemment encore, comme véritable mariage, que la bénédiction nuptiale.

La veille du mariage à l'église, les parens de la future viennent transporter en charrette son trousseau, quelque mince qu'il soit. Les harnais sont décorés, les chevaux et les bœufs sont bariolés de rubans. Un violon qui les précède annonce leur arrivée. Au moment du départ du trousseau, le ménétrier du village estropie l'air d'une contredanse, et les assistans se mettent à danser, ou plutôt à cabrioler hors de mesure. Après cette joviale cérémonie, le cortége se met en marche, précédé du violon qui ne cesse de

sonner (c'est là l'expression), devancé lui-même par une sœur, une parente, ou simplement par la couturière de la future. Cette fille, quelle qu'elle soit, accompagne à pied le trousseau; elle est munie de quelques paquets d'épingles qu'elle distribue une à une aux curieux qui se présentent devant elle. Les épingles sont offertes de fort bonne grâce, et, à moins d'être tout-à-fait incivil, on ne peut les refuser. On assure même qu'elles portent chance aux jeunes filles qui les reçoivent en présent, et qu'elles leur font trouver un mari dans un bref délai. Les hommes comme les femmes qui reçoivent les épingles embrassent toujours celle qui les offre, soit la veille du mariage, soit le jour même de cette fête, jour auquel elles sont présentées par la nouvelle mariée en personne. Dans quelques cantons, la nouvelle mariée va offrir elle-même un millier d'épingles, décoré de rubans, aux personnes qu'elle considère, et qui doivent, en revanche, lui faire don d'une belle *quenouillée*. Cette quenouillée est un cadeau de noces.

Les filles de la maison, lorsqu'il y en a, ou des parentes, ou même des amies, habillent la

nouvelle mariée; elles attachent derrière sa coiffure une petite couronne, emblême de virginité. Cependant l'époux arrive aussitôt que la décence lui permet de se présenter; il accourt accompagné de ses parens, revêtu de ses habits les plus propres, et portant galamment au côté les fleurs de la saison.

Les coups de fusil se font entendre, le ménétrier se surpasse; la gaîté brille sur tous les fronts des assistans, et le cortége se met en marche pour l'église du lieu. Montés sur des chevaux, quand leur fortune le permet, les parens de la mariée défilent deux à deux. Quant à elle, c'est derrière un de ses parens qu'elle monte en croupe, et tout le monde arrive ensemble à l'église. Les époux descendent de cheval, et le cortége se range à la porte de l'église pour laisser entrer, entre deux haies de spectateurs, la nouvelle mariée qui s'avance appuyée sur la main gauche de celui qui l'accompagne depuis la maison paternelle. Lorsque le prêtre est arrivé, le futur va chercher la fiancée. Les deux époux se placent au milieu de l'église, sous un crucifix qui est ordinairement attaché à la voûte.

C'est de là, qu'après avoir reçu la bénédiction nuptiale, ils suivent le prêtre au maître-autel. On remet un cierge à chacun des époux; deux personnes tiennent une nappe étendue derrière eux en forme de tapisserie. Alors l'époux présente la main gauche à son épouse; il la conduit à l'autel de la Vierge sur lequel ils déposent leurs cierges, et récitent quelques prières à voix basse. Ensuite le parent qui avait accompagné la nouvelle mariée la conduit hors de l'église. De là on va déjeuner gaîment.

Le dîner vient. La délicate chère!

Le dîner est un fort grand repas, composé, en majeure partie, des présens des convives qui sont reçus fort poliment à mesure qu'ils se présentent. Un cuisinier en grand costume est là, coiffé du bonnet de coton d'étiquette, en veste de cérémonie, portant une serviette en place de tablier.

On a tendu devant la porte ce qu'on appelle des *barricades :* ce sont des rubans auxquels on attache des fleurs, des chapelets, de petites couronnes, et qui semblent défendre l'entrée de

la maison à la nouvelle mariée, mais qui réellement ne sont que l'effet d'une attention délicate. Elle franchit ces obstacles, distribue libéralement les épingles qui attachaient la barrière de rubans et les colifichets qui y étaient joints, et parvient ainsi triomphante au logis de son mari.

Alors s'avance avec empressement, mais avec dignité, le nouveau marié au devant de son épouse radieuse, qu'il reçoit et embrasse; il embrasse également les nouvelles parentes qu'il vient d'acquérir. Le cuisinier remet à la mariée trois pains qu'elle distribue aux pauvres qui, pendant le repas, reçoivent encore des potages. La cérémonie des noces est pour eux un acte solennel de bienfaisance. Deux cents indigens quelquefois assistent à une noce, et y reçoivent des alimens. Il semble que tout, dans ce jour de fête, doive participer à l'allégresse des convives et des époux. La félicité qu'on partage en devient et plus pure et plus douce.

Le mari se rend à la cuisine. Ce jour est pour lui un jour de corvée par laquelle il faut bien qu'il mérite son bonheur : il doit servir tous les con-

vives, et partager avec le cuisinier les fatigues de la cérémonie.

Trois tables sont dressées et couvertes de linge blanc ; elles forment un fer à cheval. Là sont, pour ainsi dire, entassés les viandes bouillies, les ragoûts, les fricassées et les rôtis, la vache à la chair coriace, le mouton excellent, le porc savoureux et surchargé d'un lard épais, le gâteau brûlant de sel et de poivre, les oiseaux de basse-cour assez mal assaisonnés quand ils ne sont pas rôtis ; peu de légumes, mais des viandes en quantité ; du beurre salé, des pains de seigle, de blé ou de sarrasin ; du poiré acidule, du cidre un peu âpre, du vin blanc et capiteux, et l'eau-de-vie, l'ardente eau-de-vie au goût d'empyreume. Tel est le menu d'un festin de noces chez les villageois opulens.

Au haut du fer à cheval est placée, comme un trône, la chaise destinée à la nouvelle épouse. Cette chaise est recouverte de linge blanc et ornée de trois bouquets de fleurs ; une draperie blanche forme une tapisserie derrière ce trône modeste, si souvent lorgné d'un œil d'envie par les jeunes filles de l'assemblée.

Les plus illustres des convives sont placés auprès de la mariée.

Lorsque le dîner est fini, on se met à danser sans mesure et sans fin; puis le cuisinier et le joueur de violon conduisent madame la mariée chez ses nouveaux voisins, afin qu'elle leur fasse sa visite et leur présente des épingles. A son retour on place deux chaises l'une auprès de l'autre; on y fait asseoir les époux. On danse autour d'eux; puis chaque convive fait présent de sa quenouillée. Cette quenouillée n'est autre chose que le don d'une quenouille, ou quelque autre présent de lin, de chanvre, de toile, de vin, d'argent même, de vaisselle d'étain, et d'autres objets plus ou moins chers, suivant la générosité ou la fortune des conviés. Chacun danse en tenant à la main son présent; et ce spectacle est assez divertissant. Cet usage de porter des dons aux nouveaux mariés existe aussi en Angleterre, dans le pays de Galles *.

Les parens du marié portent en pompe et promènent solennellement la jeune épouse dans la

* *A tour through part of north waales.*

chaise où elle est assise. Le ménétrier ne cesse de faire merveilles ; les assistans chantent la vieille chanson qui commence par ce vers :

Sur le pont d'Avignon....

Pour se faire une idée de cette fête, il faut se figurer, joints à cet interminable brouhaha, le bruit des coups de pistolet qu'on tire presque continuellement dans l'appartement et devant la porte.

Après le dîner et la présentation des quenouillées, arrivent les *momons*, vrais enfans de Momus, comme leur nom l'indique. Ils ont beaucoup de rapports avec le *druschka*, sorte de bouffon que l'on appelle aux noces des Russes. On retrouve encore, sinon le même emploi, du moins le même nom, dans les *mumming* du nord de l'Angleterre, espèce de saturnales ou mascarades nocturnes, comme les *mummer* des Allemands.

Nos *momons* ou *mommons* sont des farceurs masqués, fort grotesques, montés sur des chevaux de bois, qu'ils appellent des *bidoches*, et qu'ils font caracoler pour amuser l'assemblée, qui ne les a pas attendus pour se livrer aux épan-

chemens de la gaîté et aux éclats du gros rire. Les follets, autre variété de farceurs, accompagnent à pied les momons en bidoches : ces follets sont vêtus en bergers du bel air, et décorés à profusion de beaux rubans flottans.

Sur les cinq heures du soir on se remet à table ; on mange, on danse, on mange encore, puis on danse de nouveau. C'est le cuisinier (*mortel divin*, si jamais il en fût, dans cette solennelle occasion) ; c'est le cuisinier qui danse la première contredanse avec la mariée ; le mari danse la seconde, puis il confie son épouse aux autres danseurs, qui se disputent l'honneur de la faire danser sans relâche. Vers huit ou neuf heures du soir, on voit apparaître le cortége des réveilleurs, dont quelques-uns rappellent l'Eveillé de Beaumarchais ; ce sont les jeunes et souvent les vieux garçons du voisinage. Comme on n'attend plus personne, et qu'il n'y a d'ailleurs déjà que trop de monde, on ferme les portes, et on se met à détonner à qui mieux mieux, c'est-à-dire le plus haut qu'on peut, la fameuse chanson qui revient si souvent :

Sur le pont d'Avignon....

Les réveilleurs ont besoin, pour justifier leur nom, d'être copieusement régalés de cidre ou de poiré : aussi leur est-il largement prodigué ; quant aux alimens solides, il ne faut pas y songer. Un réveilleur est trop bien appris pour se permettre de manger à cette fête ; l'usage lui prescrit de boire seulement, et Dieu sait de quel déshonneur il serait accablé, s'il enfreignait la législation toute-puissante des usages du pays.

A dix heures du soir, le cinquième ou sixième acte du festin commence. C'est alors qu'on sert le mouton rôti et qu'on danse. Après minuit viennent les oies rôties, puis on recommence à danser ; car si l'on mange pour avoir la force de danser, il faut bien que l'on danse afin de recouvrer assez d'appétit pour manger de nouveau.

Enfin, le jour arrive. A neuf heures, on sert le déjeuner, c'est-à-dire du beurre excellent et d'assez mauvais fromage, tel qu'on le fait dans le pays. Puis enfin, la bande, gorgée d'alimens, exténuée de fatigue, accablée de sommeil et toute en proie aux fumées des boissons,

se sépare avec peine et se disperse comme elle peut.

Voici le tour du mari ; il redevient le maître de la maison. Le premier usage qu'il fait de son pouvoir reconquis est d'inviter à passer la journée chez lui ceux des convives qui lui plaisent davantage, et le soir, à l'audience de minuit, les époux sont livrés à eux-mêmes.

Souvent, dès le premier soir des noces, lorsqu'on présume que les nouveaux mariés pourraient avoir la fantaisie de se retirer de la société pour aller au lit nuptial, quelques malins dérobent l'épouse, que le mari cherche en vain, qu'il ne retrouve qu'avec beaucoup de peine, et après de longues recherches. Souvent aussi, de son propre mouvement, la mariée se cache pour donner, de sa pudeur, une opinion avantageuse.

Parmi les nouvelles mariées, celles qui, pour la première fois, subisssent le joug conjugal, portent, comme nous l'avons dit, sur le fond de leur coiffure, un ornement composé d'un petit miroir, entouré de fil d'argent tressé de rubans et de paillettes. Ce colifichet, qu'on nomme une couronne, est l'emblême virginal d'une qualité

dont les jeunes filles, et même celles qui ne le sont plus, ont un soin empressé de se parer pour fermer la bouche aux mauvais plaisans.

N'oublions pas de dire que les mariés qui se piquent de dévotion et de savoir vivre, ne se croient véritablement époux que la troisième nuit après le mariage, et qu'ils croiraient commettre un énorme péché s'ils habitaient ensemble avant cette époque. Préjugé ridicule, qui a pour base une haute idée de perfection; dans un roman charmant *, Sauvigny retrace en ces termes cet usage de nos pères, qui l'avaient pris de l'ancien Testament (c'est Pierre-le-Long qui parle) :

« Et puis, voyant qu'elle ne répondait, me mis à lui dire : Si toutefois, ô mon cher ange, mes amoureuses tendresses font répugnance à votre trop grande chasteté, bien que ne soit de l'intérêt de mon amour d'obéir à vos commandemens de vos pourtant faire!..... Oui, dites cela que vous voulez..... J'avoue qu'il est d'un saint usage que soient les époux trois nuits en braisons l'un près l'autre, avant qu'avoir ensemble nulles privautés. Eh bien! m'amie, soit fait

* Suivant Bridone.

si ce vous plaît! Or donc, faut que je sache là où est le briquet; j'allumerai un cierge à votre prie-dieu, et verrai par là combien est pur et non intéressé l'amour que je vous porte..... Parlez donc voir, m'amie, et je le vas vous aller chercher tout de suite. Là-dessus je voulais me lever, mais elle me retint doucement, me passant les bras à l'entour de mon col. »

On se réunit de nouveau le dimanche qui suit la noce pour danser encore en l'honneur des époux. Cela s'appelle *fouetter le chat*.

Comme en Sicile * et dans quelques autres contrées, on évite de se marier dans le mois de mai. De tels mariages seraient de mauvais augure. L'origine de ce préjugé remonte fort loin. Il est renouvelé, sinon des Grecs, du moins des Romains, chez lesquels, avant la réforme de Romulus, l'année commençait au solstice d'été; alors le mois de mai se trouvait le dernier de l'an. C'est de là qu'il prit son nom, et fut dédié aux vieillards. C'est aussi de là, dit Roucher**,

* *Les Mois*, notes du troisième chant.

** *Histoire amoureuse de Pierre-le-Long et de sa très-honorée dame Blanche Boza*, 1765, p. 85.

que vint l'idée qui attachait des malheurs à tout mariage consacré dans ce mois de décrépitude. Cette opinion jeta des racines si profondes qu'elle produisit enfin la loi qui défendait de se marier en ce moment de l'année. C'est de Plutarque que nous avons appris le motif superstitieux de cette défense. Comme on voit, en fait d'erreurs et de préjugés, il ne s'agit que de se reporter en arrière afin d'en retrouver peut-être assez pour satisfaire les amateurs des bévues de nos pères.



N° XIII. — *Novembre* 1819.

UN GENTILHOMME BRETON.

Pour être un gentilhomme, il se croit quelque chose.

Lorsque j'arrivai à Saint-Brieux, je ne demandai que deux choses, le souper et le lit : en attendant le premier, je présidais à l'arrangement du second, lorsque je vis entrer dans ma chambre un homme sur la figure duquel régnait un tel mélange de franchise et d'orgueil, acquis par la supériorité que lui accordaient ceux dont il vivait entouré, que je devinai sur-le-champ que j'avais devant moi un ancien gentilhomme breton. Persuadé de l'honneur qu'il me faisait en me venant voir, il ne me laissa point le tems de lui parler, et, s'avançant vers moi tenant d'une main sa canne, et de l'autre une lettre à demi déployée : « Monsieur, me dit-il, si mes con-

naissances en physionomie ne me trompent point, vous êtes certainement le chevalier de Pageville, voyageur connu en Europe sous le nom de *l'Hermite de la Guiane*, et vous venez chez nous étudier les mœurs de la Bretagne. Grâce à moi, le bruit de votre arrivée dans cette ville est déjà répandu; nos pieuses dames sont dans le ravissement, et tout me porte à croire que notre évêque vous invitera demain à dîner avec le préfet, le général commandant le département, et le supérieur du séminaire. »

Je me mis à rire lorsque je m'aperçus de l'erreur dans laquelle mon sobriquet d'*Hermite* avait fait tomber ce bon gentilhomme que je ne jugeai cependant pas à propos de dissuader brusquement; je lui demandai à mon tour à qui j'avais l'honneur de parler. « Je me nomme le vicomte de Kessernandec de Villaguëric de Couëlleribourné, me dit-il en ôtant son chapeau qu'il avait remis sur sa tête. Peut-être, ajouta-t-il, accoutumé comme vous l'êtes à vos noms étriqués des bords de la Seine, trouverez-vous le mien un peu long; mais le voilà tel que mes ancêtres me l'ont laissé et tel que j'espère bien le laisser à mes en-

fans, si Mme la vicomtesse de Kessernandec de Villaguëric de Couëlleribourné se décide un jour à me rendre père. » Je lui répondis que j'étais depuis long-tems familiarisé avec les noms prolixes de la Basse-Bretagne, attendu que j'avais l'honneur d'être l'ami de M. le baron de Kerguinis de Kerbaralouédec de Kéranboutoucoat, propriétaire des sept îles Glénan. « Je le connais, reprit-il, et c'est un gentilhomme dont je fais grand cas; mais c'est de moi qu'il est question. Vous saurez donc que mes aïeux débarquèrent avec Conan Mériadec sur les côtes de la Bretagne, où ils bâtirent un manoir que je possède encore, mais qui, ayant été brûlé et reconstruit une douzaine de fois, de forteresse qu'il était, n'est plus qu'une modeste chartreuse. » Je l'interrompis en l'invitant à se mettre à table avec moi. « Je suis fâché, me dit-il, que l'habitude que je tiens de mes pères de souper à six heures m'empêche de vous tenir compagnie, mais j'assisterai à votre repas; et tandis que vous satisferez au besoin qui vous presse, je vous donnerai sur notre ville des renseignemens que seul je puis vous procurer. »

J'acceptai sa proposition avec empressement, et aussitôt que nous fûmes à table, il entra ainsi en matière :

« L'on a donné tour à tour pour ancêtres aux habitans de Saint-Brieux, les Diducassé, les Caléti, les Curiosolites. Cependant nous croyons qu'un saint du même nom est le fondateur véritable de cette ville, qui renferme environ huit mille ames, et qui a l'honneur d'être le chef-lieu du département des Côtes-du-Nord. Elle est éloignée d'environ trois quarts de lieue de la mer, et cependant elle étend assez loin ses relations commerciales, qui consistent dans la vente des toiles d'été de Bretagne; dans celle des blés, lorsque l'exportation est permise; dans celle des fers de forge de Vaublanc, dont il se fait un grand débit pour les armemens de la marine. Le plomb de la mine de Châteaulaudrin était également de quelque valeur autrefois, ainsi que le fil, dont on faisait une exportation très-considérable; notre ville envoyait un certain nombre de vaisseaux à la pêche de la morue sur le banc de Terre-Neuve. » M'apercevant que M. le vicomte me donnait ces détails d'un air passablement dédaigneux, je lui demandai en

souriant si lui ou les siens avaient jamais fait le commerce. « Je vous prie de croire, reprit-il vivement, que la race du vicomte de Kessernandec de Villaguëric n'a jamais eu besoin de profiter de cette coutume bretonne qui permettait chez nous à un gentilhomme ruiné à la guerre de déposer son épée sur le bureau de la salle des états assemblés, et de venir la réclamer ainsi que ses droits lorsqu'il avait refait sa fortune. » J'admirai avec quelle adresse les nobles bretons avaient su concilier leur vanité avec leur intérêt; mais, dans la suite de la conversation, j'eus bientôt occasion de connaître à quel point de folie avait été poussé parmi eux le mépris de la classe roturière. Ce qui indignait surtout M. de Kessernandec, c'était le luxe ignoble des petites gens.

« Il n'est pas, disait-il, une femme du tiers qui ne l'emporte sur la vicomtesse de Kessernandec par le luxe des meubles et des bijoux. Ah! que nos aïeux étaient bien plus sages de ne point permettre de telles indignités, eux qui ne craignaient pas de chanter aux oreilles du peuple la chanson suivante, tandis qu'on me lapiderait si j'osais seulement en fredonner l'air. Alors, d'une

voix chevrotante, il chanta des couplets en bas-breton auxquels je ne compris pas un mot, mais qu'il eut la complaisance de me traduire en prose française. Je veux faire partager à mes lecteurs le sentiment que m'a inspiré cette chanson féodale.

« Chantons quelques couplets : je les destine à la noblesse ; cette chanson est aussi naïve que les individus qui me l'inspirent, vipères qui renoncent à leur antique robe, et qui se parent en sortant des lieux les plus abjects.

» Demoiselles, filles de la bassesse, qui verra flotter sur vos fronts les bagnolets, doit vous cracher à la figure ; laissez cette parure à la noblesse faite pour la porter, et conservez la bure paternelle.

» Filles de la canaille, jetées et vomies sur la terre, malgré votre déguisement, est-il quelqu'un qui daigne vous apercevoir au milieu des tueurs de cochons, des tisserands et des marchands qui forment votre illustre famille ?

» Il n'est plus de marchands de balais, de filles de valets d'écurie, de marchandes de gruau qui ne portent de la soie et des crépons ; à leur aspect, le chien p...... sur elles ; poursuivez par

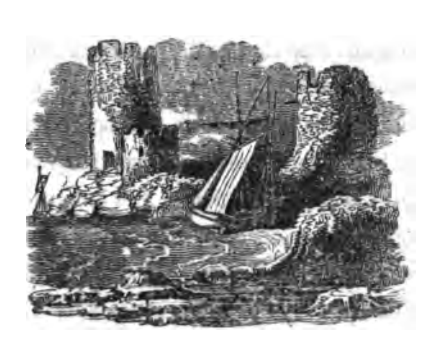
vos rires et pas vos huées cette burlesque mascarade. »

J'étouffai avec peine le rire qui me suffoquait : M. le vicomte, après avoir repris haleine, continua sa description :

« Notre cathédrale est un assez beau monument gothique ; l'hôtel-de-ville est au-dessous du médiocre. Si vous passez ici quelques heures, je vous ferai voir l'hôtel de M. le marquis de Maillé, dont les jardins, avant la révolution, faisaient l'unique promenade des habitans de Saint-Brieux. Ce gentilhomme était seigneur d'un quart de la ville, et l'évêque était maître des trois autres quarts, possession à laquelle étaient attachés les droits les plus honorables. Il était dû au prélat, sur une maison rue de l'Allée *Menault*, une rente féodale de douze deniers. Le jour de la fête de saint Jean-Baptiste, le propriétaire de la maison, à l'heure des vêpres, était obligé de sortir un bâton blanc à la main, et de frapper deux fois l'eau qui passe devant sa maison en criant : *Paix, grenouilles, monseigneur dort*, et enfin une troisième fois, *taisez-vous, grenouilles, laissez dormir monseigneur;* d'où vous ne manquerez pas de conclure,

ajouta en riant M. de Kessernandec, que monseigneur restait à dormir pendant l'office.

» Cette ville fut plusieurs fois assiégée et prise; la cathédrale était anciennement une forteresse où l'on pouvait soutenir un siége pendant plusieurs semaines; ce fut probablement au commencement du quatorzième siècle que l'on construisit la tour de *Cesson*. Elle s'élève à l'entrée du port de Saint-Brieux sur une langue de terre, et elle est entourée de deux fossés circulaires creusés dans le roc, qui en rendent l'entrée difficile; cette tour a servi plusieurs fois de prison à de grands personnages. Le fameux ligueur Saint-Laurent, en 1588, avait juré solennellement de pénétrer en vainqueur dans la tour de Cesson; il y entra en captif. »



N° XIV. — *Novembre* 1819.

MORLAIX

ET LES CHAUMIÈRES BRETONNES.

Riches du peu qu'il leur faut.
VOLTAIRE.

SUFFISAMMENT instruit sur la ville de Saint-Brieux par l'entretien que j'avais eu avec M. de Kessernandec, je me remis en route pour Morlaix le lendemain matin à la pointe du jour. Je m'arrêtai une heure à Guingamp; cette ville renferme environ cinq mille habitans. Chef-lieu d'une sous-préfecture, elle est située dans un bas-fond sur les bords de la rivière de Trien. Il s'y tient tous les ans une foire importante nommée *an-avalou* (foire des pommes). Les aubergistes du lieu présentaient autrefois, par une concession féodale, un énorme pâté à je ne sais quel seigneur. Ce que j'ai appris de cette ville n'offrant

d'ailleurs aucun intérêt, je me hâte d'arriver à Morlaix en sautant à pied joint sur une quantité de bourgs, de villages tellement bretons par leur malpropreté, que je ne puis prendre sur moi de m'y arrêter un moment.

Morlaix, nommé *Montourlès* dans la langue du pays, s'élève sur les flancs de deux montagnes, et est arrosé par deux rivières, celle de Jardelau et celle de Kerlent. Elles se réunissent dans une espèce d'aqueduc qui passe sous une partie de la ville; après l'avoir traversée, elles vont se jeter dans la mer. Le port et les quais de Morlaix sont assez beaux. Le grand port s'étend du sud au nord sur un espace de près de trois lieues, embelli pas les plus charmans aspects. On y admire tour à tour de belles fabriques, les jolis jardins anglais plantés par M. Pénanech, les bâtimens de l'ancienne abbaye du *Relec*, et la manufacture royale de tabac.

Morlaix eut d'abord le nom de *Julier*; suivant un archevêque de Salisbury, Drinalus, disciple de Joseph d'Arimathie, fut celui qui porta les premières clartés de l'Evangile dans ce pays. Après de longs débats entre les ducs de Breta-

gne et le prince de Léon, la ville de Morlaix resta en propriété aux premiers. En 1522, un traître, nommé Latviel, livra la ville aux Anglais, qui la ravagèrent; huit cents d'entre eux furent taillés en pièce par le seigneur de Laval, et leur sang ayant rougi une fontaine située dans le bois de *Stissell*, elle prit depuis le nom de *feunteun ar-zoz* (fontaine des Anglais). L'écusson de la ville est d'azur : on y voit un navire d'argent, les voiles déployées et mouchetées d'hermine, ayant pour devise : *S'ils mordent, mords-les*. Cette devise en jeu de mots annonce du moins que les habitans sont décidés à repousser la force par la force, et à ne supporter aucune insulte sans en tirer aussitôt vengeance.

Depuis Saint-Brieux, j'avais pour compagnon de voyage M. Jules de Kessernandec, que son père m'avait confié pour le conduire à Brest, où il venait d'être nommé aspirant de seconde classe. A en juger par le plaisir que parut éprouver ce jeune homme en apprenant que nous ne partirions de Morlaix que le lendemain, j'ai tout lieu de croire qu'il avait de tendres adieux à faire à quelque beauté du lieu; aussi ne l'invitai-

je pas à m'accompagner dans ma promenade *intrà muros*. Je place ici sans ordre le résultat de mes rapides observations.

J'avais pris au hasard la première rue qui s'était offerte devant moi; elle me conduisit à l'hôtel-de-ville, bâtiment assez beau, élevé sous le règne de Henri IV, et dont une partie est consacrée à une bibliothèque publique, décorée avec beaucoup d'habileté par un architecte nommé Loriot. Je visitai deux églises, dont l'une, Saint-Mathieu, est remarquable par la hauteur de son clocher, et l'autre, Saint-Martin, par son style moderne. Les quais me surprirent; ils sont tous en granit, et datent de 1771. Ils s'étendent à une lieue de distance, et doivent, d'après le plan arrêté, rejoindre la rade. Une rampe de fer leur sert de garde-fou; des culées bien ménagées y facilitent les embarquemens. Le fond en est vaseux. La marée y monte par jour de douze à vingt brasses, et ferait de grands ravages si l'on n'entretenait avec soin les anciens travaux.

Le commerce de Morlaix est très-actif; il consiste en objets d'exportation, grains, bœufs, porcs, moutons, chevaux, lins, chanvres, beurre, miel, cire, suif, graisses, et en toiles

que l'on envoie en Portugal. On importe, en retour, des laines, de l'étaim, du charbon de terre, de l'or monnoyé et du tabac. On compte dans cette ville un bon nombre de riches maisons qui ne doivent leur prospérité qu'à une vie active et honorable. Morlaix, à part quelques quartiers, surtout celui du quai, est construit à la bretonne, c'est-à-dire que ses rues sont malpropres, point alignées, formées par des cahutes, plutôt que par des maisons propres et bien bâties. On nous montra quelques prétendus débris d'antiquités, dans lesquels je ne retrouvai que des ruines sans intérêts, des pans de murailles et de vieilles portes non romaines, mais bâties dans les siècles qui ont précédé la renaissance des arts : en revanche, je trouvai le marché de la ville dans un état de prospérité qui me prouva que les habitans ne sont pas insensibles aux attraits de *la science de la gueule*, suivant la pittoresque expression de Michel Montaigne. Morlaix manque de fontaines publiques, c'est le reproche général que l'on peut adresser à presque toutes les villes de France; nous sommes sur ce point beaucoup en arrière des Italiens. Les lavoirs de Morlaix sont superbes et construits

avec cette solide magnificence qu'on devrait toujours employer dans les monumens publics. On a le projet de les continuer dans la partie de la rivière appelée le *Dorsen*. Le grand hôpital est beau et bien entretenu; j'y ai prolongé ma visite, et là, comme partout ailleurs, j'admirai la patience, les vertus des saintes filles qui le desservent; jamais le cœur de l'homme ne pourra leur adresser trop d'actions de grâces. Il serait injuste d'oublier que M. Beaumont, ancien sous-préfet de Morlaix, et qui, depuis plusieurs années, y remplit les fonctions gratuites de maire, doit au moins partager ce tribut de la reconnaissance publique. Son zèle dans cette première de toutes les magistratures et son active surveillance laissent à deviner s'il mérite davantage le titre de père des malheureux qu'il soulage et occupe par un travail utile, que celui d'ami de ses concitoyens, dont il sait à propos défendre les droits.

Morlaix manque de beaucoup d'établissemens que lui procurerait sans doute une sage extension du régime communal; mais qui lui donnera celle-ci? A quelle heureuse époque verrons-nous le gouvernement rendre enfin à chaque mairie cette

indépendance si nécessaire et si désirée? Jusques à quand la surveillance oppressive de la bureaucratie parisienne mettra-t-elle obstacle à tout ce que des citoyens zélés et intelligens pourraient faire pour le bien-être de leur pays?

Les Morlaisiens me paraissent avoir les qualités qui distinguent les Bretons, sans en avoir les défauts; ils sont francs, hospitaliers et braves; leur taille est haute, mais ils me semblent moins robustes que le reste de la population de cette province. Les femmes en général sont remarquables par la grâce de leur figure et de leur esprit.

Je remarquai qu'à Morlaix, comme à Saint-Malo, l'étude des sciences est une occupation secondaire. Il est sans doute quelques exceptions à cette remarque, mais ce qui semble la confirmer, c'est que je ne pus recueillir le nom d'aucun Morlaisien qui se fût distingué dans quelque art ou dans quelque science que ce soit. En revanche, on me nomma plus de cent armateurs qui se sont fait une fortune considérable par leur honorable industrie. Je me rappelai alors une phrase de Beaumarchais : « Mon Dieu, que les gens d'esprit sont bêtes! » et je compris qu'on de-

vait avoir beaucoup d'esprit à Morlaix, comme dans presque toutes les villes de commerce où toute l'activité de la partie intelligente de notre être se dirige vers une acquisition et un accroissement de capitaux.

Cependant, une des plus grandes notabilités modernes a surgi tout à coup du sein des murailles de cette ville. Elle a donné naissance à un général long-tems l'objet du respect de l'étranger et de l'admiration de la France. La forte épée de ce guerrier citoyen protégea les premiers jours de notre république; son caractère noble et magnanime obtint l'estime des ennemis qui en assaillaient le berceau; sa générosité consola la douleur de ses compatriotes malheureux ou égarés; dans toute la longueur du cours de l'Oder et du Rhin, ses victoires imprimèrent la terreur de nos armes, et ses retraites, après des revers qui ne furent pas son ouvrage, eurent encore l'éclat des victoires. Mais un crêpe de deuil est venu couvrir à jamais les lauriers du vainqueur d'Hohenlinden! Forcé d'avouer, en gémissant, que le général Moreau est mort sous la bannière de l'étranger, nous dirons qu'à quelques lieues de là, dans le même département du Finistère,

le premier grenadier français, le célèbre Corret de Latour d'Auvergne, a reçu la naissance, et nous nous hâterons d'ajouter que, sans autre ambition que celle de combattre et de mourir pour sa patrie, sa grande ame s'est échappée avec son sang sous le drapeau national. Ce héros était originaire de la petite ville de Carhaix, dans laquelle ma narration me conduira prochainement.

En voyant les environs de Morlaix, j'eus encore à gémir sur l'espèce de guerre qu'on fait aux forêts en France. Cette ville, qui en était jadis entourée, n'en offre plus aucune trace. L'imprévoyance de l'administration néglige à cet égard des mesures qui semblent tous les jours plus nécessaires. Les voyageurs qui traversent la Bretagne ne doivent être frappés d'abord que de la misère et de l'aridité des lieux qu'ils parcourent, puisqu'ils ne peuvent apercevoir les maisons qui sont toujours situées dans les lieux les plus bas, afin que les eaux s'y rassemblent avec plus de facilité pour servir à la putréfaction des pailles, des landes, des genêts dont on fait le fumier.

Les terres les plus fertiles sont celles qui avoi-

sinent la mer ; c'est là que l'on récolte de riches moissons engraissées par le varech du rivage, tandis que sur la partie montagneuse on élève de nombreux troupeaux. Dans les années communes, le froment barbu donne de sept à huit pour un, le froment sans barbe, de huit à neuf, et le froment de mars, de dix à douze, et quelquefois davantage. Le sarrasin, plus productif encore, rend, quand il a complètement réussi, de trente à quarante pour un. Le seigle forme la plus grande ressource du pays.

On y fait aussi des récoltes de lin, de foin, et d'une espèce de navets, avec lesquels on nourrit les chevaux achetés par les Normands, qui, après les avoir transportés dans les prairies du Cotentin, les revendent dans le reste du royaume comme un produit de leur pays.

Je trouve dans l'estimable ouvrage de M. de Cambry sur le Finistère, la description d'une demeure champêtre; je la transcris ici, parce qu'elle donne des détails sur des particularités que ma course trop rapide ne m'a pas permis d'observer avec autant de soin.

« Dans toute la Bretagne, l'habitation des

laboureurs est à peu près la même ; presque toujours elle est située dans un fond, près d'un courtil ; un appentis couvert de chaume conserve les charrues et les instrumens du labourage ; une aire découverte sert à battre les grains. On n'y voit point de granges ; les blés battus se déposent dans les greniers et dans les coffres de la maison principale, ou se conservent en meule : autour des bâtimens règnent des vergers enchanteurs, des champs et des prairies toujours entourés de fossés couverts de chênes ou de frênes, d'épines blanches, de ronces ou de genêts. On ne voit point dans le reste du monde des paysages plus rians, plus variés, plus pittoresques. Tous les fossés sont tapissés de violettes, de perce-neige, de roses, de jacinthes sauvages, de mille fleurs des couleurs les plus vives, et d'une variété incroyable : l'air en est parfumé ; mais au milieu de ces sites enchantés vivent les êtres les plus sales, les plus grossiers, les plus sauvages. Leur cahute, sans jour, est pleine de fumée ; une claie légère la partage. Le maître du ménage, sa femme, ses enfans, ses petits-enfans occupent une de ces parties ; l'autre con-

tient les bœufs, les vaches, tous les animaux de la ferme. Les exhalaisons réciproques se communiquent librement, et bien certainement les animaux perdent à cet échange.

» Ces maisons n'ont pas trente pieds de long sur quinze de large. Une seule fenêtre de dix-huit pouces de hauteur leur donne un rayon de lumière ; il éclaire un bahut sur lequel une énorme masse de pain de seigle est ordinairement posée sur une serviette grossière; deux bancs, ou plutôt deux coffrets, sont étendus le long du bahut qui leur sert de table à manger. Des deux côtés d'une vaste cheminée sont placées de grandes armoires sans battans, dont la séparation n'est fermée que par quelques planches où sont les lits, dans lesquels les pères, les mères, les femmes, les enfans entrent couchés, car la hauteur de ces étages n'est quelquefois que de deux pieds. Ils dorment dans ces réduits sans matelas, sans lit de plume, sans draps : beaucoup d'entre eux ne sont couverts que d'une espèce de sac de bure; très-peu se servent de couvertures de laine ; quelques-uns en possèdent de *ballin ;* c'est une espèce d'étoffe tissue de gros fils d'étoupes. Ils emploient

aussi quelquefois des couvertures de poil. Si, par hasard, ils ont des draps, à peine atteignent-ils l'extrémité des lits. Le reste de leurs meubles est composé d'écuelles d'une terre commune, de quelques assiettes d'étain, d'un vaisselier, d'une platine à faire des crêpes ou des galettes, de chaudrons, d'une poêle à frire, et de quelques pots à lait.

» Je n'ai pas besoin d'avertir que cette peinture générale d'une habitation de campagne en Bretagne doit être soumise à quelques exceptions. J'ai vu des maisons champêtres où tous les meubles, où tous les ustensiles étaient d'une propreté enchanteresse, lavés, nettoyés, cirés; mais ces maisons sont rares. En général leurs habitations sont toujours sans air, étroites et privées de lumière. La terre, inégale, leur sert de parquet; il s'y forme des trous profonds, qui ne sont point sans danger; les enfans s'y estropient souvent sans qu'on pense à changer cet état de choses. Imaginez la malpropreté, l'odeur, l'humidité, la boue qui règnent dans ces demeures souterraines, l'eau de fumier qui en encombre l'entrée, et pénètre souvent dans l'intérieur;

ajoutez-y la gale, maladie héréditaire causée par une malpropreté dont on ne peut se faire d'idée; peignez-vous ces malheureux avec des cheveux plats et longs, des figures sales, de courts gilets, des culottes énormes, des guêtres, des sabots, et vous aurez l'idée d'un paysan breton.

» Ils s'enivrent facilement. Les jours de fête, au son du biniou, des tambourins, des bombardes, au milieu des danses et des chants joyeux, ils oublient que l'argent qu'ils dépensent en plaisir pourrait améliorer leurs chétives demeures. Triste effet de l'insouciance et des préjugés! nos pères ont vécu ainsi, leurs fils doivent les imiter en toute chose. »



N° XV. — *Novembre* 1819.

BREST

ET LA MARINE ROYALE.

Le trident de Neptune est le sceptre du monde.
LEMIERRE.

Nous quittons Morlaix, impatiens que nous sommes d'arriver à Brest. Notre première halte est à *Landivisiau*. Cette petite ville, peuplée d'environ quinze cents habitans, florissait autrefois par le commerce des toiles. Dans les troubles de la révolution, elle a eu sa part du mouvement d'activité qui anima la France nouvelle......

A l'auberge modeste où nous descendons, on nous prend, je ne sais à quel propos, pour des maquignons en tournée, car on vient nous proposer un achat de chevaux. Nous repoussons poliment ces offres, et nous poursuivons notre chemin à travers un riant vallon placé

entre deux collines, au milieu desquelles coule la rivière d'Elhorne, que nous suivons jusqu'à Landernau.

Landernau, autrefois capitale de la baronnie de Léon, est aujourd'hui chef-lieu de canton, et n'en est pas plus fière. Ses habitans, au nombre d'environ quatre mille, se souviennent que, à diverses époques, leur ville fut prise et saccagée. Landernau est dans une charmante position; elle est bâtie sur une colline environnée de deux coteaux élevés, auxquels on accorde le nom de montagnes.

Le barbier que je fis appeler en arrivant à l'auberge où je suis descendu doit avoir servi de modèle à M. Duval dans sa jolie comédie des *Héritiers*. Ce malin de *l'endroit* me mit en un moment au fait des aventures de la ville et du caractère des principaux habitans. « Il ne pouvait s'accoutumer au défaut d'éducation de ses concitoyens, tout-à-fait étrangers aux arts, aux sciences et à la belle littérature. » Il me conta que, quelques années auparavant, on n'aurait pas rencontré un seul instituteur dans la commune; qu'un maître de danse y mourut de faim, et un maître de musique de soif;

mais en revanche, il m'apprit, pour me réconcilier sans doute avec le bon esprit des habitans, que, en l'an 7, on ne comptait dans Landernau qu'un officier de santé, et qu'au moment où il me parlait, le juge de paix, dans cette vilaine petite ville, terminait presque tous les procès. » Je n'eus garde de refuser l'offre que me fit le frater de m'accompagner dans ma tournée habituelle. C'était l'homme qu'il me fallait.

Après avoir parcouru les quais et la promenade publique, où l'on jouit de la vue délicieuse du cours de la rivière, animée par les navires et les barques qui la sillonnent, je m'arrêtai un moment en face de l'église, dédiée à saint Houardon : le bâtiment me frappa par la singularité de son architecture gothique, si bien appropriée aux cérémonies religieuses du culte chrétien. Le barbier médisant me proposa d'aller à un quart de lieue de la ville voir une chapelle, ancienne propriété des Templiers, et bâtie au pied de la *Fontaine blanche;* je m'y laissai conduire, et je fus bien dédommagé de la fatigue que cette course m'occasiona par la vue du plus bizarre morceau de sculpture que le mauvais goût ait jamais exécuté. C'est un bas-relief taillé dans un

bloc de granit : il a environ quatre pieds de large sur deux d'élévation. La vierge, couchée sur un lit, est en travail d'enfant; le père éternel, placé auprès d'elle, fait les fonctions d'accoucheur, et tire par la jambe son fils Jésus, à moitié sorti du sein de la Vierge, laquelle tient le Saint-Esprit par la queue. Saint Joseph assiste dévotement à l'opération miraculeuse, dans la compagnie du bœuf et de l'âne, tous deux occupés à manger leur avoine dans un ratelier placé devant eux. Voilà pourtant ce que l'on osait offrir à la piété aveugle de nos pères, et de pareils monumens profanent encore la sainteté de nos temples! L'art peut en réclamer la conservation; mais il me semble que c'est dans un musée qu'ils pourraient, sans profanation, trouver aujourd'hui leur place.

Le hasard me fit assister en ce lieu à un enterrement, et j'eus occasion d'y faire la remarque que les hommes y portent le deuil en bleu : les femmes se contentent, en pareil cas, de couvrir leur tête d'un petit capuchon, accompagné d'une mantille noire qui ne descend qu'à la hauteur des coudes.

Je n'omettrai pas que Landernau s'est beau-

coup embelli depuis quelques années. Cette jolie petite ville a vu successivement son négoce s'accroître par l'activité industrieuse de ses habitans. La maison Radiguet y jouit à juste titre d'une grande confiance. MM. Goury et Poisson y ont monté une manufacture de toiles grises et à carreaux recherchées par nos marins et dans les colonies. Cet établissement donne du travail à un grand nombre de familles autrefois plongées dans la misère. J'y ai vu près de deux cents enfans, femmes et vieillards occupés à divers tissus, non compris les chanvres et les lins filés dans la campagne pour la même destination.

Un ton d'urbanité se fait remarquer dans l'intérieur des familles; les maisons sont meublées avec goût, et les mœurs, sans être exemptes du caquetage qui a exercé les pinceaux de M. Duval, n'y manquent pas de douceur et d'urbanité. Bref, c'est une des villes de province à citer en témoignage des progrès du siècle. Admirable effet de l'industrie, qui naturellement amène l'aisance à sa suite! Celle-ci provoque à son tour les lumières, par lesquelles la dignité humaine se manifeste; aussi serait-il superflu de remarquer qu'il y a du patriotisme à Landernau, et que

ce patriotisme n'a pas encore perdu son indépendance. Dans les dernières élections qui ont eu lieu au chef-lieu, malgré les manœuvres des agens ministériels, sur quarante-deux électeurs de cette commune, trente-neuf ont voté pour le candidat libéral.

On se rappelle dans le pays que la ville de Landernau, placée aux confins des deux évêchés de Quimper et de Saint-Pol-de-Léon, était jadis soumise, par moitiés, à une double juridiction épiscopale; d'où il arrivait que, selon les ordres souvent contradictoires qui arrivaient de l'une et l'autre secrétairie, à certains jours, l'on psalmodiait ou l'on s'enivrait assez tristement d'un côté de la ville, tandis que très-gaîment l'on dansait de l'autre. Je ne vois pas que cette bizarrerie soit fort regrettable. Néanmoins, je prie les dames de Landernau de ne pas croire que je veuille les empêcher de danser quand elles en auront la fantaisie; je les y engagerais même, si je pouvais oublier ce qu'il en a coûté au spirituel et infortuné Paul Louis Courrier, vigneron, pour avoir eu un avis à ce sujet.

J'arrive à Brest : quel majestueux tableau présente aux yeux du voyageur cette ville, assise

sur le bord de la mer, enceinte de fortifications inexpugnables, où tonnent, au besoin, mille bouches à feu; son port, sa rade, où peuvent mouiller cinq cents vaisseaux de ligne; ses environs où l'on découvre des caps, des golfes; l'embouchure vaporeuse de l'Elhorne, un rideau de montagnes lointaines, des forêts éparses, cent pavillons flottans dans les airs, les cris des matelots mêlés au bruit du canon de la citadelle qui répond au salut des vaisseaux; ces chaloupes énormes à cinquante avirons, où rament une centaine de forçats; telles sont les diverses parties dont se compose le magnifique spectacle que j'ai sous les yeux. J'ai vu des ports plus vastes, mieux ordonnés, mais aucun d'un aspect aussi imposant. C'est le plus grand théâtre que je connaisse de la force et de la puissance maritime d'un grand peuple.

Brest est-il le *Bravatès portus* d'Ossisninus? je ne l'affirmerai pas; on trouve, m'a-t-on dit, dans une vieille carte romaine (celle de Pellinger, peut-être), son château, désigné sous le nom de *Gos asgribata*. A quelle époque le nom de Brest a-t-il prévalu? Tout ce que l'on sait, c'est que ce dernier était déjà établi lors de la

conquête de la Bretagne, par Maxime et Conan Mériadec. La position de cette ville en fit, à toutes les époques, une place importante. Les ducs de Bretagne, en 1289, l'acquirent d'Hervé de Léon; elle tomba au pouvoir de Jean de Montfort pendant la guerre civile entre cette maison et celle de Penthièvre; en 1373, les Anglais occupaient Brest; ils le conservèrent jusqu'en 1395, qu'ils en firent la remise aux ducs, après avoir résisté à quatre siéges consécutifs.

César, dit-on, avait apprécié les avantages de cette rade; il y fit construire une tour qui porte son nom. Après tant de siècles, ce grand homme est encore présent dans toute la France; l'admiration des peuples aime à se reposer sur lui, et à lui attribuer les ponts, les châteaux, les forteresses, les fossés antiques, qui ont été construits dans un but d'utilité. Le cardinal de Richelieu fit construire un grand nombre de magasins à Brest. Cette ville, à cette époque, n'était encore qu'une bourgade : on n'y voyait ni notaires, ni gens de loi, ni communauté de ville.

Dans le dictionnaire de la Bretagne, on assure que la rade pourrait contenir cinq cents vaisseaux de guerre : ce nombre est, je crois,

exagéré. L'entrée du port est défendue par le château et par les ouvrages faits à *Recouvrance*, gros bourg que le port sépare de la ville proprement dite, quoiqu'il en fasse partie, par la batterie de la pointe et par celles qui commandent toute la rade dans l'intérieur du bassin. La machine à mâter, réparée et réformée dans plusieurs de ses pièces par le célèbre mécanicien Petit, est le premier objet qui attire les regards : elle est placée au bas du château.

Après avoir examiné rapidement les objets dont nous étions entourés, Jules alla prendre les ordres du contre-amiral auquel il était adressé, et je me rendis chez un vieil officier de l'ancienne marine marchande pour lequel j'avais une lettre de recommandation.

Ce brave homme, âgé de quatre-vingts ans, a le cœur et la tête jeunes encore. Il apprit avec plaisir que j'avais, comme lui, fait plusieurs fois le tour du monde, et il me fut aisé de m'apercevoir que cela ne me nuisit pas dans son esprit. « Allons, allons, me dit-il, en prenant sa canne, déployons la voile, et cinglons au milieu des récifs ; vous voulez courir des bordées au travers de Brest, je ne m'y oppose pas,

je veux même vous conduire, bien entendu que, si je me trouve trop fatigué, je jetterai l'ancre, et vous laisserai filer à votre aise autant de nœuds que vous pourrez. » Ce discours, assaisonné de termes du métier, me rappela les belles années de ma jeunesse : pour ce doux souvenir, j'en aimai mieux ce vieillard respectable, et ce fut presque avec un sentiment d'amitié que je me mis en route avec lui. Il nous mena vers le château, et me fit remarquer la belle vue dont on jouissait de ce lieu, les magasins particuliers des vaisseaux, l'arsenal, les forges, etc., etc. Je n'essaierai pas de décrire ces constructions si multipliées, si utiles, si imposantes ; mes lecteurs trouveront dans les œuvres de notre célèbre Charles Dupin les détails classiques qui n'appartiennent pas à mon sujet. Je dois pourtant observer que, si l'ensemble de Brest m'avait plu, ses diverses parties me satisfirent beaucoup moins : je trouvai que les ingénieurs chargés des travaux primitifs, et ceux qui les ont depuis continués, ont exécuté mesquinement de grandes idées ; les mesures de prudence les plus ordinaires n'y sont point adoptées ; par exemple, en cas d'incendie, les bâti-

mens, pressés, ne pourraient être déplacés sans des dispositions qui demandent un travail excessif; dans le tems des grands armemens, toutes les passes sont obstruées; il règne dans le port un embarras, une malpropreté que les orages et les pluies augmentent encore.

L'aspect des habitans de Brest donne l'idée d'une population active et laborieuse; leur physionomie exprime une vivacité, une agitation, qui finit par fatiguer l'observateur. Ils ne marchent point, ils courent; on crie, on se heurte, la foule s'entasse en d'étroits passages, et l'on y semble, pour ainsi dire, pressé de vivre.

« Vous avez raison, me dit M. Paulin (c'est le nom de l'officier qui m'accompagnait), nous croyons employer le tems, lorsque nous nous sommes donné beaucoup de mouvement ; ici on ne comprend rien au précepte du sage : *hâte-toi lentement;* cette vivacité naturelle ne justifie pas les excès commis autrefois par la marine royale ; c'était alors le corps le plus intolérant, le plus livré aux préjugés qui fût au monde; il eût à lui seul dégoûté de l'ancien régime ; insultans envers les citoyens, indisciplinés envers leurs chefs, jaloux de tous ceux qui pouvaient s'élever par leur

mérite, les gardes-marines ont plus d'une fois négligé ou compromis l'honneur de la patrie par un esprit de corps pernicieux et coupable. Je voulus citer le nom de plusieurs hommes estimables, qui faisaient la gloire du corps qu'il attaquait ; il ajouta lui-même aux éloges que j'en faisais ; mais il en revint toujours à maudire les corps privilégiés, dont les portes s'ouvrent à des conditions qui ne peuvent être remplies que par un certain nombre d'individus. Ces faveurs ne sont bonnes qu'à encourager un orgueil nuisible à l'état comme à la société.

M. Paulin, après avoir donné cours à son vieux courroux, continua à nous entretenir des mœurs et des coutumes de Brest. Il nous apprit qu'autrefois chaque garçon, le jour de son mariage, était obligé de se jeter à l'eau. Tous les trois ans, on élisait un maire ; et, le même jour, on donnait la liberté à trois oiseaux.

On a pratiqué, dans la partie de Brest située sur le penchant de la montagne, des escaliers qui descendent à pic : il y en a un assez beau ; mais les autres sont si roides, qu'on ne peut les fréquenter, sans un péril imminent, dans le tems de degel et de neige : c'est quelquefois au qua-

trième étage d'une maison qu'on trouve le jardin. Les nouveaux quartiers près de la place d'armes sont bien bâtis, et contrastent avec les autres. La population, dans la classe inférieure, est laide et malsaine; elle doit une partie de ces désavantages physiques aux excès en tout genre auxquels se livrent les hommes de peine et au défaut d'air. Les habitans de Douric et de Recouvrance, séparés seulement par une rivière, sont d'un aspect plus agréable; leurs formes sont moins disgracieuses, et leurs vêtemens ne portent pas l'empreinte de la misère; cependant les habitans de Brest les traitent avec une comique supériorité, que rien ne me parut autoriser.

Je n'en rendrai pas moins à cette ville la justice qui lui est due : les mœurs s'y ressentent d'une civilisation très-avancée. On y a des cercles, on y cause, on y mange, on y est vêtu et meublé comme à Paris. Si la vie privée y est moins murée qu'à Landernau, le patriotisme n'y est pas moindre. Il n'est plus permis d'en douter, après la magnifique réception, faite en 1820, à M. Guilhem, quand il revint dans ses foyers, après les civiques, mais inutiles efforts des députés du Finistère en faveur de l'ancienne loi

des élections. Les électeurs du même arrondissement ont prouvé qu'ils n'avaient pas dégénéré de ce zèle, en persistant avec énergie à vouloir leur candidat, et à repousser celui des ministres, jusqu'à la nomination de M. Bergevin, qui ne fut pas leur ouvrage; dans l'année précédente, ils récompensèrent encore les vertus du magistrat qui les avait protégés, en décernant une coupe d'or à M. Kerros, leur maire, victime d'une destitution.

Brest est peut-être, de toutes les villes de France, celle où les vieilles mœurs ont le plus perdu, et où le gouvernement constitutionnel a jeté les racines les plus profondes. Long-tems victime des abus qui semblaient se transmettre par voie d'héritage, on veut ici le règne des lois; on y déteste celui des favoris, des ministres et des maîtresses. On sait comment la jeunesse brestoise a reçu les agens de Mont-Rouge qui se présentèrent sous le titre de *missionnaires*, et qui étaient loin d'apporter dans leurs murs cet esprit de paix et de désintéressement auquel on doit reconnaître des ministres de l'évangile. On est Français, bien Français à Brest. Un officier de la marine royale sait aujourd'hui que le bour-

geois, devenu citoyen, ne supporterait pas une véritable offense, et que tous les rangs étant devenus égaux, la liste de l'honneur n'est fermée pour personne.

Quoique le service du port et de la marine jouisse à Brest d'une prépondérance naturelle dans une place de mer, le commerce n'y forme pas moins une société qui, par l'esprit, la fortune et la manière d'en faire usage, n'est nullement inférieure à l'autre; les femmes n'y sont pas moins aimables, et le bon goût y préside à leur toilette.



N° XVI. — *Novembre* 1819.

LE BEAU COTÉ DE LA MÉDAILLE.

La réputation est une sorte d'existence aux lieux où l'on n'est pas et sur la terre où l'on n'est plus.

M.

Après avoir blâmé plusieurs choses et plusieurs hommes, je sentais le besoin de reposer mon esprit sur des citoyens dignes de l'admiration et de la reconnaissance de leur pays. Les noms de ceux qui naquirent dans cette contrée se présentèrent en foule à ma mémoire ; je jette au hasard leur nom sur ce papier, avec quelques mots destinés à les rappeler à ceux qui oublient facilement les services rendus à la patrie. Le comte de Lamothe Picquet, né à Rennes en 1720, contribua pendant cinquante ans à la gloire maritime de la France ; nommé commandant du vaisseau *l'Invincible*, il justifia ce nom tant qu'il le commanda.

On n'a pas oublié les cinq mauvais vers composés à ce sujet par je ne sais quel rimeur, meilleur patriote que bon poète : ce fut M. Paulin qui me les rappela.

Nommer un vaisseau *l'Invincible*
Et le rendre tel en effet
Semblait à tous chose impossible ;
Mais dès qu'on le confie à Lamothe-Picquet,
Il l'est et de nom et de fait.

En voici de meilleurs que l'on mit au bas de son portrait :

Marin dès ta première aurore,
Guerrier cher même à tes rivaux,
La France sait ce que tu vaux,
Et l'Angleterre mieux encore.

Lamothe-Picquet, comme Duguesclin, n'était pas beau, mais comme Duguesclin aussi il s'embellissait de sa gloire. Ce grand homme termina sa glorieuse carrière en 1791.

Le capitaine Ducoëdic se présente de lui-même à notre admiration. Son dévoûment et son courage indomptable sont à jamais immortalisés par le fameux combat naval dans lequel il coula la frégate anglaise *le Québec*, dont il recueillit l'équipage à bord de *la Surveillante*, ramenée par

lui à Brest sans voiles, sans mâture, sans gouvernail et nue comme un ponton. Lui-même, couvert de blessures, il n'eut pas le tems de jouir de sa gloire, et les justes récompenses du monarque, organe de la France, ne trouvèrent qu'un cadavre épuisé de sang, mais digne encore des respects d'une nation.

Nous ne pûmes refuser un souvenir au capitaine Kerguélen, marin expérimenté qui, avec beaucoup d'esprit, eut la maladresse de se faire des ennemis puissans dans le corps de la marine royale, dont il révéla les nombreux abus, non sans y participer plus d'une fois lui-même. Ses voyages aux terres australes ont eu quelque célébrité, et le capitaine Cook a conservé honorablement le nom d'île *Kerguélen* à l'une de ses découvertes. C'était lui qui, sortant d'une audience royale où il avait usé amplement du droit de conteur, du tems de Mme Dubari, disait au ministre : « Eh! parbleu! Monsieur, ne faut-il pas amuser le bonhomme? »

Le comte Duchaffault, connu par le combat d'Ouessant et par plusieurs autres actions d'éclat, reçut aussi notre tribut d'éloges; nous par-

lâmes de l'ingénieur Choquet, né à Brest en 1715, qui dirigea, durant un demi siècle, les grands ouvrages par lesquels le port de sa ville natale a été mis au premier rang parmi ceux du royaume. Il publia le résultat de ses utiles travaux sous ce titre : *Description des trois formes du port de Brest*, bâti, dessiné et gravé en 1757; il mourut au lieu de sa naissance, le 8 octobre 1790. Demarguerie, marin et géomètre du premier ordre ; d'Olivier, officier de port, dont l'imagination ardente arrêta les élans du génie ; Lebègue, chef d'escadre et savant distingué tout à la fois ; Verdier de Lagrène, qui s'attira de si justes éloges par la rédaction de ses voyages ; Laprévalais, grand marin et excellent observateur ; Frederot-Legerce, capitaine de vaisseau ; Billard et Duret, habiles chirurgiens ; Sabattier, médecin recommandable ; le chimiste Janvier, le botaniste Laurent, le mécanicien Mercier, dont les ouvrages avaient acquis, par leur perfection, une si haute renommée ; le graveur Ledault, le peintre-décorateur Sartory, le poète Guillemar, le machiniste Rochon, le coutelier Morier, l'horloger Prosper Ozanne, le dessinateur-ingénieur

Vial, qui travailla pour l'*Encyclopédie*, n'épuisent pas en tous les genres une liste si honorable pour le département du Finistère.

L'émigration des principaux officiers de la marine française, en 1790, suivie de la catastrophe de Quiberon, avait singulièrement appauvri chez nous cette arme trop peu favorisée : aussi a-t-elle eu des revers ; mais ceux-ci ont été presque toujours sans honte, et quelquefois ils se sont transformés en titres d'honneur ; plus d'un brillant exploit sur mer a même relevé l'éclat de notre pavillon. Il est flatteur pour le département du Finistère d'y avoir largement contribué ; ainsi, l'audace inouie et souvent heureuse du capitaine Second, naturalisé à Quimper par son mariage, a fourni à nos annales de beaux traits dont le récit aurait une teinte fabuleuse.

La ville de Brest vient de célébrer avec douleur les obsèques de l'un des hommes par lesquels elle a été le plus honorée. Le contre-amiral Cosmao, né à Châteaulin, était entré dès son enfance dans la marine, et y devint ce que les Anglais nomment un *loup de mer;* lieutenant de frégate en 1781, pour sa belle conduite à bord

du brick l'*Hirondelle;* pendant la campagne de la Guiane, et, de grade en grade, il parvint, avant la révolution, au commandement d'un brick; éducation pénible, à la vérité, mais nécessaire, car, si on a vu quelques grands généraux étonner tout à coup l'Europe à la tête des armées, les officiers de marine ne s'improvisent pas. Les études de ceux-ci embrassent trop de connaissances positives et indispensables pour que l'élément orageux, théâtre mobile de leurs efforts, devienne témoin de pareils phénomènes.

L'intrépide Breton planta successivement son pavillon sur la frégate la *Sincère*, et sur plusieurs vaisseaux de ligne. Il visait moins à obtenir des succès d'éclat qu'à se rendre utile à son pays. Ainsi, depuis ventose an 3, où, sur le *Tonnant*, il soutint en quatrième l'attaque d'une escadre entière, pendant les trois heures du calme qui retint les autres navires comme enchaînés, jusqu'en l'an 13, où il eut le *Pluton* sous ses pieds, tour à tour il protége notre commerce, désole celui de l'ennemi, reçoit de nos vaisseaux un feu qui ne lui était pas destiné, et cherche même

des périls obscurs lorsque le bien du service l'exige. C'est à de pareils actes que se reconnaissent à la fois le bon officier et le citoyen.

Emporter d'assaut le rocher le *Diamant*, regardé comme une forteresse inexpugnable dans la mer des Antilles ; à quelques mois d'intervalle, couvrir, l'un après l'autre, deux vaisseaux espagnols désemparés dans le combat de thermidor an 13, devant le cap Finistère ; consoler l'honneur français compromis à Trafalgar, en arrachant au vainqueur trois des vaisseaux qu'il emmenait à la remorque le lendemain de cette malheureuse affaire ; ravitailler Barcelone en 1809, en y faisant entrer un convoi de cinquante voiles, malgré le blocus étroit de Toulon, dont il fallait sortir ; dégager seul, dans la même campagne, trois vaisseaux de haut-bord, tombés sous le canon de l'ennemi en force, tels sont les titres qui lui valurent l'estime publique et le suffrage d'un homme qui se connaissait en mérite militaire. Je tiens en effet du général Foy, que, lui présent, Napoléon parla du contre-amiral Cosmao comme d'un des premiers marins qu'il eut à son service ; c'est

un fait que le lieutenant-général Brayer attesterait également.

Le trait caractéristique du génie de ce célèbre contre-amiral, c'est son habileté à se rendre tellement maître du vent, qu'il pouvait se porter à volonté sur tous les points d'une et même de deux lignes ; grâce à cette promptitude de mouvement l'ennemi se trouvait toujours en travers du vaisseau dont il se croyait prêt à faire sa proie.

Son parent et son ami, le vice-amiral Leisségues, né également aux environs de Châteaulin, n'a pas moins de droits à la reconnaissance de sa patrie. Ses titres, il les tient de sa vie entière illustrée par différens succès, dans le détail desquels je n'entrerai pas, puisque nous avons le bonheur de le posséder encore parmi nous. Cependant il me coûterait de passer sous silence la mémorable affaire de Santo-Domingo, où, avec cinq vaisseaux de ligne, il ne craignit pas d'en attaquer neuf, audace peut-être trop téméraire, mais que, dans la pensée du brave Breton, commandait sans doute l'honneur national en souffrance à ses yeux depuis *Trafalgar !*

Comme celui-ci eût été amplement relevé, si l'escadre sous les ordres du vice-amiral avait répondu à la manœuvre brillante et hardie qui, malgré l'inégalité des forces, devait lui assurer la victoire! Trahi dans ses combinaisons, il communique son énergie au seul vaisseau qui lui soit resté fidèle; pendant trois mortelles heures, il soutient seul le feu terrible de six vaisseaux réunis pour le foudroyer, et qui s'étaient proposé de couper notre ligne. Le péril s'accroît; plutôt que de se rendre, prêt à s'ensevelir sous les flots avec les débris de *l'Impérial* destiné à remplacer *le Vengeur* et à hériter de sa gloire, le brave marin se fait échouer; mettant le feu à son bord de sa propre main, il veille à l'embarquement des honorables restes de son équipage, et se retire le dernier, emportant, avec l'estime de ses ennemis, son aigle et son pavillon si héroïquement défendus!

Les capitaines Lucas et Lejoille, nés tous deux à Brest, ont encore bien mérité de leur patrie, l'un pour avoir soutenu à Trafalgar, et sans y être obligé par son poste, le feu de toute une ligne où Nelson commandait en personne,

C'est du bord de ce vaillant capitaine qu'est parti le coup qui a mis fin à la carrière de l'amiral anglais; de son côté, M. Joille a eu l'honneur d'offrir, en l'an 2, le spectacle presque oublié d'une frégate française emmenant dans nos ports un vaisseau de ligne ennemi. Il commandait la frégate *l'Alceste*, et il s'empara du *Berwick*, vaisseau de 74 canons.

La pluie ne cessa pas de tomber pendant les cinq derniers jours que je restai à Brest; je les employai à visiter les magnifiques magasins de la marine, le château, l'arsenal, et l'hôpital de la marine si parfaitement administré. Plusieurs particuliers possèdent de belles bibliothèques, de riches collections d'objets curieux. Les habitans de Brest aiment à réunir des morceaux intéressans, mais le goût ne préside pas à la manière de les classer; on voit pêle-mêle les coquillages les plus variés, les minéraux éclatant des plus riantes couleurs, les oiseaux des quatre parties du monde; en un mot, tout ce que la nature présente de plus rare aux yeux des savans qui l'étudient, et de l'homme du monde qui se contente de l'admirer.

Je vais rapporter ici quelques extraits de ma correspondance qui donne quelques détails sur les villes de Tréguier et de Saint-Pol-de-Léon, que je ne puis aller visiter moi-même.

Tréguier, le

« Je me suis donc flatté en vain de vous posséder chez moi, mon cher Hermite : notre ville n'a pu offrir assez d'alimens à votre curiosité. Quand vous verrai-je? je l'ignore : vous cheminez toujours, et je ne sors plus de mon manoir. Le moyen de nous rencontrer? Que je vous écrive au moins, si je ne puis vous voir, et que dans l'intérêt de ma ville natale je vous la fasse connaître ; elle le mérite bien.

» Son origine remonte au sixième siècle ; elle doit l'existence à un saint : Jules-César dit que notre canton était habité par un peuple nommé les Ossimiens. Au neuvième siècle, les Romains le ruinèrent, ainsi que tant d'autres parties de la Gaule. Lugdical, fils de Noël, roi de Bretagne, dégoûté des grandeurs du monde, ayant obtenu la propriété de la petite péninsule où nous sommes, embrassa l'état ecclésiastique, et y fonda un monastère, autour duquel s'éleva

un amas de maisons, et Tréguier prit naissance. Long-tems cette ville eut un diocèse très-étendu, ne relevant que des ducs de Bourgogne. La révolution détruisit l'évêché, au grand regret de mes concitoyens, qui ont perdu plusieurs avantages par la suppression de tout ce qui tenait à l'ordre ecclésiastique. Tréguier est bâtie dans une presqu'île ; elle a un port qui sert à notre commerce ; elle compte trois mille ames. Nous avons parmi nous un personnage canonisé, saint Yves, patron des avocats et des avoués. Ce fut à Tréguier que, en 1386, le connétable de France Olivier de Clisson, originaire de Bretagne lui-même, fit construire cette fameuse ville tout en bois, de pièces rapportées, qui se démontait, et qui devait servir, en Angleterre, de place d'armes aussitôt que l'on aurait effectué la descente projetée.

» En 1516, l'official de l'évêque rendit une sentence qui ordonnait aux chenilles, sous peine d'excommunication, de sortir en six jours du diocèse de Tréguier. En 1592, le 17 novembre, les Espagnols entrèrent dans la ville, la pillèrent, la brûlèrent, et enlevèrent avec soin un bras de saint Lugdical et une dent de saint Yves,

qui, en sa qualité de patron des gens de loi, ne devait pas en manquer. On voit le tombeau de ce dernier dans la cathédrale; non loin de lui repose Jean V.

» Nous avons peu de bâtimens remarquables; une vieille tour porte le nom de *tour de Hasting*, du nom du chef normand qui la fit construire; nos rues sont étroites, sales, mais notre promenade principale est fort jolie. » Je supprime la fin de cette lettre, la peinture de mœurs qu'elle contient est presque en tout conforme à celles que j'ai déjà décrites.

Je dois la seconde à une femme aussi aimable que jolie, et à laquelle m'unit toute l'amitié qui peut exister entre deux individus, lorsque l'un compte à peine ses vingt-cinq ans, et que l'autre achève son quinzième lustre.

Saint-Pol de-Léon, le

« Vous n'êtes pas le chevalier de Pageville, le fait est incontestable; un Français d'autrefois eût montré plus de galanterie, en ne passant pas auprès des tourelles de mon noble manoir sans y venir demander l'hospitalité. Je vous attendais,

le nain était sur le donjon; les pages, les filles d'honneur se préparaient à vous recevoir. Vains projets! le chevalier disparaît, et l'on nous apprend qu'un Hermite couvert de bure a traversé, à peu de distance de nous, la grande route, et qu'il se rend à Brest sans passer par Saint-Pol-de-Léon. Pour vous punir de cette indifférence, je vais essayer de vous donner des regrets en vous faisant la description du lieu que vous avez dédaigné. Vous auriez peut-être accusé l'aridité des terres qui nous environnent; c'eût été une prévention injuste; notre terre est fertile, mais les hommes y sont paresseux; ils ne tirent aucun parti des richesses qu'elle pourrait produire. Notre ville est fort jolie; nous avons perdu un évêché, mais nous avons un port situé à Roscoff, à trois quarts de lieues d'ici, et en face des côtes de la Grande-Bretagne. Les petits paysans de trois ans y parlent trois langues, l'anglais, le français et le celtique. Je n'ai pas besoin d'annoter qu'ils ne se servent d'aucune aussi purement que Pope, Voltaire, et notre grammairien le Brigand. Ce dernier écrivain, le plus célèbre des Bretons bretonisans, a publié,

avant la révolution, un ouvrage qui fit du bruit, et auquel on a prétendu que Diderot avait mis la main. C'est un examen comparatif de l'ancienne langue armoricaine, mise en rapport avec celles qui sont, ou qui ont été parlées chez les différens peuples de la terre, d'où il résulterait que notre idiôme celtique, tant dédaigné, aurait été le premier moyen de communication orale entre les hommes : au moins est-il démontré par l'auteur celte qu'on y trouve les racines des mots principaux admis dans les autres langues. A cet égard, je suis loin de vous imposer ma doctrine comme un article de foi. Cependant, mon cher Hermite, ne fût-ce que par esprit de nationalité, il me plairait assez de croire que les premières confidences d'Eve et d'Adam auraient eu lieu en bas-breton.

» Les savans ne s'accordent pas trop sur l'origine de notre ville ; je ne puis par conséquent vous en parler. Nous eûmes au cinquième siècle un premier évêque, nommé saint Paul ; il abandonne l'Angleterre, sa patrie, aborde sur notre côte, fait miracle sur miracle, et délivre le pays d'un dragon qui se nourrissait de chair

humaine ; il est nommé évêque, et meurt dans l'île de Bath, n'en faisant pas moins des miracles après sa mort. Vous trouverez les preuves de cette histoire dans des auteurs très-estimables, Pierre de Natalis, Vincent de Beauvais, l'abbé Thritème. Croyez et adorez. Nous avons eu aussi notre beau tems de chevalerie ; un Tristan le Léonais et un jeune prince dont les aventures merveilleuses vous donneraient une idée brillante de l'imagination de nos compatriotes. On nous fait des descriptions charmantes de la manière dont on vivait ici il y a trente-cinq ans, les gentilshommes du produit de leurs terres, les bourgeois du commerce, et l'Eglise aux dépens de tous ; le fait est qu'on s'amusait beaucoup. A présent on fait de la politique, des finances, et les jeunes gens....... Tristan le Léonais aurait grand'peine à reconnaître ses descendans.... Un de mes cousins, qui vient de lire la lettre que je vous écris, veut absolument que je vous dise qu'il existe dans le Bas-Léonais une race d'excellens chevaux qui ne sont pas de beaucoup inférieurs aux chevaux arabes ; cette branche de commerce est considérable : il se vend

beaucoup de ces chevaux à la fameuse foire de la Martyre. Mais n'ai-je pas trop causé avec un homme auquel je tiens rancune? Adieu, méchant Hermite : dans ma prochaine lettre, j'achèverai peut-être de vous faire connaître Saint-Pol-de-Léon... »

Cette lettre que l'on m'annonce n'étant point encore arrivée, il faut que mes lecteurs se contentent de celle-ci.



N° XVII. — *Novembre* 1819.

CHATEAULIN, L'ILE DE SEIN.

Nescio quâ natale solum dulcedine cunctos
Ducit.

OVID.

Le pays natal a je ne sais quel charme qui nous captive.

APRÈS avoir bien parcouru Brest, il me fallut dire adieu à mon respectable guide, M. Paulin. Cet adieu, si triste à dire entre des hommes de notre âge, nous coûta beaucoup. Nous avions si peu d'espoir de nous rencontrer jamais!

Je m'embarquai dans la rade de Brest pour aller rejoindre, par Port-Launay, le grand chemin de Quimper. Rien de plus magnifique que le tableau qui, sous plus d'un aspect, s'offrait à mes regards : c'était la nature dans tout son luxe; la mer, le ciel, la terre s'unissaient en quelque sorte pour étonner et charmer par leurs beautés. Mes compagnons de voyage ne parta-

geaient pas mon enthousiasme ; la plupart, en proie au mal de mer, ne pouvaient jouir de ce spectacle enchanteur. Quant à moi, *vieux loup de mer*, j'étais ravi, et je sentais sur cette chaloupe presque la même joie que l'on éprouve en se retrouvant dans sa patrie.

Le dos tourné au goulet, c'est-à-dire à l'entrée de la rade, et porté par la marée, j'avançais, en longeant de jolies habitations, vers Châteaulin, l'un des chefs-lieux de sous-préfecture du Finistère, situé sur la rivière d'Aulne. Cette ville, patrie du P. André, avantageusement connu dans les lettres par un *Essai sur le Beau*, et un *Traité de l'Homme*, tire son origine d'un château que fit bâtir en ce lieu Alain Rabré (le grand), petit-fils, par les femmes, de Salomon, roi de Bretagne, qui mourut en 907 : il n'en reste plus qu'une partie transformée en hôpital.

L'Aulne embellit, de ses eaux toujours pures, des prairies plantées d'ormes, au dessus desquels s'élèvent à pic des montagnes schisteuses, d'un effet assez pittoresque. La mer monte et s'abaisse successivement dans ce canal, susceptible de recevoir des navires d'une assez forte

dimension, qui s'arrêtent aujourd'hui à Port-Launay, petite ville naissante, à une demi-lieue de son chef-lieu, sur lequel elle ne tardera pas à obtenir une sorte de suprématie, comme entrepôt du commerce de Quimper et de Brest par la rade. Un tel point de communication est d'autant plus précieux qu'en tems de guerre maritime, il offre les moyens les plus prompts et les plus sûrs d'approvisionner le premier port de la France.

Des carrières d'ardoises, des mines de fer, de cuivre et de plomb contribuent, ou plutôt pourraient contribuer à la richesse du pays. Les mines de plomb et d'argent de Poullaouen et d'Huelgoat, à une lieue de distance l'une de l'autre, et régies toutes deux par la même société d'actionnaires, sont situées entre Châteaulin et Carhaix.

La pêche du saumon entrait autrefois pour beaucoup dans le commerce de Châteaulin; elle commence en novembre et finit en avril. La manière dont on la fait est assez curieuse. On place un double rang de pieux sous des madriers qui traversent la rivière, et forment une espèce de chaussée au dessous du pont, où la rivière se divise en deux parties. Les pieux, tout près les uns

des autres, sont assujettis par des bandes de fer qui les retiennent tant au dessus qu'au dessous de l'eau. A gauche, en montant la rivière, est un grillage sous la forme d'un coffre d'environ quinze à seize pieds sur chaque face de son carré. On y pratique, presque à fleur d'eau, une entrée circulaire de deux pieds et demi de diamètre. Environné de lames de fer-blanc un peu courbées en forme triangulaire, qui s'ouvrent facilement et se ferment de même, le courant, qui se porte sans effort au milieu de ces coffres, y entraîne le poisson qu'il oblige à y entrer en écartant les lames de fer-blanc qui se trouvent sur sa route. Cette pêche est ordinairement si abondante, que les domestiques qui entrent en maison font la condition expresse qu'ils ne seront nourris de saumon que quatre jours par semaine. Aujourd'hui, cette sorte de manne aquatique est loin d'être aussi abondante; on prétend que le travail des mines du voisinage a vicié la qualité des eaux. D'une autre part, la destruction du droit de pêche a entraîné celle de l'établissement dont je viens de parler, et qui appartenait à une famille noble du nom de Kerstrat.

Châteaulin est situé dans un vallon entouré de

montagnes et de landes immenses, dont l'industrie pourrait néanmoins tirer un parti très-avantageux au moyen de défrichemens et de plantations d'arbres verts. L'aspect de cette petite ville est d'un effet agréable, mais c'est sa position seule que l'on peut louer : Châteaulin est dans un état complet de ruines ; elle me rappela Vitré ; et je me souviendrai long-tems du pont où je faillis à perdre la vie. Il vient d'être rétabli avec des dimensions et une solidité qui assurent la libre communication des deux rives. On m'a fait remarquer le cimetière placé sur un rocher, dans lequel on creuse, avec beaucoup de peine, la dernière demeure des habitans de cette ville.

Nous rencontrâmes là un *Toulousain*, grand amateur d'antiquités, qui faisait un voyage en Bretagne pour voir et dessiner les monumens celtiques, gaulois ou romains épargnés par le tems et par la main des hommes. Il m'en montra plusieurs dessins, faits dans les contrées que j'avais parcourues ; et cependant je pouvais m'écrier comme Chicaneau :

Si j'en connais pas un, je veux être étranglé.

Notre savant, auquel nous cachâmes avec soin

le peu d'importance que nous attachions aux trésors qu'il venait d'examiner, nous ayant interrogés sur l'île de Sein, et ayant appris que nous ne l'avions point visitée, nous proposa de nous donner l'analyse d'un mémoire qu'il venait de rédiger sur cette île si célèbre dans les tems antiques. Nous l'écoutâmes avec une grande curiosité.

« L'île de Sein s'élève au milieu des flots, à l'extrémité du promontoire breton, où le poète Claudien dit que les anciens plaçaient leur enfer. Couverte d'épaisses vapeurs, battue sans cesse par les vagues du vieil Océan, elle semblait offrir à l'imagination tout ce qui peut la frapper et la confondre. Les pêcheurs, habitant la côte armorique, subissaient aussi son influence : amenés malgré eux, la nuit, dans l'île de Sein par des esprits de ténèbres, ces malheureux y voyaient le signe d'une mort prochaine, et l'année ne finissait jamais sans réaliser leurs craintes. A toutes les époques, ce coin isolé du monde fut un séjour de merveilles. Aux ombres de leurs pères, qui d'ailleurs n'en ont jamais été complètement bannis, si l'on en croit les récits des habitans, succédèrent les nymphes, les fées, les

magiciens : là se donnèrent les sabbats et la fête de l'ancien bouc, le Pan moderne, dont le culte remonte à la plus haute antiquité. Les druides se gardèrent bien de négliger une terre consacrée depuis long-tems aux actes mystérieux et sacrés; ils en firent un de leurs principaux colléges. Des prêtresses, au nombre de neuf, y séjournaient habituellement. Pomponius Méla a dit, dans son troisième livre de *Situ orbis* : « Sur la côte des Ossimiens est l'île de Sein, particulièrement distinguée par un oracle célèbre. Les prêtresses du dieu qu'on y adore sont au nombre de neuf, et gardent une virginité perpétuelle. Le peuple gaulois les vénère, et les distingue sous le nom de Cènes : il est persuadé qu'elles ont tout pouvoir sur les élémens; qu'elles peuvent, par les incantations en vers qu'elles prononcent, déchaîner les vents et former des tempêtes, tant sur la terre que sur les eaux, revêtir à leur fantaisie la figure de toutes sortes d'animaux, rendre la santé aux malades, et lire avec facilité dans les profondeurs de l'avenir; mais elles ne se servent de leur puissance qu'en faveur des navigateurs qui ne craignent pas de braver la violence des flots dans le seul dessein de les consulter.

» La mort eût frappé ceux qui n'eussent point respecté l'asile de ces druidesses ; on s'approchait d'elles avec crainte, et lorsqu'elles avaient parlé, on se retirait en silence, après avoir suspendu à un arbre, ou posé sur les pierres trouées les riches offrandes dont on payait leurs oracles.

» Après l'établissement du culte romain, les derniers druides vinrent chercher un asile dans l'île de Sein ; plusieurs y furent égorgés : le christianisme abolit entièrement leur culte.

» Forcadel, jurisconsulte, dans l'histoire de la Gaule, *de gallo imperio*, prétend que Merlin, cet enchanteur si célèbre dans les romans de chevalerie, est né dans l'île de Sein.

» Cette terre d'enchantemens, si long-tems célèbre par ses merveilles, est habitée maintenant par quelques malheureux pêcheurs, dont la misère ne peut être comparée qu'à leur ignorance. Les femmes y cultivent la terre, la partagent, la mesurent avec leurs tabliers, sans qu'il s'élève jamais la moindre discussion. Les habitans ne ferment leurs portes que lorsqu'ils craignent les tempêtes; des feux-follets, des sifflemens les annoncent : alors les anciens de l'endroit élèvent la voix, et crient : « Fermez les portes, écou-

tez les *crieriens*, le tourbillon les suit. » Les *crieriens* sont les ombres des naufragés qui demandent la sépulture.

» Rien ne peut être comparé à la pureté des mœurs de ce pays. Rien ne s'y perd ; l'objet égaré se retrouve presque toujours suspendu à la corde de la cloche dans l'église. Malheur à la fille dont la ceinture serait dénouée avant le mariage ; elle serait lapidée par ses compagnes indignées. On voudrait plus de bonheur à cette petite population, chez laquelle semblent s'être réfugiées toutes les vertus sociales. La révolution n'a rien changé à l'existence morale de ces malheureux habitans ; leur pasteur resta toujours parmi eux, ne prêta point de sermens, et ils ne ressentirent pas même la secousse de ce gran événement. Leurs fêtes, leurs noces se fon sans cérémonies ; on danse aux chansons ; car on n'y connaît aucun instrument, pas même le *biniou*, espèce de musette en usage dans tout le reste de la Bretagne.

» Les hommes ont de grandes culottes ; les femmes mettent sur leurs coiffes de méchans chapeaux pour porter du goëmon ; un justaucorps, un jupon de toile, des bas et des sabots

forment toute leur toilette. M. de Cambry, dans son curieux ouvrage sur le Finistère, ajoute : « Les habitans de l'île de Sein n'aiment point que les étrangers viennent s'établir parmi eux ; ils sont d'ailleurs hospitaliers, vous reçoivent à bras ouverts, se disputent la possession de ceux qui viennent les visiter ; tous volent au secours des naufragés. A quelque heure de la nuit que le canon donne le signal d'alarme, les pilotes sont à bord, bravant le vent, le froid, la grêle, la tempête et la mort ; tout le monde est sur le rivage ; le malheureux qui parvient à se sauver à la nage est recueilli dans le meilleur lit du ménage ; il est soigné, chauffé, nourri, ses effets ne sont point volés ; on les respecte avec un sentiment inconnu sur les côtes de la grande terre. C'est ainsi qu'ils sauvèrent le magnifique vaisseau de 74, de l'escadre de Dorvilliers...... Touché de leur état et de leur misère, le duc d'Aiguillon leur offrit une habitation commode sur le continent, tous les secours, toutes les avances dont ils auraient besoin pour s'y fixer. Ce fut en vain : l'idée de quitter leurs rochers leur fit verser des larmes ; ils demandèrent à genoux qu'on ne les arrachât pas aux sables qui

les avaient vus naître..... » L'ancien gouvernement a fait gratuitement, à différentes époques, des envois de vivres aux habitans de l'île de Sein.

» Le passage de l'île à la terre-ferme est très-dangereux, ce qui fait dire aux matelots : *nul n'a passé le raz sans mal ou sans terreur.* Le raz est la pointe du promontoire qui touche à la Bretagne. Dans cette île on ne voit ni fruits, ni fleurs, ni verdure; les tempêtes en éloignent les oiseaux, et elle est presque toujours couverte de nuages. Dans sa partie occidentale s'élève une chapelle en l'honneur de saint Corentin; à côté est un hermitage que personne n'ose habiter, parce qu'il est établi dans le pays qu'il est gardé par des anges jusqu'à ce qu'il soit arrivé un pieux solitaire digne d'y fixer son domicile. On y trouve aussi quelques monumens druidiques : il y en a un qui sert de poudrière, singulière destination, qui lie, pour ainsi dire, des siècles si éloignés entre eux. »

Je payai le récit de l'antiquaire toulousain par la description que je lui fis à mon tour des monumens que j'avais remarqués dans mes longs voyages, et j'augmentai le vif désir qu'il a de visiter les contrées lointaines : s'il effectue ce

projet, je crois pouvoir promettre aux lecteurs des publications pleines d'intérêt : c'est un homme qui sait être à la fois aimable et savant. Nous partîmes ensemble; il allait à Vannes par Quimper, nous suivions la même route.

Je lui demandai des nouvelles de l'abbé Saturnin *, et j'appris sans étonnement qu'il était mort des suites d'une indigestion de pâté de foie de canard. Je le questionnai aussi sur quelques autres de ses compatriotes, MM. du Mège, Lamothe-Langon, Ducasse, Romiguière, etc. Il les connaissait tous, et, par cet entretien, notre esprit passa le tems agréablement, tandis que notre corps courait la poste. De nos communications réciproques, jointes aux renseignemens que nous prîmes sur les lieux, il résulte que l'arrondissement de Châteaulin est un des plus peuplés et le plus misérable du Finistère. Il abonde pourtant en prairies, en gibier, en bétail, fourrages et bois. Ses carrières d'ardoises sont de la meilleure qualité; l'exploitation en est facile. Le chanvre et le lin s'accommodent d'un sol généralement sans profondeur et d'une nature légère; aussi convient-il au seigle, qui y donne d'excellens produits. Que manque-t-il donc à la pros-

* Voir le second volume de *l'Hermite en Province*.

périté de ce canton de la France? de l'industrie, de l'instruction et des débouchés. C'est surtout la petite ville de *Carhaix*, ce sont les communes dont elle est entourée, qui réclament ces deux bienfaits de la civilisation. On est fondé à attendre l'un de l'exécution des canaux projetés; mais l'autre s'éloigne, de plus en plus, par la proscription de l'enseignement mutuel. Séparé par ses usages, son costume et son idiome du reste de la France, ce pays est livré aux plus honteuses superstitions. On ne croirait pas ce que je pourrais raconter de cette partie voisine des montagnes d'Aré, ou montagnes-noires. Il semble que les prêtres et les nobles s'accommoderaient volontiers de la perpétuité indéfinie de cet état de choses; car, ainsi que l'a dit le profond et éloquent M. Royer-Collard : « Quand on veut asservir un peuple, il faut commencer par l'abrutir. » Je ne quitterai pas les bords de l'Aulne sans ajouter à ma narration que le vice-amiral Emériau est né à Carhaix, et qu'il vit retiré dans le midi de la France, après avoir fourni, dans son arme, une carrière honorable.

N° XVIII. — *Novembre* 1819.

QUIMPER-CORENTIN.

Quid verum atque decens curo et rogo.....
HOR.

Je ne cherche à approfondir que ce qui est vrai et beau.

Nous voici à Quimper, ville épiscopale, ayant neuf mille ames, une préfecture, un collége, un tribunal civil, un tribunal de commerce, et même un port sur la rivière d'*Odet*, qui porte des navires marchands, et donne quelquefois à cette ville une activité qu'on ne remarque que dans les endroits où le commerce prospère. La rivière d'Odet, suivant le récit qu'on m'a fait, descend de montagnes auxquelles on a donné le nom de *montagnes-noires*, et dont la chaîne occupe une étendue d'environ trente-cinq lieues.

Le Steir, ruisseau qui prend sa source à trois lieues de Quimper, dans la partie nord-ouest,

se dirige aussi vers cette ville, après avoir traversé trois communes rurales qu'il fertilise, et sur lesquelles il fait mouvoir quelques usines, notamment un moulin à papier d'un mince produit. Les pluies de l'automne le transforment en torrent impétueux, ce qui étonne d'autant moins qu'il est souvent encaissé entre des montagnes, déchirées elles-mêmes par d'autres chutes d'eau. Comme toutes les villes des anciens âges, pour lesquelles on cherchait une défense naturelle, Quimper est bâti au confluent de l'Odet et du Steir. La pointe de terre que ceux-ci formaient était la cité; dans des tems postérieurs, mais encore reculés, en dehors du confluent, le long du canal de l'Odet, il s'est établi un faubourg connu sous le nom de *Terre-au-Duc*. Ce quartier a été toujours le plus particulièrement affecté au négoce; il a choisi pour son patron saint Mathieu, dont le nom sert aussi à le désigner; ce qu'il y a de certain, c'est qu'avec les maisons nouvellement construites sur l'emplacement des vieux murs de la ville, du côté du sud, il en est la portion la plus saine et la plus habitable. Il y a lieu de croire qu'autrefois les officiers de justice des ducs de Bretagne, et par conséquent

le tribunal et la prison, étaient compris dans la même enceinte, aujourd'hui coupée par des jardins bien cultivés. Notre savant Toulousain nous apprit longuement quelle était l'origine du chef-lieu actuel du Finistère : je vais tâcher de placer ici ce que son récit m'a offert de plus intéressant.

Les annalistes bretons donnent pour fondateur à Quimper un Troyen fugitif : sans combattre une opinion qui ne peut être appuyée sur aucune preuve, je me borne à dire que César désigne Quimper comme la capitale des Curiosolites, et lui donne le nom de *Curiosolitium :* on l'appela ensuite *Corisopitum ;* et enfin le géographe Ptolémée l'appela *Vagoril.* Notre savant me fit aussi de grandes dissertations sur la position respective de l'antique ville d'*Is* et de Quimper ; la première fut engloutie par les flots vers le cinquième siècle, et ses débris, que l'on prétend reconnaître dans les basses marées sur la côte de *Penmarch*, occupent encore les archéologues armoricains.

L'histoire de cette ville n'offre rien de remarquable. Que dire de son état actuel ? qu'elle res-

semble à toutes les villes de la Bretagne dont nous avons déjà parlé. Nous sommes entrés à Quimper par la rue *Obscure*. Conçoit-on qu'on laisse exister, depuis plusieurs siècles, une rue où la plus profonde obscurité règne au milieu du jour? Si l'on veut se faire une idée de pareils logis, il faut se figurer deux rangs de maisons parallèles, où le premier étage s'avancerait d'un ou deux pieds sur le rez-de-chaussée, et où l'étage suivant aurait la même saillie. Les édifices dont se compose la rue *Obscure* sont tellement surplombés, que les locataires, en face l'un de l'autre, pourraient se donner la main au troisième. Il faut convenir que si de telles dispositions sont favorables aux amours, elles ne le sont guère à la salubrité d'une ville.

Les quais de Quimper ne sont pas sans quelque grandeur; le canal, presque à sec après le reflux, est d'un charmant effet à la pleine marée; la belle promenade du *Pennity* l'accompagne dans toute sa longueur; trois rangs d'ormes l'ombragent et se réfléchissent dans l'Odet avec les mâts des navires marchands qui le remontent jusqu'au pont, par lequel le quartier Saint-Ma-

thieu se joint à la ville. Les campagnes situées le long de cette rivière, dont l'embouchure porte le nom de * *Penodet*, présentent toutes des sites plus ou moins pittoresques. Celle de M. du Marhalla, président du conseil général de département, les surpasse, sans contredit, par l'heureuse variété des accidens que le bon goût du propriétaire a su mettre à profit.

La cathédrale mérite d'être visitée : c'est un grand bâtiment d'une structure très-ancienne et très-remarquable. Dans une galerie extérieure, au dessus du portail d'entrée, se voyait encore, au commencement de la révolution, une grande statue équestre en pierre du fameux roi *Gralon*, qui joue un si grand rôle dans les anciennes chroniques de la Bretagne. Cette statue était autrefois l'objet d'une cérémonie annuelle dont la bizarrerie attirait un grand concours de spectateurs.

Je dois avouer que ce que j'ai vu de plus curieux, ou au moins de plus amusant dans cette ville, est une histoire de saint Corentin, qui me tomba sous la main dans l'auberge où nous étions descendus. L'épisode suivant m'intéressa

* En langue celtique, *Penodet* signifie tête de l'Odet.

beaucoup, et je veux essayer de faire partager ce plaisir à mes lecteurs.

Un jeune gentilhomme, fils d'une mère qui l'abhorre, se voit chassé par elle du toit paternel, et se réfugie dans une chapelle où l'on invoque la Vierge et saint Corentin; il les prie avec ferveur, et en sort consolé. Il rencontre une femme en pleurs; on refusait d'enterrer son époux; elle ne pouvait payer les frais d'inhumation : l'enfant lui remet le peu d'argent qu'on lui a donné en l'abandonnant, et va tomber, épuisé de fatigue, contre un arbre. Une autre femme vêtue de blanc, acompagnée d'un évêque, lui apparaît, et lui commande d'aller au manoir voisin y offrir ses services. Il s'excuse en vain sur sa naissance, qui lui défend de travailler pour vivre. Ses bienfaiteurs insistent; il leur obéit. Dans ce château était la fille du logis, qui ne savait point lire. Il devient son maître; et, nouvel Abeilard, parle bientôt au cœur d'une nouvelle Héloïse. Le père les marie; et le naïf historien dit que ce fut au bout de sept mois de mariage que leur union fut couronnée par la naissance d'un fils. Un oncle, peu satisfait de cette union, la trouble en jetant son neveu à la

mer. La Vierge et saint Corentin le sauvent encore de ce danger; il est transporté dans l'île de *Flaminio*; il y passe cinq années à prier saint Corentin et à regretter sa femme et son enfant. Un étranger lui apparaît, lui offre de le rendre à sa famille, à condition qu'il lui donnera la moitié de son bien. Cet étranger, qui était l'ombre de l'homme auquel il avait fait donner la sépulture, lui demande alors la moitié de son enfant. Cette fois, la Vierge et saint Corentin ne trouvèrent d'autre moyen de le tirer de cette cruelle position qu'en le transportant au ciel avec son fils.

Le père Hardouin, célèbre par l'extravagance de ses idées, naquit en cette ville en 1646. Il ne reconnaissait d'originaux que les écrits de Cicéron parmi les ouvrages des anciens; il attribuait les autres à des auteurs du moyen âge. L'*Enéide* lui paraissait surtout l'ouvrage d'un bénédictin du treizième siècle, qui avait voulu peindre allégoriquement le voyage de saint Pierre à Rome. Boileau disait à ce sujet: « Je ne sais pas ce qui en est de ce système; mais quoique je n'aime pas les moines, je n'aurais pas été fâché de vivre avec frère Horace et dom Virgile. » Hardouin

niait aussi l'authenticité de presque toutes les médailles. Un ami lui représentant combien ces systèmes répandaient de ridicule sur lui, il répondit avec vivacité : « Croyez-vous que je me serai levé à quatre heures du matin, toute ma vie, pour dire ce que les autres ont dit avant moi ? — Ne vous seriez-vous pas aussi levé trop matin? répliqua son ami ; on pourrait le croire, en remarquant que vous avez écrit sans être tout-à-fait éveillé. » Hardouin poussait le scepticisme si loin, qu'il regardait comme faux les actes des conciles tenus avant celui de Trente : il le dit, l'imprima, et ne fut point persécuté. De nos jours, aurait-on la même tolérance?..... Hardouin mourut en 1729. Le père Bougeant doit également le jour à la ville de Quimper. Auteur de l'excellente histoire du *Traité de Westphalie*, que la politique des tems modernes a bouleversé, il n'est pas moins connu par son *Amusement philosophique* sur l'ame des bêtes, ouvrage qui ne manque pas d'un certain genre d'esprit mis à la mode par Fontenelle, mais dont la plaisanterie n'est pas toujours légère. Encore fallût-il expier celle-ci, et le père Bougeant, exilé à la Flèche par l'ordre auquel il ap-

partenait depuis sa seizième année, y finit prématurément une carrière qui n'a pas été sans estime dans les lettres françaises. Le savant Tournemine, de Rennes, fut son compatriote, son collègue et son ami.

Ce fut aussi Quimper qui donna naissance au journaliste Freron. Sa vie, disait-il, n'avait été qu'un long combat en faveur du goût contre les fausses opinions littéraires; et ce fut cependant contre le représentant du goût le plus parfait, contre le plus grand génie qui ait existé qu'il dirigea ses attaques. Si Voltaire n'eût pas immortalisé ce critique en le poursuivant de ses sarcasmes, on ignorerait peut-être que l'ex-jésuite, auteur de l'*Année littéraire*, naquit en 1719, et mourut en 1779. Son beau-frère, M. Royou, qui, malgré des sentimens de royalisme exagéré, jouit d'une réputation d'honneur, parce que, exempte d'ambition personnelle, sa conduite a toujours été conséquente à ses principes, mérite peu commun chez les sectateurs trop ardens de la *légitimité*, a fourni à l'éducation plusieurs abrégés utiles de Crévier et de Rollin. On regrette que ses opinions politiques, appliquées à

des tems qui ne les comportent pas, y percent trop souvent. Sans doute, c'est l'oubli des mêmes convenances qui porta ce littérateur, d'ailleurs très-estimable, à braver le ridicule de refaire, après Voltaire, la belle tragédie de *la Mort de César :* on ne peut y voir qu'un tic de famille. Reste à savoir à quelle génération s'arrêtera ce burlesque acharnement contre le colosse de la littérature européenne.

Les habitans de Quimper s'enorgueillissent de compter parmi leurs compatriotes le peintre Valentin, qui s'est servi, dans la révolution, de son épée, de son pinceau et de sa plume. Les ouvrages de Valentin décorent le château des Ormes de M. le Voyer d'Argenson, et une église de Saint-Brieux. Il a restauré, pour la cathédrale de Quimper, un tableau attribué à Wandick, que détruit l'humidité. Son *martyr de saint Etienne*, placé à Paris au dessus de la porte de la sacristie de saint Etienne-du-Mont, aura bientôt le même sort. On regrette que ce maître, élève de Vien, et qui pouvait se faire une réputation si distinguée, ait renoncé à la palette au milieu des troubles de la révolution.

Les anciennes coutumes du peuple de Quimper montrent à quel point il poussait la superstition. Les femmes des marins imploraient un vent favorable au retour de leurs époux, en balayant les chapelles, et en jetant en l'air la poussière : comme en Portugal, comme à Naples, elles fouettaient et jetaient à la mer les statues des saints qui n'avaient point exaucé leurs vœux. Des cultivateurs croyaient préserver leurs troupeaux de la fureur des loups en plaçant dans leurs champs un trépied et un couteau fourchu. D'autres, aussitôt qu'ils venaient de fermer les yeux à un être qu'ils aimaient, se hâtaient de vider tous les vases de la maison, afin que l'ame du défunt ne pût s'y noyer. A la Saint-Jean, ils plaçaient des chaises autour du feu de joie, pour que leurs parens morts pussent s'y chauffer. On permettait aux paysans de danser toute la nuit dans les églises, afin de réjouir la Vierge, les saints et les morts, qui erraient, couverts de linceuls de laine blanche, que leur prêtaient les fées, *laveuses de nuit*. On adorait la lune à son croissant, on la priait à son déclin, et l'on faisait aux fontaines, le premier de l'an, des offrandes

de pain et de beurre. Il est aisé de voir que toutes ces cérémonies datent des tems d'idolâtrie.

J'ai lu dans M. Cambry le récit d'une cérémonie assez curieuse, qui avait lieu à Quimper le jour de Sainte-Cécile. On se rendait avec pompe près de la statue équestre du roi Gralon, si célèbre dans les chroniques de Cornouailles. Après avoir chanté des hymnes en son honneur, un des valets de ville montait en croupe sur le cheval, offrait à boire au roi, buvait en son intention, lui essuyait la bouche, et jetait le verre au peuple, qui se précipitait pour le recevoir. Celui qui l'aurait rapporté entier devait avoir une gratification de cent écus : jamais elle ne fut gagnée. On terminait la cérémonie en mettant une belle branche de laurier dans le gantelet du roi Gralon. On aime les lettres à Quimper ; les mœurs de la classe aisée y sont pleines d'urbanité ; ce mérite leur était acquis même dans l'ancien régime. Tel état-major de régiment, qui, envoyé en garnison dans cette ville de province, frémissait à l'idée de s'y rendre, ne la quittait jamais qu'à regret. La liberté et le droit com-

mun, dès l'approche de notre crise politique, y ont trouvé des défenseurs intrépides. A la voix du député Kervélégan (homme énergique et désintéressé, qui vient, à la honte de son pays, de périr dans un état voisin de la misère), une force armée, composée de citoyens et de pères de familles, sortit deux fois de ce département pour aller assurer, à Paris, l'indépendance nationale. Moins heureuse dans sa dernière excursion que dans la précédente, cette armée ramena sur les bords de l'Odet les députés de la Gironde, qui auraient joui plus long-tems de cet asile s'ils l'avaient voulu. La famille de la Hubaudière, également ferme aujourd'hui dans son patriotisme, exerça envers ces proscrits les devoirs d'une hospitalité qui devait leur manquer ailleurs. Le jeune Barbaroux, atteint d'une variole confluente, fut soigné dans cette ville avec l'intérêt dû à ses talens et à son malheur. C'est là qu'il écrivit une partie de ses Mémoires, sacrifiés ensuite à l'inflexible rigueur de l'époque.

Nous passâmes par *Concarneau* en allant à Quimperlé. Cette ville est située dans un îlot sur le bord de la mer; son étendue n'a guère que

six cents pas de long sur cent vingt de large. Les fortifications, construites par la reine Anne, consistent en des murs épais, une redoute et un château. Elle est au milieu d'une anse qui a plus de trois cents toises en tous sens, et dans laquelle la mer entre à toutes les marées. Le mouillage du port est difficile pour les navigateurs qui ne connaissent point les rochers de *Pennros*. Ils ne sont couverts que de quatre ou cinq pieds d'eau dans la pleine mer; le plus élevé et le plus dangereux se nomme *la Roche plate*. Le port exige des réparations qui nécessiteront des travaux considérables. Nous vîmes dans le château une fort belle citerne bâtie, comme on bâtissait autrefois, avec solidité, et une sorte de somptuosité gothique. Cette citerne est, d'autant plus utile aux habitans, qu'il n'y a pas une seule fontaine dans cette ville, où l'on ne peut cependant creuser à quatre pieds de terre sans trouver de l'eau. Je ne me lasse point de remarquer combien l'administration, sur ce point, est négligente. Concarneau, appelé autrefois *Conq*, est environné de bois, que l'on ne respecte pas plus que dans les autres parties de la France. Bientôt nous

n'aurons plus que les arbres renfermés dans quelques parcs et dans quelques jardins.

Cette ville fut prise par Duguesclin en 1373, et par une poignée de protestans en 1576; huit mille catholiques la reprirent après un long combat; les protestans furent tous égorgés.

La population de Concarneau, ainsi que celle de Douarnénez, se livre presque exclusivement à la pêche de la sardine, à laquelle invite la beauté des baies situées sur la même plage du Finistère : le gouvernement ne l'a jamais beaucoup encouragée. Moins jactancieux, peut-être, moins agiles que les matelots de Provence, ceux de Quimper résistent plus long-tems à la fatigue. Pour caractériser en deux mots les uns et les autres, je dirai que, dans une raffale, où la rapidité de la manœuvre est d'une nécessité urgente, le marin provençal est préférable; mais que, dans les tempêtes qui en méritent le nom, lorsque, au milieu des vents et des torrens de pluie, il faut tenir sur la vergue, le marin bas-breton a tout l'avantage. Son caractère, naturellement opiniâtre, se plaît à lutter contre les orages, avec lesquels il s'est familiarisé dès sa

jeunesse. Un doigt d'eau-de-vie sur l'estomac, une feuille de tabac dans la bouche, il défie le génie déchaîné des autans, il en triomphe ou il meurt à la peine.



N° XIX. — *Décembre* 1819.

QUIMPERLÉ,

LES CHOUANS.

..... La guerre civile est le règne du crime.
CORNEILLE, *Sertorius.*

J'AVANCE bien lentement dans mon voyage en Bretagne, mais on trouve ici à chaque pas des objets ou des souvenirs qui vous arrêtent. Je voulais, par exemple, ne dire que quelques mots de Quimperlé, et je me vois forcé d'employer plusieurs pages à sa description. Sa position est charmante, et ses habitans, par leur caractère, semblent être en harmonie avec la sérénité du ciel et les beautés du site. Deux rivières ont leur confluent à Quimperlé; l'une, l'Ellé, coule avec lenteur sur un lit de sable parmi des fleurs et des gazons toujours verts; l'autre, torrent ra-

pide, gronde et roule parmi des rochers dont elle blanchit les cimes. On l'appelle *l'Isole;* ces deux noms harmonieux semblent empruntés de la langue d'Homère.

Comme j'entrais dans la cour de la principale auberge de Quimperlé, j'aperçus un homme qui venait à moi les bras ouverts; je reconnus M. Dupré, un de mes vieux amis, pour qui la terre n'est pas assez vaste. Son esprit inquiet ne lui permet jamais de jouir d'un plaisir présent; il ne connaît que ceux qu'il espère, et sa physionomie fatigue l'observateur par sa mobilité. Il ne me vint pas même l'idée de lui demander pourquoi il était là : je l'avais rencontré à Paris, en Amérique, aux Indes, en Provence, et je savais qu'en voyageant il ne faisait que satisfaire au besoin impérieux qu'il éprouve de changer de place.

« J'arrive à propos à Quimperlé, me dit-il; je vous ferai connaître la ville; j'y ai deux parentes : mais dépêchons-nous, car je pars demain pour Edimbourg. Allons, allons; » et il semblait déjà fatigué du quart d'heure qu'il venait de passer au même endroit. Nous le suivîmes, et nous visitâmes ensemble le pont des

Jacobins, la tour carrée qui surmonte la grande route, la rue de l'Herbe, mal pavée, celle du château, beaucoup plus belle et beaucoup plus large; la prison, le tribunal civil, l'église de Saint-Colomban, et les bâtimens adjacens longtems habités par une communauté de bénédictins, mais qui, sans excepter la gendarmerie, donnent aujourd'hui le couvert à toutes les autorités de l'arrondissement. Vis-à-vis, nous rencontrâmes un vieillard que M. Dupré salua. « Cet homme vêtu si simplement, nous dit-il, est un magistrat recommandable; c'est en vérité dommage qu'il soit possédé de la manie héraldique. Il n'est rien moins que gentilhomme: ce qui ne l'a pas empêché de se donner un écusson qu'il place partout; maison, escalier, chambres, meubles, jusqu'aux bagues qu'il porte à ses doigts, tout ce qui lui appartient porte cette distinction nobiliaire. » Je me rappelai que Trajan avait ce même travers, et qu'un plaisant disait de lui que son nom poussait sur les murs de Rome comme la pariétaire sur les murailles en ruines. On m'a assuré que le prétendu gentilhomme a fait graver ou ciseler ses armes jusque sur une dalle qui revet le fond d'un puits creusé dans sa cour.

C'est ainsi qu'il est parvenu à mettre en défaut le proverbe par lequel on place *la vérité au fond d'un puits.*

Si cette bizarrerie, digne du quinzième siècle, mérite d'être signalée à Quimperlé vers la fin du dix-huitième, une originalité plus piquante s'y est fait connaître, dans la personne de M. Morellet, neveu du célèbre abbé de ce nom. Né en Basse-Bretagne, appelé dès sa première jeunesse à Paris, par son oncle, à la recherche duquel il échappe par une suite d'aventures, au milieu desquelles heureusement la police intervient; envoyé à l'Ile-de-France avec une mission honorable; marié dans cette colonie, où il laisse femme et enfant qu'il se propose de rejoindre, après avoir conclu une affaire de quelques semaines à Lorient; arrêtant sa place dans chaque paquebot pour son retour; différant toujours son départ sans autre motif que des parties de plaisir, dont on n'avait garde de lui épargner le piége; surpris, dans ce port armoricain par la révolution française, qui lui impose des fonctions publiques; de journées en journées, conduit à l'époque du gouvernement impérial; nommé sous-préfet de sa ville natale; promu au corps

législatif par le vœu de ses concitoyens; traitant, pour ne pas s'y rendre, avec M. le marquis de Prunelet, qui brûle du désir de figurer dans la session de 1815; parlant toujours de l'Ile-de-France, où il se croit attendu depuis trente ans; torturé par une goutte opiniâtre, qui ne l'empêche pas de réjouir ses amis d'une foule de bons mots dont le souvenir vit encore, M. Morellet s'est éteint presque en même tems que son oncle, dans un âge avancé, avec la réputation de l'un des hommes les plus instruits de son tems. Sa tête était forte, sa mémoire prodigieuse, son esprit pénétrant, sa logique pressante, et sa conversation épigrammatique; son visage très-laid, mais d'une expression éminemment spirituelle, avait quelque chose de voltairien, comme celui de M. Labbey de Pompières, auquel lady Morgan confère, de son autorité privée, le titre de *respectable ecclésiastique*.

Ami intime de M. Morellet et son compatriote, M. Cambry reconnaissait en lui son maître; aussi le consultait-il sur ses écrits, qui n'ont pu que gagner en passant par cette censure éclairée. Son *voyage en Italie* ne manque pas de style, peut-être même est-on en droit de lui

adresser le reproche de prétentions; mais il se recommande par une appréciation assez juste des plus fameux morceaux de peinture et de sculpture. Malheureusement le *Voyage en Suisse*, qui s'y trouve annexé, répète force lieux-communs que, sans doute, d'autres rediront encore après lui. Son *Voyage dans le Finistère* abonde en faits curieux et en observations de mœurs celtiques, parmi lesquelles j'ai dû néanmoins faire un choix, pour ne pas me jeter dans des assertions trop hasardées.

On ne saurait refuser à M. Cambry une vaste instruction. Successivement voyageur, administrateur de son district, président du directoire de son département, président de celui de Paris, préfet de l'Oise, il a été à la fois homme d'esprit et homme du monde. Son écrit *sur les sépultures publiques* annonce une plume exercée, mais peu faite à cette gravité avec laquelle on doit aborder de pareils sujets.

La veuve de M. Cambry, bretonne comme lui, n'était pas étrangère au goût des lettres; déjà parvenue à un grand âge, elle vit honorablement à Charenton, où elle recherche la société des hommes instruits et des patriotes.

Chaque maison de Quimperlé a son lavoir. Je remarquai la propreté de la Grande-Rue, mais dans la partie de la cité qui est sur la montagne, je vis des maisons entières tombant en ruines, dont s'exhalait une odeur fétide.

Dans la vieille église des Bénédictins, dont une partie a dû être bâtie au cinquième ou sixième siècle, nous vîmes la chapelle souterraine où avaient été enterrés les saints Guitierne et Gurlois. Le peuple des campagnes venait y porter, entre autres offrandes, des touffes de cheveux arrachés de la tête de la manière suivante. A de petits piliers étaient suspendues de grosses chaînes de fer. On passait autour de ses anneaux la tresse de cheveux destinée à être consacrée aux saints, et, par un mouvement violent, on la détachait du crâne. On croyait voir encore, avant la révolution, les traces de sang répandu par cette espèce de sacrifice.

L'église de Saint-Michel domine la ville; nous y vîmes un tableau fait lorsque l'art de la peinture était à son berceau : il représentait l'adoration des bergers. Nous fûmes frappés de ses rapports avec les meilleures productions de Pérugin. On gémit ici sur la destruction d'une

église octogone qu'on croit avoir été construite par les Gaulois.

Cette ville me parut assez commerçante, et j'admirai l'activité de ses habitans stimulée par celle du port de Lorient. J'ai refusé d'aller visiter les ruines du célèbre château de Rastephan, M. Dupré m'en a fait la description suivante : « Ce château, dont la façade principale est détruite, offre un mélange singulier du goût romain et du genre gothique. C'est très-certainement une architecture d'un âge dont il ne nous reste que de faibles débris ; les distributions intérieures, les cintres pleins, les ogives, les conduits qui transportaient l'eau chaude dans les salles, la pièce principale, qui a quarante pieds de long sur vingt-quatre de large et vingt de haut, les escaliers, dont les marches sont faites d'un seul morceau de granit, le stuc qui décore plusieurs chambres, annoncent la magnificence du seigneur qui en fit son séjour.

Il appartint à Blanche de Castille, et depuis à un prince de Guémené. On croit, sans preuve, qu'il a été bâti par le fils d'un roi de Bretagne, nommé Etienne.

Nous nous séparâmes le lendemain de notre

cosmopolite; il croyait aller en Angleterre. J'étais pressé d'arriver à Vannes, et je voyageai toute la nuit : aussi ne pourrai-je décrire à mes lecteurs le pays que j'ai parcouru, et je me vois forcé de les transporter avec moi dans un village à peu de distance de Vannes. Nous y remarquâmes deux hommes de mauvaise figure; leurs habits tenaient du costume des paysans du Morbihan et de l'uniforme de nos guerriers; à leur chapeau se montrait une cocarde blanche au milieu de laquelle était un cœur enflammé. Ils avaient un sabre en bandouillère et une carabine à la main; l'un d'eux portait un ruban rouge à sa boutonnière. L'aubergiste, en les voyant s'éloigner, nous dit : « Il fut un tems où la rencontre de ces messieurs eût pu vous être funeste..... — Sont-ce des voleurs, s'écria Jules? — Non, Monsieur, ce sont d'honnêtes gens pleins de piété. — Comment donc leur rencontre a t-elle pu jamais être à craindre?

» — Ces gentilshommes on été chouans; ils faisaient la guerre à mort aux ennemis du roi, quelquefois même, par méprise, à ses amis; lorsqu'ils s'en apercevaient, ils apaisaient l'ombre des victimes par des prières et des messes. — Et maintenant ces messieurs vivent en paix, demanda

Jules? — Ils viennent de Vannes toucher leur pension, et ils retournent chez eux. » Nous apprîmes de cet aubergiste, qui jugea bientôt qu'il pouvait nous parler sans crainte, une histoire de la chouannerie, dont je place ici quelques traits.

« Combattues par les préjugés et le respect accordé aux prêtres et aux nobles, les opinions révolutionnaires pénétrèrent difficilement dans la Bretagne. Quatre frères contrebandiers, du nom de Cotterau, se réunirent aux environs de Laval, dans les bois de la forge du Port-Brillet; bientôt ils furent chefs d'une petite troupe armée en faveur de la cause royale. Ils erraient la nuit dans les forêts, et se réunissaient en jetant des cris lugubres qui rappelaient celui du chat-huant : ce fut de là que leur vint le nom de *chouans*, sous lequel on les désigna. En 1793, les frères Cotterau avaient déjà répandu la terreur jusqu'aux environs de Vitré, et poussé leurs premières colonnes sur la route de Rennes; bientôt ils se jetèrent dans plusieurs parties des départemens d'Ille-et-Vilaine, des Côtes-du-Nord, et surtout du Morbihan, dont les vastes forêts et les montagnes leur offraient des points de défense et de sûreté. Ils occupaient toute la péninsule, et leurs postes étaient répandus de l'une à l'autre

rive. Aimé du Boisguy, Dermes de Villeneuve, Anai de la Rouarie, le chevalier de Boishardy, Pallierne, Magnan de Châtellier, Guyet et Péronne furent ceux qui se distinguèrent d'abord dans cette insurrection. Ils eurent pour chefs trois gentilshommes bretons, le comte de Labourdonnaye de Schoetkendeur, le chevalier Sizels, et le comte de Balainvilliers; ils surent se maintenir en état de guerre contre le gouvernement établi jusqu'au jour où les Vendéens franchirent la Loire et débouchèrent en Bretagne; ce mouvement eut lieu à la fin de 1793.

» A cette époque, on sentit le besoin de se réunir sous le commandement d'un seul chef, et l'on choisit le comte de Puysaie, né dans le Perche. Tour à tour abbé, officier de dragons, membre du côté gauche de l'assemblée constituante, chef, en 1792, de la garde nationale d'Evreux, fédéraliste, il l'emporta sur ses nombreux concurrens, et commanda aux différens chefs qui avaient jusque là combattu séparément. Sans entrer dans beaucoup de détails sur cette affreuse guerre, où le sang français ne cessa de couler, et dans laquelle on trouve des héros et des brigands, des grands hommes et des assassins, des modèles de loyauté et de désintéres-

sement et des voleurs de diligence, je me trouve cependant obligé de m'étendre plus que je ne le voudrais sur ces tems désastreux, car ils tiennent une grande place dans l'histoire du Morbihan. Les troupes se lassèrent bientôt du joug imposé par Puysaie, et se séparèrent encore en différentes bandes ; plusieurs des hommes qui avaient su se distinguer n'étaient plus ; des vagabonds sans frein, sans discipline, se servirent du prétexte de la cause commune pour servir leurs haines ou leurs intérêts particuliers. Bientôt ils assassinèrent leurs ennemis au lieu de les combattre, attaquèrent les diligences, et profanèrent enfin, par des crimes, l'insurrection royale. Ils inspirèrent bientôt un effroi général ; les campagnes, les routes étaient désertes, et rien ne peut rendre l'état affreux où se trouvait le Morbihan, lorsque la voix du général Bonaparte, qui venait de se saisir du pouvoir, vint effrayer à leur tour les malfaiteurs, qui rentrèrent dans l'ordre. Depuis cette époque, le Morbihan jouit d'une tranquillité qui n'a point été troublée par les nombreux événemens arrivés à des époques subséquentes. M. de Pansemont, autrefois curé de Saint-Sulpice de Paris, et promu à l'évêché de Vannes, immédiatement

après le concordat signé avec le saint père, contribua beaucoup à cette pacification. Il y survécut peu lui-même, ayant éprouvé un traitement infâme par suite des récriminations de quelques échappés de ce parti, qui, pendant plusieurs jours, disposèrent de sa liberté. L'assassinat de l'évêque de Quimper, Audrein, sur la route de Brest, n'avait précédé cet événement que de bien peu d'années. »

Notre hôte nous fournit ces détails sur les chouans avec une espèce de terreur, qui put nous donner une idée de celle qu'ils avaient inspirée dans le pays; sa maison avait été pillée deux fois par eux en 1797, et il était naturel qu'ils les traitât moins bien que ne le fait M. Alphonse de Beauchamp, dans la dernière édition de la guerre de la Vendée, qui ne ressemble pas tout-à-fait à la première, soit dit en passant.

On me proposa d'aller visiter Quiberon; mais à ce nom seul mon cœur frémit: c'est là que l'armée se montra si magnanime, et le gouvernement si coupable; c'est là que l'Angleterre a scellé d'un cachet de sang la haine que doit lui porter tout citoyen français. Je vois une foule généreuse placée entre le feu des républicains et celui des

vaisseaux anglais. Je me rappelle que, malgré la conduite du général Hoche dans cette sanglante journée, on ne put soustraire les Français débarqués à la fureur des agens de la convention, et que ceux qui ne périrent point en combattant furent condamnés à mort. Cependant, du nombre des victimes encore trop considérable, il faut retrancher plusieurs émigrés sauvés par la courageuse commisération des habitans d'Aurai et de Vannes. Les soldats chargés de surveiller les captifs pendant la route jusqu'à cette dernière ville, les invitaient eux-mêmes à fuir. Quelques gentilshommes refusèrent de se soustraire au sort qui les attendait ; tant était grande leur infortune, depuis qu'ils traînaient leur indigence de ville en ville, et de royaume en royaume!

Nous partîmes après avoir dit adieu à notre hôte, qui, par le compte de notre dépense chez lui, nous prouva qu'il n'avait pas voulu attendrir notre cœur aux dépens de notre bourse. Les environs de Vannes offrent des mélanges de terres cultivées et de landes stériles. Cette ville avait jadis le titre de comté, et plus anciennement sous le nom d'*Arioriqum*, elle fut la capitale des

Vénètes, peuple belliqueux et voyageur, qui, vers 390 avant J.-C., fit partie de l'immense armée gauloise, conduite au delà des Alpes par les rois Bellovèse et Sigovèse. Strabon prétend que les Vénètes s'établirent dans la haute Italie, autour de la mer Adriatique. Venise les reconnaissait pour ses aïeux ; le fait me paraît fort contestable.



N° XX. — *Janvier* 1820.

VANNES

ET LES ANCIENS POËTES BRETONS.

Sæpè oculi et aures vulgi sunt testes mali.
(Sentences de Syrus.)

Les oreilles et les yeux du vulgaire sont souvent de mauvais témoins.

Au fond du golfe de Morbihan, à l'embouchure d'un ruisseau sans nom, sur un terrain inégal et fangeux, rendu encore plus difficile par un pavé rocailleux et humide, en deçà et au delà d'un vieux mur dont il ne reste plus qu'une partie, apparaissent plusieurs amas d'édifices ; ils sont divisés comme dans une ville égyptienne par des voies sombres, étroites, sinueuses, et par quelques places publiques plantées d'arbres, dont le naissant ombrage s'élève pour la génération future. On découvre en même tems des masures séculaires, des ruines et quelques fondations récentes, un port vaseux et des quais nouveaux. Enfin,

dominant cette enceinte pittoresque, semblable à un immense rocher noirci par les siècles, et sillonné par la foudre, s'élève pesamment une cathédrale massive dont on a de la peine à trouver les portes, parce que de toutes parts sa base est encaissée par des rues aussi resserrées qu'obscures; c'est en ces termes qu'un Armoricain, rempli d'instruction et de goût, qui, comme Desforges Maillard, cache son nom sous celui d'une femme, peint l'aspect de la ville de Vannes, sa patrie : je ne balance pas à confirmer son opinion dans toutes ses parties. Ce chef-lieu du département du Morbihan est peuplé d'environ onze mille ames : un évêché et une foule d'administrations très-utiles coopèrent à sa prospérité. Eloignée d'une lieue de la mer, à laquelle elle communique par un canal, cette ville avait autrefois le titre de comté; c'était la capitale des Vénètes, peuple adonné aux voyages maritimes, ce qui, au tems des Gaulois et des Celtes, leurs aïeux, voulait dire simplement qu'ils faisaient le cabotage sur les côtes voisines; cependant ils osaient quelquefois entreprendre de conduire leurs frêles embarcations jusqu'aux rivages de l'Angleterre et de l'Irlande. Les ha-

bitans de Vannes, défaits par Crassus à la tête d'une seule légion, ne tardèrent pas à se révolter. César les soumit de nouveau après les avoir vaincus dans un combat naval. Depuis ce moment, l'histoire particulière de cette ville n'offre rien d'intéressant, et se trouve liée à celle du reste de la Bretagne.

Ce fut dans la forêt de Vannes, au château de Coatlon, que se rassemblèrent les évêques et les barons bretons près de Nominoé, gouverneur de Bretagne, qui se fit reconnaître roi après la mort de Charles-le-Chauve. Cette ville, en 865, fut ravagée par les Normands, et lorsque les grands se révoltèrent contre le roi Salomon, l'évêque de Vannes fut l'un des premiers à prendre les armes contre son prince; Pasquiten, gendre de celui-ci et chef des révoltés, était, à cette époque, comte de Vannes; son frère Alain lui succéda, et conquit, par ses exploits, une autorité entière sur toute la péninsule, qu'il gouverna tour à tour sous le titre de roi et sous celui de duc.

Ce fut au château de l'*Hermine*, bâti en 1387, par le duc de Bretagne, Jean IV, que ce prince exerça une odieuse vengeance sur la personne du connétable de Clisson, qu'il haïssait. L'ayant

engagé à venir visiter la forteresse qu'il venait de faire élever, il le fit saisir et charger de fers par ses soldats; en vain Laval, beau-frère de Clisson, et Beaumanoir, son ami, le supplièrent-ils de lui rendre la liberté; il ne voulut rien écouter et menaça même le dernier d'un coup de dague s'il continuait ses instances. Bientôt il donna l'ordre à Jehan de Bazvalais, en qui il avait toute confiance, de tuer le connétable; celui-ci, bien convaincu que le duc de Bretagne n'était en état en ce moment d'écouter aucune représentation, se retira en lui promettant d'exécuter ses ordres; plus calme, ce prince examina l'état où il se trouverait s'il accomplissait son funeste projet; il se représenta la colère du roi de France, la révolte des Bretons, le mépris et la haine dont ce meurtre le rendrait l'objet, et, vaincu par ses propres réflexions, il fit appeler Bazvalais dès la pointe du jour; celui-ci lui apprend qu'il avait exécuté ses ordres, et le prince de s'écrier: « *Quoi, le duc de Clisson est mort!* — *Oui Monseigneur*, répliqua Bazvalais, *j'ai fait mettre son corps dans un jardin.* — *Ah!* dit le duc, *voici un piteux réveil; plût à Dieu, messire Jehan, que je vous eusse cru; je*

vois-bien que je ne serai jamais sans détresse ; retirez vous, messire Jehan, que je ne vous revoye jamais * ».

Bazvalais attendit encore d'autres preuves de la sincérité du repentir de Jean IV, mais voyant que ce prince ne pouvait se consoler, qu'il refusait de boire et de manger, qu'il ne voulait écouter aucune consolation, il lui avoua qu'il n'avait point commis le crime qui lui avait été commandé, et que le connétable de Clisson vivait encore ; le duc récompensa noblement ce gentilhomme, ne menaça plus la vie du connétable, mais exigea pour le prix de sa liberté une rançon considérable.

Le port de Vannes pourrait lui être d'un grand avantage, mais ceux des petites villes voisines lui enlèvent presque tout le commerce, et ne lui laissent qu'une faible partie de cabotage. L'industrie n'exerce que peu d'influence aux lieux où l'on place le berceau de ces Vénitiens, qui couvrirent long-tems la Méditerranée de leurs

* Voltaire, en faisant usage de ce trait d'histoire dans la tragédie d'*Adélaïde Duguesclin*, a substitué les noms de Vendôme et de Coucy à ceux du duc Jean et de Bazvalais.

flottes victorieuses. On m'a fait voir ici un objet en aussi grande vénération à Vannes, que l'est *Pepezuc* à Béziers, *Jacquemort* à Cambesc, l'*Homme de la Roche* à Lyon, les *sept Jambes* à Nîmes et la *dame Carcas* à Carcassonne : c'étaient deux grosses têtes en relief, sur lesquelles on débite les contes les plus absurdes.

L'intérieur de la cathédrale renferme quelques monumens curieux : j'ai admiré les tombeaux de saint Vincent-Ferrier et de M. Saint-Bertin, l'un des évêques de cette ville ; les deux anges adorateurs qui décorent le maître-autel, et même un tableau représentant la *résurrection du Lazare*, malgré le souvenir que j'avais conservé de celui de Narbonne, et des vers de Chapelle. Dans la salle de la cour d'assises, j'ai vu un *Christ* remarquable par le dessin et le coloris, mais dont la figure bourgeoise ne donne point du tout l'idée d'un Dieu qui s'est fait homme. J'ai jeté les yeux, dans ce même palais, sur un tableau représentant la *Justice démasquant le crime*; je pensais à l'admirable production de Prudhon, et je ne me suis pas arrêté.

Le cours de la *Garenne* offre une promenade très-agréable ; j'y ai fait la rencontre d'un homme

dont les manières et la conversation m'ont plu extrêmement. Il est auvergnat; il venait d'accompagner, à Lorient, un de ses neveux qui s'embarquait pour un long voyage. Je demandai à M. de Venissan (c'est le nom de ce gentilhomme auvergnat) quelques renseignemens sur la ville de Lorient qu'il venait de quitter, et où je ne croyais pas pouvoir me rendre, et il me promit, à notre retour à l'auberge, de me communiquer une lettre qu'il venait d'écrire à ce sujet à un de ses amis, et qu'il n'avait pas mise encore à la poste. M. de Venissan a bien voulu m'accompagner dans les courses qui me restaient à faire dans la ville de Vannes. Entrés dans un bureau de loterie, pour y changer quelques pièces d'or, nous y trouvâmes une foule d'individus qui prenaient des billets, et nous ne fûmes pas surpris d'apprendre que cette folie avait causé, à Vannes, la ruine d'un grand nombre de familles. Nous répétâmes les vœux que formait Mercier, auteur du *Tableau de Paris*, pour la destruction de cet infâme établissement, avant qu'on ne l'eût payé pour en faire l'éloge, en lui donnant une place dans cette même administration. Il faut avouer que les gouvernemens

ne manquent jamais d'adresse pour salir les réputations qui les offusquent; mais aussi, quand on sait où est la boue, pourquoi en approcher?

Je ne puis quitter Vannes sans répéter à mes lecteurs une partie des éloges que j'ai entendus donner à Mme Lamoignon; du fond de la retraite où cette dame est ensevelie, comme une autre providence, elle n'est occupée qu'à consoler toutes les douleurs, à soulager toutes les infortunes; sa bienfaisance inépuisable fait un véritable culte de l'amour qu'on lui porte.

Vannes a ses superstitions comme toutes les autres villes de la Bretagne; c'est à quelques lieues de son enceinte et dans la direction de Rennes, que se trouve la tour d'Helvin, ou mieux d'Elven, fameuse par plus d'une rébellion pendant le règne des Ducs, deux fois démantelée, d'abord par ordre de la duchesse Anne, ensuite sous le ministère de Sully, puis habitée par quelques châtelains obscurs, et enfin servant de retraite à des contrebandiers et à des voleurs de grande route. Le passant s'effraie encore à son aspect. Ce n'est plus qu'une grande ruine; mais, à défaut de malfaiteurs, l'imagination du villageois crédule la peuple de farfadets, de

lutins et de revenans. M. Kératry l'a choisi pour théâtre de son roman des *Beaumanoir*, et, il faut avouer qu'indépendamment de l'intérêt répandu par l'écrivain sur la scène très-extraordinaire qu'il y place, sa plume a conservé à ce site sa teinte sauvage et locale.

La fille d'auberge, en faisant mon lit, m'a parlé longuement d'un lutin appelé *Teus* ou *Bugel-noz;* il est d'une taille gigantesque, ne se montre que de minuit à deux heures; il est vêtu de blanc, il vient ordinairement au secours de celui que poursuit Satan; il tient alors son protégé enveloppé dans son manteau, jusqu'au moment ou le diable, effrayé par sa présence, s'engloutit dans les flots. Les bardes, les troubadours bretons, étaient en grande vénération dans l'Armorique. Les lois de Hoel-le-Bon, promulguées de 940 à 945, leur accordèrent de grands priviléges en les désignant sous le nom de *musicus;* voici les articles qui les concernent dans cet édit: « Le *musicus domesticus* était à la cour le huitième des grands officiers du prince; lorsque la reine, dans son lit, voulait l'entendre, il devait chanter trois fois, mais d'une voix très-douce, pour ne point étouffer la conversation, que ses chants n'interrom-

paient pas. A chacune des trois grandes fêtes de l'année, le roi était obligé de lui donner une harpe et la reine un anneau d'or. Il avait droit à être placé à la table du prince; le préfet de la ville, dans toutes les cérémonies publiques, était obligé de lui présenter sa harpe. Les filles du *musicus domesticus* avaient le même rang et jouissaient des mêmes honneurs que celles du médecin de la couronne. Le meurtrier qui aurait attenté à leur vie ne pouvait racheter la sienne qu'en payant cent vingt-six vaches, ce qui donne l'idée de la valeur intrinsèque d'un poète lauréat, du tems d'Hoel-le-Bon en Bretagne. » Ne croirait-on pas lire l'Odyssée et voir le chantre Démodocus s'asseoir à la table du roi des Phéaciens et y préluder sur sa lyre à ses chants, après qu'on l'a gratifié de la portion la plus succulente du dos d'une victime?



N° XXI. — *Janvier* 1820.

LA SAINTE VIERGE

ET LE COMTE DE TINTENIAC.

At nos in fraudem induimus, frustramur et ipsi.
LUCRÈCE, liv. IV.
L'erreur est notre propre ouvrage, et c'est nous-mêmes qui frustrons notre attente.

Je me dispense de communiquer à mes lecteurs le commencement de la lettre de M. de Venissan, quelque intéressantes que soient les réflexions et les observations politiques par lesquelles il entrait en matière, et je passe aux détails de son voyage :

« Sorti de Vannes avec mon fils Adolphe, nous fûmes frappés de la fertilité et de la beauté du pays que nous parcourûmes, jusqu'à une habitation nommée la lande *de Pleren;* mais, après l'avoir passée, nous nous trouvâmes dans un vrai désert, dont la stérilité fatiguait nos regards, et

dont nous ne sortîmes qu'à *Aurai*, ville située sur une hauteur que nous gravîmes avec peine.

» J'y admirai la place, l'église, la promenade située au centre de la ville, et sur un monticule d'où l'on jouit d'une très-belle vue, et l'hôtel-de-ville; mais rien ne put me rappeler l'ancienne prospérité dont elle jouissait lorsque les Danois, les Norwégiens, les Suédois, venaient y chercher des grains, du miel, et du beurre; son ancien château est démoli; sa population n'est que de trois mille ames, et son commerce ne consiste presque plus qu'en cierges, achetés par les nombreux pélerins bretons, qui vont chercher des *pardons* au monastère de Sainte-Anne, où s'opéraient, où s'opèrent encore de grands miracles. C'est à peu de distance de l'enceinte d'*Aurai* que se donna la célèbre bataille dans laquelle Charles de Blois périt, et qui décida la querelle entre les maisons de Penthièvre et de Montfort.

» En Bretagne, et même en France, il est bien peu de communes où, pendant quelques années, on rencontrât moins de mendians qu'à Aurai. Ce signe non équivoque de bonheur tenait à l'emploi bien dirigé d'une seule grande fortune. Animé

d'un esprit de religion et de philantropie, un homme vertueux, un célibataire, avait fondé un hospice pour les malades, un atelier pour les indigens sans travail, une école d'instruction pour leurs enfans, une autre pour les sourds et muets de ce quartier de l'Armorique. Il avait appelé auprès de lui, à ses frais, un instituteur formé par les soins de l'abbé Sicard. On ne saurait croire combien ces établissemens avaient vivifié ce petit endroit! Déjà la trace du bienfait commence à s'effacer; les mendians reparaissent; l'ignorance redemande son ancienne conquête, et la misère, fille du désœuvrement, marche en haillons à sa suite; la raison, la voici: les couvens, depuis quelques années, pullulent dans le voisinage, la congrégation y règne, et l'homme bienfaisant n'est plus. (Oh! je m'en veux pour n'avoir pas retenu son nom! L'imprimant en lettres d'or sur cette page, je l'offrirais à l'adoration de mes lecteurs; j'ai dit l'adoration et je ne me rétracte pas; car qui annonce mieux la présence de la Divinité sur la terre que l'être bon et généreux qui en est l'image?)

» En quittant cette ville, nous parcourûmes un pays moins triste, et, à une demi-lieue d'Henne-

bont, je contemplai avec le respect que j'éprouve pour tous les débris de la puissance de nos ancêtres un *dolmen*, ou tombeau gaulois, conservé dans toute sa majesté.

» *Hennebont* s'élève sur deux coteaux, dont la base est baignée par le Blavet. Cette cité bien modeste est divisée en trois parties, qui prennent orgueilleusement le nom de villes, savoir : la *vieille*, la *murée*, la *neuve;* ces deux dernières sont séparées de l'autre par un pont dont les preuves respectables d'ancienneté deviennent tous les jours plus dangereuses et plus incontestables. La ville *murée*, qui doit son nom à de beaux remparts qu'elle a conservés en partie, est remarquable par un joli quai moderne et une grande place, dans un angle de laquelle s'élève l'église paroissiale et son clocher, monument gothique très-imposant. Le riche paysage qui l'environne dédommage un peu le voyageur de l'aspect de l'intérieur de la ville, dont les rues en pente sont d'une saleté inconcevable.

» Hennebont fait un grand commerce de fer, de résine, de blés et d'étoffes ; sa foire attire toujours un grand nombre de marchands et de spéculateurs. Nous passâmes la nuit dans cette

ville, et nous atteignîmes le lendemain Lorient, le terme de notre voyage.

» La route qui conduit à cette ville est encombrée de blocs énormes d'un superbe granit que renferment des carrières voisines, et que l'on avait destinés à la construction d'un pont dont on avait déjà fait le plan, mais l'on s'aperçut à tems que ce projet ne pourrait être d'aucune utilité, et que ce pont aurait causé l'ensablement du port de Lorient. La rivière du Scorff, qui donne son nom au bourg de *Pont-Scorff*, distant de trois lieues, est immense à l'époque du flux; lorsque la mer se retire, la plage noyée ne présente plus qu'un marais infect.

» On voit sur la rive droite du Scorff le vieux château de *Trafaven*, jadis habité par un esprit follet, très-connu des paysans, et sur le compte duquel la malice actuelle se permet d'étranges récits.

» Le faubourg de Lorient, du côté de Vannes, s'appelle *Kérantray;* il renferme un superbe cours, placé au milieu de fertiles jardins élevés sur un terrain qui n'était, il y a quelques années, qu'une vaste lande. Nous franchîmes quelques remparts sans pouvoir en apprécier l'importance,

et nous nous trouvâmes sur la place Royale, bordée de deux rangs de tilleuls ; les maisons, sans être belles, sont beaucoup mieux bâties que celles qui ont jusqu'ici frappé nos regards. Le quartier principal est sur le quai, dont toutes les constructions sont bâties sur un plan uniforme ; quatre rangs d'ormeaux, plantés devant elles, procurent un ombrage délicieux, à l'abri duquel on peut jouir de la vue de la rade et du port Louis. Lorient, au milieu de tant de gloires effacées, a aussi perdu une partie de la sienne ; le tems n'est plus où les flottes étrangères venaient y apporter leurs trésors en échange des produits de son industrie ; maintenant l'apparition d'un navire marchand y fait presque époque et n'y rappelle que de tristes souvenirs. Une citerne, placée à l'extrémité du quai, alimente la ville. La salle de spectacle est assez jolie, et j'y remarquai l'emphase de la légende du rideau d'avant-scène : *ab oriente refulget.*

» Après avoir visité l'intérieur de l'église paroissiale, je ne pouvais me rendre compte des bizarreries qui me frappaient dans son architecture, et ce ne fut pas sans étonnement que j'en entendis donner les motifs suivans : « Ce temple,

dédié au Seigneur, devait l'emporter par son *grandiose* sur toutes les basiliques connues, et ce fût ainsi qu'on lui donna d'abord de très-grandes proportions; mais depuis trente ans, désespérant de l'achever, on prit le singulier parti d'en démolir la moitié pour terminer l'autre; le résultat de cette belle opération a produit un édifice qui ressemble à tout, excepté à une église; on espère cependant lui en donner la physionomie en ajustant à la nef le chœur qui a été oublié. » L'hôtel-de-ville est mal situé, mais distribué avec soin; la salle où l'on fait les mariages a une apparence de prétoire antique, qui m'a charmé; j'admirai surtout une espèce d'autel, orné des attributs de l'hymen. Je remarquai encore dans cette jolie ville des boucheries d'une admirable propreté, un collége, des prisons, un hôpital entretenu avec soin et intelligence. Il me reste à vous parler du commerce de Lorient: il y a un siècle et demi tout au plus, que la compagnie des Indes, instruite de la beauté du mouillage de l'endroit où est situé à présent Lorient, se fit céder quelques centaines de toises en circuit, et y fonda des établissemens qui appelèrent en cet endroit une population toute in-

dustrielle. Cette grève, jusqu'alors déserte, vit s'élever une des plus jolies villes du royaume; en 1708, Lorient eut une paroisse en titre; en 1718 la compagnie des Indes s'y établit définitivement, et y entreprit les constructions des magasins, qui maintenant ne présentent que de vastes solitudes. Ce ne fut qu'alors qu'elle cessa de dépendre de la petite paroisse de Kaverot. Le 7 juin 1738 on constitua Lorient en corps de ville, on lui donna des magistrats municipaux, et enfin un édit daté du 15 août 1744 lui permit de s'entourer de murs propres à sa défense.

» Les Anglais, en 1746, débarquèrent sur la côte, dans la baie de Pouldu, éloignée de Lorient de deux lieues, dans l'intention de surprendre la ville : elle était sur le point de capituler, lorsqu'un gentilhomme du pays, le comte de Tinteniac, dont la famille s'est distinguée dans les combats à toutes les époques de notre histoire, leur amena un faible secours, déchira devant le parlementaire anglais le projet de capitulation, et inspira une telle crainte aux ennemis, qu'ils s'embarquèrent en abandonnant quatre canons et un mortier, dont le roi fit présent aux Lorientais, comme un témoignage de sa satisfaction. On voit encore aujourd'hui incrusté

dans la façade de la chapelle des congréganistes, un boulet, que l'on garde soigneusement, comme trophée de ce siège ridicule; la sainte Vierge, qui eut tous les honneurs du succès, eut une statue en argent, que l'on promenait tous les ans en procession, le premier dimanche d'octobre; elle était alors décorée d'une croix de Saint-Louis, que le capitaine Murion avait acceptée des sauvages de la Nouvelle-Irlande, et dont, avec l'agrément du roi, il avait fait hommage à la Vierge; quant à M. de Tinteniac, on ne dit pas ce que lui valut son généreux dévoûment : il me semble qu'il aurait dû partager au moins les honneurs de la procession.

» La compagnie des Indes n'existant plus, le gouvernement prit possession de Lorient en 1770; mais vu la franchise du port qu'on lui accordait, l'encombrement de marchandises anglaises que les douanes retenaient dans ses murs, elle demanda qu'on lui retirât le bienfait qu'on lui avait accordé. Le ministre Calonne, à la recherche de spéculations qui pussent soutenir son crédit chancelant, imagina de créer, en 1785, une nouvelle compagnie des Indes à Lorient. La ville, alors, par suite de la banqueroute du prince de Guémené, se trouvait affranchie de

sa suzeraineté, dont le roi avait acquis les droits au prix de onze millions; le projet de Calonne ne fut couronné d'aucun succès; la France ne possédant plus dans l'Inde que deux ou trois comptoirs d'une faible importance, ne put alimenter les besoins d'une entreprise, qui languit jusques à la révolution, et mourut obscurément lors de la suppression de tous les priviléges. Cette tentative, quoique sans succès, ne nuisit point à la prospérité matérielle de Lorient; cette ville s'agrandit d'un cinquième à cette époque, mais le règne de la terreur et l'émigration eurent un si terrible effet, que les revenus de la commune devinrent nuls. On prit alors une mesure qui allégea la pesanteur des charges municipales; on réunit plusieurs villages voisins à Lorient, ce moyen n'a rien changé au positif de la chose. Lorient, qui compte vingt-deux mille ames, attend avec impatience que le gouvernement, par d'habiles mesures, lui rende l'état florissant dont il a joui pendant un demi siècle.

» Heureusement que l'activité de ses citoyens, depuis quelques années, se dirige vers de nouvelles branches d'industrie. Au défaut du commerce lointain, qui leur est échappé par la force des choses, plusieurs sont devenus agriculteurs;

c'est ainsi que les terres qui environnent cette ville, dans un demi-cercle de trois lieues de rayon, se sont singulièrement améliorées. La culture du pommier, qui s'y plaît, est surtout en pleine vigueur. D'autres propriétaires ont tourné leurs vues vers des établissemens de verreries ou des fourneaux de fontes métalliques. La terre, en leur offrant un excellent minerai à sa surface, semble les inviter à ce genre d'exploitation, favorisé déjà par d'immenses forêts sans consommateurs. M. Villemain, qui, dans diverses sessions de la chambre des députés, a donné des preuves soutenues de patriotisme, a pensé qu'il servirait encore ses concitoyens en marchant devant eux dans cette nouvelle carrière industrielle, non moins honorable que l'autre. En effet, celui qui multiplie à ses côtés les produits du travail d'une manière indirecte, parviendra bientôt à grossir, au profit de la société, la somme des idées saines et raisonnables. Une manufacture, ou une usine bien administrée, n'est pas seulement recommandable par les matières qui s'y élaborent : c'est encore un beau titre ouvert à l'industrie humaine.

N° XXII. — *Janvier* 1820.

NANTES.

—

L'esprit, le tems, l'argent, sont trois grands médecins.
PIRON, *Ecole des Pères.*

DESCENDU chez le beau-frère de Jules, M. de Mor....., j'y fus accueilli avec la plus aimable politesse ; je dus céder à de vives sollicitations et m'installer solennellement dans une grande chambre à coucher, où l'on me laissa après les premiers complimens. Je m'empressai d'ouvrir les croisées de mon appartement, et demeurai frappé du tableau vraiment magique qui se déroulait à mes yeux ; j'avais en face le cours planté de plusieurs rangées d'arbres, la cathédrale dédiée à saint Pierre, bâtiment gothique, d'un riche effet ; à droite, la façade majestueuse de la préfecture, le quartier Feydeau ; à gauche, le cours se prolongeant jusqu'à la Loire,

sur laquelle on voyait quantité de bateaux ; dans un coin, en arrière de la cathédrale, et comme pour faire ombre au tableau, s'élèvent les murailles noircies du vieux château de Nantes, si fameux dans l'histoire de la province, et qui, heureusement ou non, a pu échapper à tant de destruction. Je ne dois pas oublier que le coadjuteur, depuis le cardinal de Retz, y fut renfermé par ordre de Mazarin, et qu'il s'en échappa sur un cheval que lui tenaient prêt ses amis ; mais que, froissé violemment contre une des portes, il eut une épaule démise. Sans sa forte résolution, cet accident l'eût rendu au pouvoir de ses ennemis.

Je connaissais Nantes, mais je le revoyais avec le plaisir que l'on éprouve à retrouver un ancien ami. Cette ville, qui s'embellit chaque jour et que l'industrie de ses habitans a placée depuis soixante ans au premier rang parmi les cités commerçantes de l'Europe, a rempli la destination que semblent lui imposer les avantages de sa position.

Rennes et Nantes se sont toujours disputé le titre de capitale de la Bretagne, mais la répu-

blique a mis fin à ces dissentions, en divisant la France en départemens. Nantes est le chef-lieu du département de la Loire-Inférieure; elle a un évêché et un grand nombre d'importantes administrations. Son commerce, sa position, et ses quatre-vingt mille habitans, la placent au-dessus de Rennes. Quoique située à dix lieues de la mer, elle jouit de tous les avantages d'un port maritime : les vaisseaux marchands remontent la Loire, viennent mouiller sous ses murs, lui apportent les productions de tous les pays, et reçoivent en échange celles de la Bretagne et du reste de la France.

Nantes, qui signifie en celtique *eau courante et fleuve*, justifie cette étymologie par sa situation au bord de la Loire, et par les différentes petites rivières qui la divisent et qui ont nécessité la construction de quantité de ponts. Au rang des premières villes de la Gaule, elle fut l'une des dernières à subir le joug de César; elle reprit son indépendance sous le tyran Maxime. La carte de Peutinger désigne cette ville sous le nom de *portus Nannetum*, qualification corroborée dans nos tems modernes par l'inscription suivante, qui fut trouvée dans les ruines d'un

mur d'enceinte, auprès de l'église Saint-Pierre :

NUMINIS. AUGUSTOR
DEO VOLIANO
M. GEMAL SECUNDUS ET C.
SEDAT FLORUS ACTOR VIMNOR
PORTENS TRIBUNAL C. M. LORIS
EX STIPE CONTATA POLUERUNT.

Ainsi, déjà à ces époques, *Volianus*, dieu du commerce, était en vénération chez les Nantais. Cette ville perdit probablement ses relations commerciales lorsque les calamités qui dévastèrent l'empire s'étendirent sur toute la Gaule. Nantes, selon Ptolomée, a porté encore le nom de *Condivienum* ou *Condivinum* ; elle a fini par s'arrêter à celui qui dérive de Nanettes, peuple d'un pays dont elle fut la capitale. Donatien et Rogatien y scélèrent de leur sang l'établissement du christianisme ; leur martyre eut lieu le 24 mai 290. Saint Claire, son premier évêque, ne s'établit probablement à Nantes que du tems de Dioclétien. Conan Mériadec, ayant délivré l'Armorique, prit le titre de roi, et Nantes devint sa capitale ; Grallon, beau-frère de ce prince, transporta, de son côté, à Quimper le siége de son royaume.

Les Huns attaquèrent Nantes en 453 ; la valeur du peuple, et surtout le spectacle de deux processions célestes, sorties à la fois de l'église consacrée aux saints, Donatien et Rogatien, triomphèrent des efforts des barbares, qui demandèrent le baptême, et s'éloignèrent aussitôt ; trois gouttes d'eau tombèrent sur l'autel, se réunirent, et formèrent un superbe diamant. Quelques écrivains ont prétendu que Nantes dut sa délivrance au fameux comte Egidius, qui battit complètement les Huns ; ceci dérangerait un peu le miracle, auquel les Nantais s'obstinent à ajouter foi. Charlemagne, maître de la Bretagne comme de la plus grande partie de l'Europe, donna le comté de Nantes à Grey ou Widon. Sous Charles-le-Chauve, en 843, les Normands surprirent cette ville, la livrèrent aux flammes, et emportèrent de grands trésors ; huit ans après, elle se relevait à peine de cette catastrophe, qu'elle fut attaquée de nouveau par les Normands ; mais cette fois ils furent battus par Erispoé, fils de Nominoé, qui s'était déclaré roi de Bretagne. Vers la fin de ce siècle, cette malheureuse ville offrait le plus triste spectacle ; livrée tour-à-tour aux horreurs de la guerre, de la famine et des maladies contagieu-

ses, Alain-le-Grand, duc de Bretagne, essayait d'adoucir son sort, lorsqu'il eut à combattre les Normands, qu'il battit complètement. L'histoire de cette ville, jusqu'aux ducs de la maison de Dreux, n'offrant pas un grand intérêt, je passe sans m'arrêter à un tems qui fut pour elle celui d'une éclatante prospérité.

Le clergé, gorgé de biens, se livra à de grands excès, et s'arma contre ses princes avec le succès que lui donnait son influence; Pierre de Dreux lutta contre lui durant tout son règne, et son abdication fut regardée comme une dernière victoire remportée sur l'autorité temporelle; Jean Ier fut aussi contraint de plier sous le joug des excommunications. La querelle élevée entre le comte de Montfort et Charles de Blois, pour la succession au duché, en 1341, fut terminée par une perfidie des Nantais; ils se saisirent du comte de Montfort et le livrèrent à Charles de Blois, qui l'envoya à Paris, où il fut renfermé dans la grosse tour du Louvre; il s'en échappa, et fut vainqueur à la bataille d'Aurai : ainsi se termina cette longue querelle.

Nantes suivit le sort de la Bretagne. En 1440, ce fut dans la salle du château de Nantes que fut rendue la sentence de mort contre Gilles de

Laval, maréchal de France; le rang du coupable ne put le sauver d'une condamnation méritée par tant de forfaits. Cette exécution arrêta les excès auxquels se livraient presque tous les gentilshommes de cette époque. Lors de la réunion de la Bretagne à la France, Nantes appartenait déjà à ce royaume; Alain d'Albret l'avait livré, en 1490, lors de la ligue. Les Nantais suivirent d'abord le parti royal; mais, après le meurtre des princes de Lorraine, le duc de Mercœur les décida à la révolte contre Henri III, en 1589; ils y persistèrent après la mort de ce prince, et frappèrent même des médailles à l'effigie du prétendu roi de la ligue, Charles X (le cardinal de Bourbon). L'évêque de Nantes, Philippe-de-Bec, travailla efficacement à la conversion de Henri IV, et fut toujours opposé à la ligue. En 1598, le duc de Mercœur, ne pouvant maintenir la Bretagne dans un état permanent de rébellion, demanda la paix, que le monarque lui accorda. Henri, voulant visiter cette province, arriva à Nantes le 13 avril de la même année; sa présence lui conquit tous les cœurs; il s'écria en entrant dans le château : « Ventre-saint-gris, les ducs de Bretagne n'étaient pas de petits compagnons. » Ce

fut dans cette ville, le 28 de ce mois, que ce grand roi rendit le fameux édit de Nantes, qui fixa les libertés et les priviléges accordés aux protestans : Louis XIV, en le révoquant, commit une faute, ou plutôt un crime, dont le contre-coup s'est fait sentir jusqu'à la révolution. Pendant les règnes de Louis XIII, Louis XIV, Louis XV et Louis XVI, Nantes jouit d'un calme profond qui lui permit d'étendre son commerce sur la surface des deux Mondes.

Les fureurs de 1793 faillirent causer la ruine entière de cette ville importante. Je voudrais pouvoir passer sous silence les grandes calamités dont elle fut témoin et victime; mais elles font partie de son histoire, et je me vois obligé de rapporter ce que j'appris de M. de Mor...

« Ces affreuses journées, me dit-il, sont gravées en traits ineffaçables dans ma mémoire; j'étais bien jeune alors, mais je n'ai perdu aucun des souvenirs que vous interrogez; je vois encore le désespoir des malheureux Nantais, j'entends encore le bruit du canon, les cris des blessés, la rage de la populace, les gémissemens des victimes, et je vais essayer de vous faire le récit de cette horrible époque. »

N° XXIII. — *Janvier* 1820.

CHARRETTE,

CARRIER, LES NOYADES.

Vis et nequitia quidquid oppugnant, ruit.
PINDARE.

Tout succombe à la force, jointe à la scélératesse.

« Tout le monde connaît l'origine de la Vendée, sol consacré par tant de malheurs, de crimes et d'héroïsme. Les premiers succès des armes royales leur soumirent d'abord une grande étendue de pays, et le dévoûment de quelques villes, telle que Saumur, encouragèrent les Vendéens à tenter de plus vastes entreprises. Leurs chefs, assemblés en conseil, procédèrent à la nomination d'un généralissime. Le choix auquel eussent pu prétendre les *Bonchamp*, les *Lescure*, et tant d'autres guerriers distingués également par leur naissance et leur bravoure, tomba sur

un simple voiturier, le modeste et intrépide *Cathelineau*, dont les vertus et l'héroïsme lui méritèrent dans son parti le titre de *Saint-d'Anjou*. Le nouveau chef dirigea aussitôt une attaque sur Nantes, dans l'espoir, en cas de réussite, de voir la Bretagne tout entière s'insurger et suivre le sort de l'une de ses capitales. Son armée se présenta sous les murs de cette ville à la fin de juin 1793, et deux parlementaires vinrent exiger la reddition de la place : *mourir ou assurer le triomphe de la liberté*, fut la réponse énergique que leur fit le maire Baco.

» L'armée de Cathelineau, forte de quarante mille hommes, commandés par Bonchamp, d'Autichamp, Scépeaux et Fleuriot, ne songea plus qu'à assaillir la ville ; cette conquête leur paraissait certaine, et déjà les soldats se partageaient en idée les dépouilles des patriotes nantais ; mais ceux-ci, prévenus à tems de leur danger, avaient multiplié leurs moyens de défense ; tous les points accessibles étaient garnis de palissades, de retranchemens et d'une forte artillerie.

» Le village de *Nort*, vaillamment défendu par une poignée de républicains, fut enlevé par

d'Antichamp. Le général *Canclaux*, qui commandait le département, se décida alors à couvrir la ville, et se replia sur Nantes avec toutes ses troupes. Dans un conseil de guerre, tenu à son arrivée, le général d'artillerie Bonvoust déclara que la défense d'une place de deux lieues de circuit et entièrement ouverte, était impossible; les conventionnels Merlin de Douai et Gilles furent de son avis; Nantes était perdu sans l'énergie et l'éloquence du brave Canclaux; ses discours et son intrépidité ranimèrent l'enthousiasme des assiégés, et chacun courut aux armes.

» Charrette, avec sa véhémence ordinaire, attaqua au point du jour, secondé par Cathelineau et d'Elbée, qui occupaient les routes de Vannes et de Rennes. Une mêlée complète s'ensuivit, et peu de journées furent plus sanglantes : la bravoure fut souvent portée jusqu'à la barbarie. Enfin, l'artillerie républicaine, mieux dirigée que celle des Vendéens, fit un ravage horrible dans les rangs de ces derniers. Cathelineau, dangereusement blessé d'un coup de feu, abandonna son entreprise, et la victoire resta aux généraux Canclaux, Beysson et au brave Baco.

» On vit, en cette circonstance, ce que peuvent la discipline et l'habileté militaires contre l'aveugle impétuosité de masses mal organisées. L'armée royale, repoussée partout, perdit un grand nombre de ses officiers, entre autres Cathelineau, qui mourut des suites de ses blessures, tandis que les républicains n'eurent à regretter aucun de leurs chefs.

» Cette victoire devint funeste aux Nantais, car elle amena dans leurs murs le plus sanguinaire de tous les proconsuls : l'exécrable *Carrier* y fut envoyé par la convention nationale; le meurtre, le pillage et tous les crimes l'accompagnèrent dans cette malheureuse cité, qu'il venait, disait-il, *purger*.

» Son premier acte fut la confirmation de la compagnie révolutionnaire de *Marat*, troupe composée de brigands, auxquels il fit prêter ce serment qu'il leur dicta : « Je jure de poursuivre et » de dénoncer les ennemis du peuple; je jure » mort aux royalistes et aux modérés; je jure de » ne jamais composer avec la parenté ni avec » aucune considération. »

» Ces assassins assermentés étaient au nombre de soixante; ils se joignirent aux membres du

tribunal révolutionnaire, dignes acolytes de pareils monstres, aux pieds desquels ils traînèrent cent trente-deux Nantais républicains ou royalistes indistinctement, qu'ils avaient d'avance condamnés. Carrier voulut augmenter cette exécution de celles de tous les détenus pris les armes à la main; mais ces satellites reculèrent devant le nombre des victimes, et le projet de leur chef fut ajourné. Ce fut alors qu'il mit en usage le nouveau genre de supplice qui, par sa promptitude, répondait à son horrible impatience : il organisa les noyades. Quel Français ne frémit pas à ce nom? Des bateaux à soupape furent construits et chargés de victimes, attachées deux à deux, que les bourreaux appelaient ironiquement des *mariages républicains*. La nuit couvrait de ses ombres ces horreurs révolutionnaires : à la douzième heure on ouvrait les barques placées au milieu du courant, et les malheureux qu'elles contenaient étaient engloutis. Des bourreaux subalternes garnissaient les rivages, et massacraient impitoyablement ceux de ces infortunés que de vains efforts ou la vague ensanglantée rapportaient vers la terre.

» Ce fut principalement pendant le mois de dé-

cembre 1793 que ces scènes atroces eurent lieu.

» *Quel torrent révolutionnaire que la Loire!* écrivait à cette époque l'infâme Carrier, dans une lettre qui annonçait à la convention la noyade de cinquante-huit prêtres. Cependant nous n'étions encore qu'au commencement de ces massacres, et ils ne cessèrent que lorsque plusieurs milliers de victimes eurent disparu sous les eaux ou porté leurs têtes sur l'échafaud. Enfin, Robespierre lui-même, soit par épouvante, soit par envie, feignit d'être effrayé de tant de meurtres; il rappela le tigre conventionnel qui, bientôt après son retour dans la capitale, reçut le prix de ses forfaits, et fut lui-même décapité : fin trop douce pour le plus féroce des hommes. Philippe de Fronjoly, ancien procureur du roi au présidial de Rennes, fut un de ses plus énergiques accusateurs.

» Les souvenirs affreux de la mission de Carrier ne s'effaceront jamais de la mémoire des habitans de la Loire-Inférieure; mais enfin cette malheureuse contrée commença à respirer à la première pacification de la Vendée; ce fut alors que Charrette traita avec la convention. Il vint à Nantes, moins comme sujet de la république, que comme

lieutenant de la royauté, et son entrée dans la ville, accompagné des chefs belliqueux de son armée, faillit exciter une nouvelle révolution : on vit le moment où les cris de *vive le Roi!* allaient prévaloir sur ceux de *vive la république!* L'adresse et la présence d'esprit du conventionnel *Bureau* arrêtèrent l'enthousiasme royaliste ; il substitua à ces acclamations celle de *vive la paix!* qui fut répétée par la masse de la population.

» Tels sont les mouvemens populaires : la moindre cause les excite ou les apaise.

» Cette paix si ardemment désirée, ou plutôt cette trève, ne fut pas de longue durée ; aucun des deux partis ne tint ses engagemens, et des chefs vendéens même refusèrent de ratifier les conventions du traité. Bientôt des insultes on en vint aux voies de fait ; on courut encore aux armes, et Charrette lui-même quitta de nouveau ses foyers. Entraîné dans une nouvelle guerre, il fut pris par les républicains, et fusillé dans cette même ville où il avait été presque porté en triomphe quelques jours auparavant. »

Tels sont les détails que M. de Mor....., témoin de tous ces faits, me donna sur les évé-

nemens qui ensanglantèrent sa patrie pendant nos troubles. Je crus le distraire des tristes souvenirs que son récit avait réveillés chez lui en lui proposant une promenade : il accepta avec sa bonté habituelle, et nous nous dirigeâmes vers la cathédrale.

Ce vaste monument se présente avec majesté; sa façade principale est ornée de deux tours carrées d'une architecture pesante quoique d'un style assez régulier. Mon conducteur me dit qu'autrefois la grande porte était recouverte en bronze ; cet ornement n'existait plus, et ce n'était pas là la moindre profanation que cet édifice avait essuyée. Les voûtes de l'intérieur sont remarquables par leur élévation et les ouvrages qui les décorent. Je me rappelai avec respect dans cette enceinte sacrée les vertus et la piété d'un des derniers évêques de Nantes, le sage Duvoisin : ce prélat, dont la mémoire sera toujours en vénération sur les bords de la Loire, a su concilier dans des tems difficiles le respect qu'il devait au chef de l'Eglise et l'obéissance que Dieu lui prescrivait envers le gouvernement français.

« Notre église, quoique belle, me dit M. de

Mor....., ne peut être comparée à celle qu'elle remplaça sur le même lieu, et qui fut construite en 555. La couverture était d'étain; au dessus de la nef principale s'élevait une tour carrée, couronnée par un dôme et soutenue de plusieurs arcades. Sa décoration intérieure était d'une magnificence rare : de belles colonnes, dont les chapiteaux étaient de marbre, soutenaient la voûte; les murs étaient garnis des meilleurs tableaux qu'on eut alors, et le pavé en mosaïque de marbre. Sur les autels, formés de matières précieuses, brillaient des couronnes, des vases et des candelabres d'or et d'argent. Au milieu de l'église, sur une colonne de marbre, était placé un Christ de grandeur humaine en argent massif, ceint d'un vêtement d'or chargé de pierres précieuses, et attaché à la voûte par une chaîne d'argent. Tant de richesses devinrent la proie des Normands, et l'église elle-même finit par être détruite. »

Nous passâmes ensuite à l'hôtel de la préfecture, autrefois la cour des comptes. Je donnai un coup d'œil à la colonne qui décore le cours, sur laquelle une statue royale remplace les insignes de la liberté. J'admirai de nouveau le su-

perbe cours Saint-Pierre, borné d'un côté par la Loire, et de l'autre par l'Eure.

Quatre rangs d'ormes et un quinconce de tilleuls y procurent une ombre agréable. On découvre de ce lieu une riche perspective, dans laquelle je remarquai le mouvement du port de Durbin, qui communique par une levée à la promenade. Ce cours, environné de tous côtés de belles maisons construites avec élégance, donne la plus haute idée de la ville de Nantes. Il est cependant moins magnifique que le quartier *Lafosse* ou *Graslain* : c'est là que M. de Mor..... se hâta de me conduire pour augmenter ma surprise, ne se rappelant pas que j'avais déjà visité son pays.

Ce quartier de Lafosse sera toujours pour moi un objet d'admiration. On ne peut se lasser de contempler ce vaste espace, planté de beaux arbres et environné de maisons qu'on peut comparer à de riches palais : il s'étend depuis la Bourse, monument remarquable par son architecture, jusqu'à *Chepine*, sur une étendue de cinq cents toises.

Sans entrer dans une longue description sur ce beau lieu, qu'embellit encore la Loire couverte

de charmantes petites îles et de vaisseaux qui sillonnent sa surface, je me bornerai à dire qu'on a souvent comparé ce point de vue à celui de Constantinople. On a conservé dans ce quartier un usage qui est fort peu en rapport avec la magnificence des maisons ; on y étend le linge aux fenêtres, ce qui donna lieu à la question que faisait dernièrement un étranger : il demandait si, à Nantes, les blanchisseuses étaient princesses.

Nantes n'oubliera jamais de compter M. Graslain au nombre de ses bienfaiteurs. C'est à lui que cette première cité de la Bretagne doit ses principaux établissemens. De l'aveu des contemporains, sa prospérité a été hâtée d'un demi-siècle par la présence de ce patriote, chez lequel les spéculations du capitaliste furent toujours profitables au bien public. Par ses manufactures il assurait du travail aux indigens; ses nombreuses constructions joignaient à cet avantage celui d'assainir la ville, d'ouvrir des débouchés sur les quais, de fonder des magasins à la portée du commerce, d'employer utilement des terrains délaissés, et de mettre en mouvement des capitaux oisifs. Les plus beaux édifices de Nantes, la Bourse, la salle de specta-

cle et les rues adjacentes furent son ouvrage. Ses mœurs avaient de la douceur, et sa conversation était celle d'un homme de génie. Ceux qui ont su quelles préventions il eut à vaincre, quels obstacles il eut à surmonter, ne lui contesteront aucune de ces qualités, car elles furent également nécessaires à son succès. De ses nombreux amis, il ne reste guère, au nombre des vivans, que M. Français (de Nantes), administrateur habile, financier sans cupidité, ami des gens de lettres qu'il accueillit dans ses bureaux, et auxquels, sans les faire rougir, il donna du pain que tant d'autres cherchent à leur ravir. M. Français a fourni honorablement, pour son cœur et pour son esprit, sa double carrière de directeur des contributions indirectes et de député du peuple. Il peut sortir de la vie à reculons, comme dit Montaigne, et reporter avec assurance ses regards sur la route qu'il a parcourue.

A la suite de ces noms honorables se place naturellement celui de M. de Saint-Aignan. Gentilhomme, il en abdiqua les préjugés ; émigré, il en oublia non-seulement les ressentimens, mais jusqu'aux espérances ; maire de Nantes

dans des tems difficiles, par sa bonne administration, il pourvut aux besoins d'un peuple affamé : préfet du département des Côtes-du-Nord, il s'en fit chérir, et cet amour valut un grand témoignage de confiance à un frère qui s'en montra digne; représentant des intérêts de sa ville natale à la chambre élective, quoique fonctionnaire, il se maintint dans toute la dignité de son indépendance; ami du ministre qui l'avait élevé à des fonctions publiques, il lui répondit : « Monseigneur, votre place est à vous, ma conscience est à moi. » Paroles mémorables que la reconnaissance de ses concitoyens a gravées sur un métal précieux, mais qui ont encore une plus belle place dans leurs cœurs.

Nantes est aussi la patrie du général Caillaux, également vivant, et qui s'est adonné à la recherche des antiquités égyptiennes. J'ai nommé et je nommerai bientôt encore plusieurs autres des notabilités de cette ville. Fière de pareils titres, elle peut oublier qu'elle a vu sortir de son sein un ministre plus rusé qu'habile, ayant plus d'audace que de courage, perfide envers tous les partis, et qui ne dut qu'à sa duplicité une réputation morte avec lui.

L'île *Feydeau* est le quartier le mieux bâti de la ville. Je visitai l'hôtel-de-ville et quelques églises échappées à la fureur des derniers vandales. Les faubourgs, au nombre de quatre, sont beaucoup plus étendus que Nantes proprement dit. Dans celui de *Morlaix*, je remarquai la place de *Viarmes*, où se tiennent les foires de bestiaux. En général la ville, comme toutes celles de la Bretagne, est fort mal bâtie, et, pour arriver au superbe quartier de Lafosse, il faut traverser plusieurs ruelles étroites, sales, et même dangereuses. Je trouve dans un auteur que j'ai appelé au secours de ma mémoire, que sept grandes routes aboutissent à cette ville; qu'elle renferme douze mille toises de longueur, onze places publiques, trois halles, quatre pompes, un chantier pour les constructions de frégates et de vaisseaux marchands, un assez beau port et des quais magnifiques.

A cette statistique physique il convient d'ajouter un examen moral que je dois en partie à mon conducteur, homme d'esprit qui a beaucoup lu et avec fruit.

« La ville de Nantes, me dit-il, a payé grandement à la France un tribut d'hommes remar-

quables; je vous les citerai dans l'ordre où ils se présenteront à ma mémoire. Jean Méchino, surnommé le Banni de Liesse; il composa en vers français un ouvrage intitulé : *les Lunettes d'un Prince*, imprimé à Paris en 1534; Jean Morin de la Lorinière, auteur de savantes recherches sur la Bretagne qui obtinrent un grand succès; la dame de Martigue, épouse du duc de Mercœur; le père Bertrand, de l'Oratoire, qui publia le livre ayant pour titre : *De ará liber singularis;* Mathurin Veissières de la Crose, ami du célèbre Leibnitz; Catherine d'Ollo, religieuse carmélite; Gabriel Clément, médecin, auteur du traité sur *le Trépas de la Peste*; Vic, marin célèbre, qui, après avoir combattu pour sa patrie, passa ensuite au service de la république de Gênes : il fut tué à bord du vaisseau amiral vénitien pendant la guerre que termina la paix de Passurovitz; André Portail, architecte; Desforges Maillard, poète qui, sous le nom de M[lle] Museret de la Vigne, rendit amoureux tous les littérateurs de son tems, sans en excepter leur immortel chef, Voltaire; Charles Erard, peintre de mérite. Pierre Abeilard, si célèbre dans l'histoire ecclésiastique par son savoir et ses querelles avec saint Bernard, et si connu dans le monde par

son amour malheureux pour Héloïse, naquit au Palais, près de Nantes, en 1079, d'une famille considérable de la Bretagne. Son génie le rendit célèbre presque dès son enfance, et l'on prétend que le nom qu'il porta lui fut donné lorsque ses premiers essais eurent annoncé ce qu'il serait un jour, et que son éloquence eut été comparée au miel de l'abeille. Vous connaissez l'histoire de cet homme illustre, sa passion pour la nièce de Fulbert, le crime commis par celui-ci pour venger l'honneur d'Héloïse, le désespoir des deux époux qui ne purent se perpétuer dans le fils auquel ils avaient donné le nom brillant d'Astrolab, la résolution qu'ils prirent d'embrasser la vie religieuse, les combats théologiques qu'Abeilard eut à soutenir, la véhémence de ses ennemis, sa résistance non moins énergique. Il est peu d'histoires plus connues que celle de l'abbesse du Paraclet et de son époux, qui, suivant l'expression de saint Bernard, son antagoniste, eut *les chênes des forêts et le silence des déserts pour précepteurs et maîtres.* Vous avez entendu parler de Lanoue Bras-de-Fer; mais le mathématicien Pierre Bouguer, né au Croisic, en 1698, vous est-il connu? — Je sais qu'il fut choisi avec la Condamine et Godin pour aller,

en 1736, au Pérou déterminer la figure de la terre : ses travaux, ses découvertes, ses disputes avec ses compagnons, son extrême susceptibilité et la haute opinion qu'il avait de ses ouvrages, me sont connus. — Vous rappelez-vous aussi le marin Cassard, né dans nos murs en 1672? Sa vie fut une suite de combats et de succès ; sa valeur égalait sa cruauté. Emule et ami de Duguay-Trouin, la terreur de nos ennemis, le protecteur de notre commerce, il mourut en 1740, sous Louis XV, emprisonné au château de Ham par l'ordre du ministère, qui trouva plus facile de l'y enfermer que de faire droit à ses justes réclamations. »



N° XXIV. — *Février* 1819.

AMOUR ET FÉROCITÉ.

Hail! what an inexhaustible source of admiration and horror!

GEORGE WATE.

Ciel! quelle source inépuisable d'admiration et d'horreur!

On m'avait beaucoup parlé à Nantes, sous le nom de l'*homme sauvage*, d'un vieux médecin nommé Lormet, qui, depuis plusieurs années, vivait seul dans une enceinte de rochers, d'où il ne sortait que la nuit pour aller chercher sa nourriture de la semaine, dans un village voisin de sa retraite. Cet homme, échappé miraculeusement aux proscriptions de l'épouvantable Carrier, avait contracté un besoin de solitude absolue que l'on qualifiait avec raison de monomanie. Ce ne fut pas sans beaucoup de difficulté que je parvins jusqu'à lui; quelque singulières que soient les ruses que je mis en usage pour y réussir, je

ne perdrai pas à les raconter un tems que réclame un récit d'un plus grand intérêt.

« J'avais trente ans, me dit-il, et j'exerçais la profession de médecin dans cette partie de la Bretagne que l'on appelle aujourd'hui la Vendée, lorsque les troubles civils commencèrent à désoler cette malheureuse province. Les fonctions de mon ministère et l'amitié dont m'honoraient les maîtres des châteaux de Josselin et de Rochemaure m'appelaient fréquemment dans des lieux où le bonheur semblait avoir choisi son asile. Ces deux familles, unies déjà par d'anciennes alliances, devaient l'être bientôt plus étroitement par le mariage projeté d'Isidor de Josselin avec Hortense de Rochemaure : la fin de l'année 1792, qui venait de commencer, époque à laquelle Hortense aurait atteint sa dix-septième année, avait été fixée pour l'union de deux amans que la nature avait pris plaisir à former l'un pour l'autre.

» A vingt-deux ans Isidor était déjà cité dans la province comme un de ces hommes prédestinés à la gloire, et pour lesquels on n'a d'autre vœu à adresser au ciel que de les laisser vivre.

La beauté d'Hortense n'était point de celles que l'on définit, ni même que l'on imagine; c'était quelque chose de plus ravissant que la grâce, de plus pur que la pudeur, de plus séduisant que la volupté. Hortense, dont le père était mort au camp de Jalès, était restée sous la garde de son grand-père, le marquis de Rochemaure, dont elle était l'idole. Isidor était l'aîné des trois fils de Mme de Josselin, dont l'époux était sorti de France aux premiers jours de la révolution, et servait dans l'armée des princes.

» L'étendard de la guerre civile venait d'être levé à Machecoul, et Saint-André avait adressé une proclamation à tous les nobles bretons pour les engager à prendre parti dans l'insurrection.

» Dans cette terrible conjoncture, Mme de Josselin se rendit avec ses fils auprès de M. de Rochemaure pour le consulter sur la conduite qu'elle avait à tenir. J'étais au château au moment où ils arrivèrent; on me permit d'assister à cette conférence, et je puis encore aujourd'hui répéter mot pour mot les dernières paroles de ce courageux et vénérable vieillard.

« Madame, dit-il, les Athéniens avaient une loi

qui condamnait à mort tout citoyen qui n'adoptait pas un parti dans les troubles civils : cette loi était juste ; elle punissait d'avance ces lâches égoïstes qui attendent, pour déclarer où est leur devoir, de savoir où est leur intérêt. Nous sommes arrivés à ce moment décisif ; mais telle est la gravité des circonstances et l'anxiété de notre position que chacun doit se décider par lui-même et ne prendre conseil que de sa propre conscience. Vos fils sont tous les trois en âge d'avoir un avis dans la grande question politique qui soulève en ce moment cette province, et qui, je le dis avec effroi, ne tardera pas à la couvrir de ruines. Je touche au terme de ma vie, et je n'ai plus à songer sur la terre qu'au bonheur d'une faible enfant dont je suis le dernier et le fragile appui ; ma vieillesse ne me permet plus de porter les armes, et ma raison, qui pourrait, après tout, n'être qu'un préjugé, me défend de chercher un asile sur la terre étrangère : c'est vous dire que mon intention est d'attendre ici l'issue des événemens, bien convaincu néanmoins qu'ils ne peuvent être que funestes : telle est ma résolution ; mais songez bien qu'elle est fondée sur des motifs et sur des sentimens qui me sont

tout-à-fait personnels, et qui ne peuvent avoir aucune influence sur votre détermination et sur celle de vos fils. »

» Sans entrer dans d'autres détails, je me bornerai à vous faire part du résultat de cette assemblée de famille. Quelques jours après cette conférence, Mme de Josselin partit avec le plus jeune de ses fils pour rejoindre son époux à Coblentz ; le second prit parti dans l'armée de Saint-André, et Isidor, nommé commandant d'un bataillon de volontaires de la Loire-Inférieure, se rendit à Mayence, où il ne tarda pas à se faire remarquer du général Kléber, qui l'attacha à son état-major. La fatalité qui commença dès ce jour à peser sur la tête de ce malheureux jeune homme voulut que la garnison de Mayence, dont il faisait partie, fût envoyée dans la Vendée. Isidor vit d'un coup d'œil tout ce que sa nouvelle position avait d'affligeant pour lui. Dévoué au service de sa patrie, déterminé à vaincre ou à mourir pour elle en combattant contre ses ennemis étrangers, l'idée de la guerre civile, qui révoltait son ame, se présentait à lui, dans cette circonstance, sous les plus horribles couleurs. En quels lieux allait-il porter le fer et la flamme?

dans la province même où il a vu le jour, aux lieux qu'habite Hortense, où l'attendent auprès d'elle l'amour et le bonheur! Quels ennemis l'envoie-t-on combattre? ses concitoyens, ses parens, son frère même qui a embrassé la cause des royalistes vendéens.

» Cependant il a suivi le général Kléber, et, au milieu des réflexions cruelles où il s'abandonne, il éprouve une joie secrète à se rapprocher de ce qu'il aime. Au moment de s'engager dans cette lutte parricide, ses terreurs renaissent avec plus de violence, et la nuit même qui précède la bataille de Torfou, il entre dans la tente du général Kléber et le fait juge de la nécessité où il se trouve de quitter l'armée. Kléber l'écoute avec bonté, lui fait voir à quel malheur il s'expose en obéissant à un sentiment dont il ne peut blâmer la cause, mais sur le résultat duquel ses compagnons d'armes pourraient se méprendre en apprenant qu'il a quitté ses drapeaux la veille d'une affaire dont les chances sont loin d'être en faveur de l'armée républicaine. Cette circonstance d'un combat prochain, qu'il ignorait, ne lui permet pas d'insister. Le général le prévient que le bataillon qu'il commande fera partie du

corps d'avant-garde dans la disposition qu'il a prise pour la bataille du lendemain. Isidor y fit preuve de la plus éclatante valeur, et arracha des mains de l'ennemi son illustre général qui avait reçu dans le combat une blessure profonde. Cette journée resserra les liens d'amitié qui unissaient le héros à son jeune élève, et pour concilier autant qu'il était possible les religieux scrupules d'Isidor avec ses devoirs, le général ne l'employait le plus souvent qu'à des missions de confiance, dont il espérait plus que de la force des armes pour arriver à la pacification de la Vendée. Kléber reçut l'ordre de se rendre à l'armée du Nord; il ne quitta pas son jeune ami sans lui donner l'assurance d'appeler avant un mois, à l'armée dont il allait prendre le commandement, le régiment dans lequel Isidor venait d'être promu au grade de chef de bataillon.

» Celui-ci, rassuré par la promesse que lui avait faite son illustre ami, se hâta de mettre à profit le peu de tems qu'il avait encore à passer en Bretagne pour avoir des nouvelles de son frère et s'informer du sort de M. de Rochemaure et de sa fille. Il apprit que son frère avait été tué à Savenay, mais il ne put découvrir la retraite de

M. de Rochemaure, que les événemens de la guerre avaient forcé de quitter son château. Les revers qu'avait éprouvés récemment l'armée républicaine dans cette partie de la Vendée calmèrent un peu ses inquiétudes, et les renseignemens indirects qu'il était parvenu à se procurer lui donnaient, du moins, l'assurance que les objets de ses plus tendres affections avaient échappé jusque là aux désastres dont ils étaient environnés.

» Isidor venait de recevoir à Nantes l'ordre de partir avec son bataillon pour rejoindre l'armée du général Kléber, lorsque le représentant de l'enfer, l'exécrable Carrier, arriva dans cette malheureuse ville, et s'opposa au départ des troupes. Notre jeune chef de bataillon, qui prévit dès-lors à quels excès le monstre allait se porter, reçut comme une faveur l'ordre de sortir des murs de Nantes et de marcher avec son régiment contre une division de l'armée de Charrette qui s'avançait de ce côté. Un succès brillant couronna cette sortie, et l'ennemi fut dispersé.

Deux jours après ce combat, Isidor fut commandé pour aller de nuit s'emparer du château de Clisson, où l'on savait que plusieurs chefs de

l'armée vendéenne devaient se réunir. Il s'y rend, fait cerner le château et pénètre dans l'intérieur avec une vingtaine d'hommes d'élite sur la vaillance et l'honneur desquels il pouvait compter. Il trouve en effet réunis dans une salle basse cinq ou six officiers vendéens blessés, et qui ont à peine la force de se saisir de leurs armes. « Rendez-vous, leur dit Isidor, et je jure Dieu et l'honneur qu'il ne vous sera rien fait. » Toute la petite troupe d'Isidor répéta le même serment. « Vous promettez plus que vous ne pouvez tenir, répondit un vieux chef vendéen, qui portait son bras en écharpe; nous faire prisonniers c'est nous envoyer à l'échafaud; dès ce moment ce n'est plus à vous, c'est à Carrier que nous appartenons : laissez-nous fuir, et nous jurons à notre tour de ne plus porter les armes contre la république. » Isidor consulta ses compagnons, et n'eut pas de peine à les faire consentir à un acte de générosité qui malheureusement n'engageait pas leurs camarades, par lesquels étaient occupées toutes les avenues du château. « J'ai reçu votre parole, fuyez sans armes, reprit Isidor; mais songez que des ennemis moins généreux entourent le château; puissiez-vous

échapper à leur surveillance. — Il me reste une prière à vous faire, dit le vieux chef en sortant le dernier, ne brûlez pas le château de Clisson : le berceau d'un brave est sacré. » Puis, s'approchant du jeune commandant qu'il avait reconnu, il lui dit un mot à l'oreille et disparut. La confidence que venait de recevoir Isidor l'avait jeté dans un trouble visible, dont il fut tiré par le bruit de quelques coups de fusil, qui annonçait que les malheureux Vendéens avaient été découverts dans leur fuite; au même moment toute la troupe se répandit dans le château, dont Isidor prit le parti d'ordonner la visite qu'il ne pouvait empêcher; lui-même monta seul de sa personne dans la tour des archives, et prenant soin d'en refermer sur lui la porte de fer, du haut d'une petite plate-forme, il feignit de présider à cette exécution. Quand elle fut terminée, la troupe, qui s'était reformée dans la cour à la voix de son chef, parla d'incendier le château en se retirant. Isidor, pour les détourner de ce funeste dessein, leur rappela que ce vieux manoir avait été bâti par ce patriote Olivier de Clisson, la terreur des Flamands et des Anglais, et que, d'ailleurs, on ne pouvait, sans un ordre

exprès du général en chef, détruire un bâtiment qu'il pouvait avoir l'intention d'occuper comme un excellent point militaire si la guerre se continuait dans cette partie de la France. La petite harangue d'Isidor eut tout le succès qu'il en attendait, le château fut évacué et le commandant alla rendre compte au général de son expédition nocturne, dont il me reste à vous raconter les épouvantables suites.

» Le vieux chef vendéen, en quittant Isidor, lui avait appris que M. de Rochemaure et sa fille, obligés de quitter leur domaine, devenu le théâtre de la guerre, s'étaient réfugiés au château de Clisson, et qu'ils occupaient la tour des archives. Il s'y était transporté comme je viens de vous le dire; il avait vu Hortense et son père, et, dès lors, il n'eut plus d'autre idée que de les arracher au péril dont ils étaient menacés, moins encore par les événemens de la guerre que par l'arrivée de Carrier à Nantes. Il ne vit pas de moyen plus sûr pour y parvenir que de se faire donner l'ordre d'aller occuper le château de Clisson, et de le mettre en état de défense.

» Il y arriva le lendemain, escorté d'un simple piquet de cavalerie, qu'il logea, ainsi que lui,

dans un bâtiment d'exploitation à l'extrémité du parc. Ses dispositions étant faites, il se rendit auprès de ses hôtes : je n'ai point le courage de vous retracer une scène d'amour et de bonheur que devait bientôt terminer la plus épouvantable catastrophe.

» Trois jours avaient été employés à préparer leur fuite ; M. de Rochemaure, sous des habits de paysan, devait se rendre à Angers avec sa fille dans une espèce de patache militaire ; un parent de M. de Rochemaure, juge au tribunal de cette ville, trouverait le moyen de les faire arriver à Paris, où Isidor, décidé à quitter le service militaire, les rejoindrait avant un mois.

» Tout était prêt pour partir le lendemain à la pointe du jour. Pendant la nuit le commandant du château de Clisson reçoit une dépêche du quartier-général, conçue en ces termes : « Par ordre des représentans du peuple, Carrier et Francastel, le chef de bataillon Josselin fera sur-le-champ arrêter et conduire à Nantes le nommé Rochemaure, qu'il trouvera caché dans les souterrains ou dans les environs du château qu'il occupe, et le fera conduire à Nantes sous bonne escorte, etc., etc. » Le malheureux jeune

homme revole aussitôt à la tour, trouve le vieillard occupé à écrire, et, sans avoir la force d'articuler un mot, il lui remet le terrible message : « Je m'y attendais, dit avec le plus grand sang-froid M. de Rochemaure ; tu le vois, ajoute-t-il en lui montrant le papier qui se trouvait sur la table, mon ami, c'est mon testament : je ne pouvais l'achever plus à propos. »

» Hortense, qui avait entendu entrer quelqu'un dans le cabinet de son père, accourt toute tremblante, et frappée du mouvement d'Isidor, qui s'empresse de cacher la lettre que M. de Rochemaure tenait encore à la main : « Que se passe-t-il, s'écria-t-elle, je veux le savoir ?... » Isidor se trouble et consulte les yeux du vieillard, qui se détermine à rompre le silence. « De quoi servirait-il, mon enfant, de te faire un mystère d'une chose qu'il faut absolument que tu apprennes ? Isidor a reçu l'ordre de m'arrêter. Le pauvre garçon n'en a pas du tout envie, comme tu le crois bien, et nous tenons conseil sur le parti qu'il faut prendre. » Hortense, qui s'était jetée dans les bras de son aïeul aux premiers mots qu'il avait prononcés, annonce la ré-

solution irrévocable de partager son sort. « Il faut fuir à l'instant même, s'écrie Isidor : le parc se lie à une forêt dont je connais les issues, et qui nous conduira au hameau des Broussards, où nous passerons la soirée. — Ce parti est celui que j'allais proposer, interrompit M. de Rochemaure. Tu n'as pas d'autre moyen de sauver ton épouse.... ; oui, ton épouse, Isidor, car dès ce moment Hortense est à toi, et tu répondras d'elle devant Dieu et devant les hommes. » Les deux jeunes gens tombèrent aux pieds du patriarche, qui les couvrit de sa bénédiction. « Maintenant écoutez, mais sans m'interrompre. La fuite peut seule aujourd'hui vous dérober l'un et l'autre à la honte ou à la mort. Isidor, tu as fait pour ton pays tout ce que l'honneur exigeait ; tu ne peux continuer à servir sous les bourreaux qui règnent sur la France. C'est à toi de me remplacer auprès d'Hortense, et tu n'as plus d'autre devoir à remplir que de cacher sa vie et la tienne dans quelque retraite profonde où vous puissiez attendre la fin des maux auxquels la patrie est livrée. — Vous ne parlez pas de vous, mon père, interrompit Hortense.... » M. de Rochemaure essaya de lui prouver que leur séparation, dans ce

moment terrible, était une loi nécessaire; ses infirmités ne lui permettraient pas de se traîner jusqu'au bout du parc. Il connaissait dans le château même un lieu où il pourrait échapper à toutes les recherches, et dans le cas où il tomberait aux mains de leurs ennemis, son âge trouverait grâce devant eux; si voisin de la tombe, sa condamnation n'aurait pas même pour eux l'attrait d'un homicide.... Qu'arriverait-il, au contraire, s'il essayait de fuir avec ses enfans? Il suspendrait nécessairement leur marche, et rendrait certain pour tous les trois un péril qui ne menaçait encore que lui. A toutes ses raisons, à toutes ses prières, Hortense ne répondait que par ces mots : « Je ne vous quitte pas. » Cependant une heure s'était écoulée dans cette lutte des plus tendres sentimens, et chaque minute ajoutait à l'imminence du péril, car Isidor était prévenu qu'au point du jour une de ces hideuses compagnies de Marat, dont Carrier avait composé sa garde, devait envahir le château. M. de Rochemaure fait un dernier effort auprès de sa fille; elle reste inébranlable. Il se lève, l'embrasse. « Souviens-toi, Isidor, que tu n'as plus d'autre devoir à remplir que de sauver ton

épouse. » Il entre dans la chambre à coucher. Un moment après, le bruit d'une arme à feu s'y fait entendre.... L'héroïque vieillard s'était brûlé la cervelle.

» Qu'est-il besoin de vous peindre le désespoir d'Hortense et la situation de son amant? Je dois ménager mon courage et le vôtre pour le récit qui me reste à vous faire. Isidor se rappelle les dernières paroles de M. de Rochemaure : « Souviens-toi que tu n'as plus d'autre devoir à remplir que de sauver ton épouse. » Il rompt avec effort le lien qui l'attache au corps sanglant qu'elle tient embrassé, l'enlève dans ses bras et la porte évanouie jusque dans la forêt. Elle avait repris ses sens, et après trois heures d'une marche pénible, ils étaient parvenus aux Broussards. Quelques hommes de la compagnie de Marat, qui se trouvaient dans ce village, étaient accourus au bord de la rivière au moment où ils allaient passer l'eau; ils veulent s'opposer à leur embarquement; Isidor se fait connaître pour le commandant du château de Clisson; ce titre même le rend plus suspect à leurs yeux. La beauté de la jeune personne qu'il accompagne éveille leurs féroces désirs : l'un d'eux la saisit par le bras;

Isidor, qui ne se connaît plus, tire son épée et la plonge toute entière dans le corps de ce brigand ; les autres prennent lâchement la fuite en appelant leurs camarades à leur secours. Il profite du moment, et porte Hortense dans la barque ; mais les mariniers, effrayés de la scène dont ils viennent d'être témoins et dont ils craignent les suites, refusent d'ouvrir le cadenas de la chaîne qui retient la barque au rivage. Isidor redescend à terre : ils se sauvent, et les brigands revenus en force, armés de leurs fusils, menacent Isidor, s'il ne se rend, de faire feu sur sa compagne. Le malheureux jeune homme brise son épée, et trente misérables ont le courage de se saisir d'une jeune fille et d'un homme désarmé. On les conduit à Nantes, et ils sont déposés dans un vaste cachot de la prison du Bouffey, où j'avais moi-même été conduit la veille, et dans lequel plus de cent prisonniers se trouvaient entassés.

» Ces jeunes infortunés vinrent prendre place auprès de moi, sur un banc étroit qui régnait autour de nos quatre murailles ; la lampe suspendue à la voûte ne me permettait pas de distinguer leurs traits, et c'est à un dialogue qui

s'établit entre eux et auquel je prêtais une oreille attentive, que je finis par les reconnaître.

« C'est maintenant à moi de montrer du courage ; j'en ai besoin, mon ami, en songeant que c'est mon amour qui vous a perdu. — Que dites-vous, Hortense........? Votre amour n'est-il pas ma vie ? Et la mort est-elle autre chose pour moi que le moment qui va nous séparer.......? — Nous ne nous quitterons pas, Isidor..... — Non! vous ne mourrez pas : tant de jeunesse, de beauté, d'innocence, trouveront grâce devant ces monstres. — Si vous m'aimez, ne formez pas un pareil souhait...... Je viens de voir expirer mon père ; les bourreaux attendent mon époux.... ; oui, mon époux, Isidor!.... Songez que vous l'êtes, et qu'aucune puissance sur la terre ne peut désormais m'empêcher de partager votre sort. Il est fixé ; la mort vous attend, et notre dernier vœu doit être de la subir ensemble..... ; » et en disant ces mots, elle se jeta dans les bras du jeune homme, qui étouffa sur son sein le cri de l'amour et du désespoir..... Après un moment de silence : « Mon ami, lui dit-elle, en parlant plus bas, n'est-il aucun moyen de disposer à notre gré d'un moment iné-

vitable, et de mourir de notre propre main? — Les misérables, en nous enfermant ici, reprit Isidor, ont eu soin de nous priver de tout moyen de destruction..... — Eh bien! interrompit Hortence avec un sentiment qui tenait de la joie, nous pouvons exécuter notre projet; il nous manquait un lien, mes cheveux le fourniront; » et en disant ces mots, elle laissa tomber sur ses épaules les flots de sa longue chevelure...... C'est alors que je m'approchai d'eux, et que je me nommai : Hortense et Isidor me témoignèrent le plus touchant intérêt, et parurent oublier leurs dangers pour ne s'occuper que des miens. Je n'eus point de peine à les en distraire, et j'obtins d'Isidor le récit de leurs infortunes à peu près dans les mêmes mots où je viens de vous les raconter. « Je n'ai point de consolations à vous donner, leur dis-je, et je ne puis que vous encourager dans la résolution que vous avez prise. L'abominable Carrier, devant lequel vous serez traduit dès demain, vous prépare une mort affreuse, dont je dois vous épargner l'épouvantable tableau : il s'agit de lui dérober sa double proie : j'ai tout entendu; pour y parvenir par le moyen que la courageuse Hortense a sug-

géré, il faudrait emprunter la main d'un tiers qui ne pourrait jamais se résoudre à vous rendre ce cruel service ; mais je puis venir à votre secours ; depuis cinq ans, je vois arriver l'époque affreuse où nous voilà parvenus, et je porte toujours avec moi un remède contre le malheur de la vie. Prenez, leur dis-je en ouvrant le chaton d'une bague que je portais au doigt ; prenez cette substance que j'ai préparée moi-même, et dans quelques minutes vous aurez cessé d'être. » Hortence et Isidor, dans les transports de leur reconnaissance, m'embrassèrent en me nommant leur sauveur ; je leur partageai le poison bienfaisant, qu'ils se hâtèrent de prendre en voyant le jour qui commençait à paraître. L'effet n'en fut ni aussi prompt, ni aussi violent que je l'attendais : j'aurais dû calculer que la dose suffisante pour éteindre en un moment la vie d'une seule personne n'agirait sur deux qu'avec la moitié de sa force et de son intensité. Il ne se manifesta d'abord que par la perturbation complète de leurs idées. Perdant tout à coup le sentiment de leur position actuelle, ils se crurent transportés dans le temple où on célébrait leur hymen : tous leurs mouvemens, toutes leurs pa-

roles, avaient l'expression du bonheur dont ils paraissaient enivrés ; un sommeil, en apparence plein de calme et de douceur, succéda au bout d'une heure, à cette agitation convulsive. C'est dans cet état qu'un détachement de la bande de Marat, qui venait *nettoyer l'étable* (pour me servir de l'expression de ces bêtes féroces), trouva ces deux infortunés qui furent, ainsi que moi et tous leurs autres compagnons d'infortune, transportés sur la galiote à soupapes destinée à précipiter dans les flots, à un signal donné dans la nuit, tous ceux qu'on y entassait pendant le jour. Je conservai assez de sang froid, pendant les dix mortelles heures où je restai ainsi suspendu entre la vie et mort, pour observer tout ce qui se passait autour de moi.

» La barque homicide était pavoisée comme pour un jour de fête, et l'on voyait sur le pont les apprêts d'un festin. J'avais remarqué que la figure de poupe, qui représentait une gorgone, était couronnée de fleurs d'orange ; j'en faisais l'observation à l'un des satellites dont se composait notre escorte. « Comment ! tu ne devines pas, me répondit-il, qu'on vous mène à la

noce? » La suite me donna le mot de cette épouvantable énigme. Nous fûmes tous entassés pêle-mêle, hommes, femmes et enfans, au nombre de cent vingt-cinq, sur le devant de la barque, qui n'était point pontée dans cette partie. Hortense et Isidor, toujours endormis, avaient été placés comme objet de curiosité dans un hamac suspendu au dessous de la hune. Vers trois heures, une musique de sauvages, qui faisait entendre l'air : *Où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille?* annonça l'arrivée du représentant du peuple. Carrier harangua sa troupe, qu'il rangea, la hache à la main, autour des prisonniers, et fut prendre place, avec ses principaux satellites, à une table splendide, où nos gardiens furent admis tour à tour. C'est d'eux que j'appris les détails de cette exécrable fête, où l'ivresse des convives amena les scènes des plus infâmes prostitutions.

C'est le moment que Carrier avait choisi pour renchérir sur les horreurs commises autrefois à Banes par ordre de Tibère : il ordonna que les prisonniers défilassent devant lui, fit mettre à part tous les jeunes garçons et toutes les jeunes filles, les fit dépouiller entièrement, et lier l'un

à l'autre, et ordonna qu'en cet état ils fussent précipités dans la Loire. Cet ordre exécuté avec tous les raffinemens de la cruauté la plus ingénieuse, on amena devant le monstre Isidor et Hortense, chez lesquels la vie ne paraissait encore que suspendue ; il ordonna qu'ils fussent, comme les autres, exposés nus à ses regards féroces. L'extrême beauté de cette créature céleste, qui semblait endormie du sommeil des anges, excita dans l'ame de ce scélérat des désirs dont il ne craignit pas de manifester l'horreur. Le cri d'indignation qui m'échappa fut répété par ses complices, et suspendit l'exécution du crime qu'il avait osé concevoir. « Vous avez raison, dit-il, il ne faut point désunir ces tendres époux. » En disant ces mots, il les lia lui-même avec l'écharpe dont il était décoré, et dans ce moment, par un instinct d'amour qui subsistait encore dans le cœur d'Hortense, elle ouvrit les bras, les enlaça autour du corps de son époux, et les flots de la Loire se refermèrent sur eux.

» Après un pareil récit, vous n'exigerez pas de moi que je vous dise par quel enchaînement de circonstances invraisemblables j'échappai à la mort, dont je subis toutes les angoisses, et vous

n'essaierez pas, je l'espère, pour votre honneur, de me faire renoncer à la solitude profonde où j'ai fait vœu d'ensevelir mes derniers jours. »

POST-SCRIPTUM.

Ici finit la tâche de l'Hermite. En parcourant rapidement la Bretagne, il n'a pu se flatter d'en saisir toutes les particularités locales et individuelles. Des sites dignes d'être mis sur la toile, des illustrations qui ne pâliraient à côté d'aucune autre, lui ont sans doute échappé.

Passant sous silence cette énorme masse granitaire que remuerait la main d'un enfant dans la commune de Trégunc, il n'a parlé ni de cette *Torche de Penn-Marck*, voisine de la jolie petite ville de Pont-l'Abbé, antre de Charybde, où les flots de la mer s'engloutissent deux fois par jour avec un fracas que répercute les échos dans une circonférence de dix lieues; ni de cette foule de monumens druidiques, ou agglomérés sur un espace étroit, ou dressés isolément vers le ciel, comme des géans chargés d'indiquer le passage d'une génération plus robuste.

Il n'a pas dit que la ville de Nantes vit naître ce général, de la bouche duquel l'histoire fait sortir le dernier cri d'une garde valeureuse, ce cri qui retentira des champs de Waterloo jusqu'à la postérité la plus reculée, parce que, n'étant pas la propriété d'un seul homme, il appartient à l'honneur de tout un pays.

Il aurait pu marquer chaque ville de cette vaste province par la présence d'un grand citoyen; dire qu'à Rennes, un artisan nommé Perdrit, élevé au poste de maire pendant le régime de la terreur, gouverna cette cité avec un sentiment de justice qui en a assuré le repos, et qu'il est mort, depuis peu de mois, dans un état de pauvreté qui a fait de sa mémoire un objet de respect.

Il s'accuse d'avoir oublié que le département du Finistère réclame le vice-amiral avec lequel l'Hermite a fait sa première campagne maritime à bord de la frégate *l'Iphigénie*, et dont les dernières paroles à la tribune de la convention furent jugées dignes de l'échafaud, où il porta si courageusement sa tête.

Il a regretté de ne pas avoir placé, à côté du nom immortel de la Chalotais, le beau nom de

M. de Kersalaün, son collègue, né à Quimper, doyen du parlement de Bretagne, juge des jésuites, persécuté, incarcéré même, pour s'être engagé dans la lutte qui faillit être si funeste au procureur-général de Rennes.

Il s'est reproché encore plus de n'avoir pas consacré une ligne aux vertus de cet abbé Lecoz, né au bourg de Loc-Ronan, dans le Finistère, successivement professeur, principal de collége, évêque à Rennes, archevêque à Besançon, qui, animé d'un véritable esprit religieux, eut encore les qualités du citoyen, prêcha également l'Evangile de Jésus-Christ et l'amour de la patrie, exhorta ses ouailles à suivre les préceptes de l'un et à défendre l'autre contre l'invasion étrangère et s'éteignit dans le saint exercice de ce double apostolat *.

Enfin il n'eût pas voulu omettre que, magis-

* M. le Fébure, dans son *résumé* de l'histoire de la Franche-Comté, déjà adopté par les habitans de cette province, donne des détails étendus sur ce prêtre, homme de bien. Ici nous déposons le regret de ne pouvoir placer sous les yeux de nos lecteurs plusieurs noms bretons, qui ont un égal droit à leur estime, tels que ceux de MM. Poitevin, président à la cour royale de Paris, Desfontaines, professeur de botanique au Jardin-des-Plantes.

trat intègre, avant de se montrer administrateur habile, M. Rougeoux honore la ville de Brest, non loin de laquelle il reçut la naissance, en lui accordant les dernières années d'une carrière environnée d'estime.

Bretons, l'Hermite n'a pu tout dire, et vous le lui pardonnez ! En traversant les coteaux un peu sauvages qui coupent votre territoire, il s'est attristé de l'ignorance et de la superstition dans lesquelles végète votre population villageoise; peut-être a-t-il cru s'en venger, en souriant quelquefois à la vue des prétentions de vos petites villes et des ridicules d'hommes qui, parmi vous, rêvent une autre noblesse que celle du mérite; vous le lui pardonnez encore, puisqu'il a constamment rendu justice à votre patriotisme, à votre loyauté, à votre courage et à votre aptitude aux arts et aux sciences. Ainsi, vous avez des commerçans pleins d'honneur; les lettres françaises n'ont cessé de s'enrichir des productions de votre génie; nos camps vous ont dû, à toutes les époques, de braves soldats, et nos vaisseaux de bons marins! Je l'atteste donc, dans ma bonne foi d'Hermite; vous avez fourni largement votre tribut à cette masse de belles

notabilités nationales dont il est permis à la commune patrie de s'enorgueillir, et qui font la plus éclatante richesse d'un peuple! Si la France tenait un compte ouvert avec chacune de ses provinces, toutes proportions gardées, je ne sais si elle ne serait point en reste avec la vôtre. Acceptez donc, sans y regarder de trop près, cet hommage, tel que je vous l'offre; il est libre et désintéressé comme votre caractère; et il est à craindre que mon humeur, aussi opiniâtre que la vôtre, ne me permette d'y apporter aucun changement.



FIN DU SIXIÈME VOLUME.

TABLE.

FIN DE LA TABLE DU TOME SIXIÈME.



J. G. Aspin
16.10.81

